



Bureau
international
du Travail
Genève

Manuel d'analyse des données et de rapports statistiques sur le travail des enfants

Programme d'information statistique
et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC)



Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

Programme d'information statistique et de suivi
sur le travail des enfants (SIMPOC)

Manuel d'analyse des données et de rapports statistiques
sur le travail des enfants

Bureau international du Travail
Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN: 92-2-215861-X (print)
ISBN 92-2-215862-8 (web pdf)

Première édition 2005

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Des catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement à la même adresse, ou par e-mail: pubvente@ilo.org.

Ce manuel a été élaboré et coordonné par Angela Martins Oliveira, Astrid Marschatz et Amy Ritualo. Il a bénéficié de la précieuse contribution de l'ensemble des membres du SIMPOC au siège et sur le terrain, du Comité consultatif externe du SIMPOC, du département américain du Travail et des participants à l'atelier international qui s'est tenu à Genève du 23 au 25 juillet 2003.

Cette publication a été financée par le département américain du Travail. Elle ne reflète pas nécessairement les points de vue ou les politiques du département américain du Travail et la mention de telle ou telle raison sociale, de tel ou tel produit commercial ou de telle ou telle organisation n'implique de la part du gouvernement des Etats-Unis aucune appréciation favorable.

Préface

Par le biais du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), le Bureau international du Travail (BIT) a fait de la lutte contre le travail des enfants une cause universelle. L'IPEC collabore actuellement avec plus de 75 pays en vue de prévenir et d'éliminer un fléau qui affecte toujours des millions d'enfants à travers le monde. Grâce à l'élargissement progressif des activités de l'IPEC, l'accent a été graduellement mis sur la nécessité de rassembler davantage d'informations fiables et actualisées. L'amélioration de la base de connaissances sur le travail des enfants est reconnue comme un facteur clé du développement de moyens durables efficaces de lutte contre le fléau.

Lancé en 1998, le Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) a aidé de nombreux pays à générer des données globales fiables et comparables sur les activités exercées par les enfants et à renforcer leur capacité nationale à collecter, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques sur le travail des enfants. Depuis lors, le SIMPOC a fourni une assistance technique à plus de 40 pays à travers le monde sous la forme d'enquêtes sur le travail des enfants mises en œuvre par les bureaux statistiques nationaux, les ministères du travail et/ou des instituts de recherche.

L'analyse et la présentation appropriées des données collectées par le biais des enquêtes ont posé des problèmes particuliers. Les enseignements tirés et l'expérience accumulée au fil des années représentent des informations fiables susceptibles d'être utilisées pour analyser les données collectées par le biais des futures enquêtes. L'élaboration du manuel sur l'analyse des données relatives au travail des enfants se fonde sur l'expérience du SIMPOC dans différentes régions du monde avec l'objectif de fournir des directives générales pour l'analyse future des données d'enquête.

J'espère très sincèrement que ce manuel servira de guide aux responsables de l'analyse des données d'enquête dans le but ultime de renforcer la connaissance sur l'ampleur, les causes et les conséquences du travail des enfants.

Frans Röselaers,
Directeur,
Programme international pour
l'abolition du travail des enfants – IPEC.

Table des matières

	<i>Page</i>
Préface.....	v
Liste des tableaux.....	ix
Liste des graphiques.....	ix
Liste des encadrés.....	x
Liste des acronymes.....	xi
Introduction.....	1
Partie I.....	3
Organisation et rédaction du rapport national du SIMPOC sur le travail des enfants.....	3
Chapitre 1. Activités préliminaires.....	3
1.1. Public cible et objectifs du rapport.....	3
1.2. Développement du plan de travail.....	4
1.3. Amélioration de la base de connaissance.....	5
1.4. Production d'un rapport préliminaire.....	6
Chapitre 2. Avant-projet du rapport.....	7
2.1. Préface.....	10
2.2. Tableaux.....	10
2.3. Résumé analytique.....	11
2.4. Chapitre 1: Introduction.....	11
2.5. Chapitre 2: Méthodologie et collecte des données.....	19
2.6. Chapitre 3: Caractéristiques de la population répondante.....	28
2.7. Chapitre 4: Définitions relatives aux activités des enfants.....	33
2.8. Chapitre 5: Les activités exercées par des enfants.....	41
2.9. Chapitre 6: Incidence et caractéristiques du travail des enfants.....	48
2.10. Chapitre 7: Impact du travail des enfants sur la scolarité et la santé des enfants, et sur le bien-être des familles.....	50
2.11. Chapitre 8: Contexte du travail des enfants.....	53
2.12. Chapitre 9: Conclusions et recommandations.....	55
2.13. Références.....	56
Chapitre 3. Rédaction du rapport national de l'enquête de suivi sur le travail des enfants.....	57
Chapitre 4. Rapports découlant d'autres types d'enquête sur le travail des enfants.....	58
Partie II.....	60
Questions additionnelles.....	60
Chapitre 5. Préparation, analyse et présentation des données sur le travail des enfants.....	60
5.1. Préparation des données à des fins d'analyse.....	60
5.2. Familiarisation avec les données et identification des problèmes.....	62

5.3.	Utilisation de données pondérées	67
5.4.	Ventilation des données.....	67
5.5.	Choix des variables fondamentales	69
5.6.	Analyse sexospécifique	70
5.7.	Groupes témoins.....	72
5.8.	Sources d'information externes.....	72
5.9.	Présentation des résultats.....	73
Glossaire.....		79
Références		82

Annexes

A.	Schéma du rapport national du SIMPOC et du plan de tabulation minimum	87
B.	Suggestion de liste d'indicateurs sur le travail des enfants et les activités ménagères.....	93
C.	Taille de l'échantillon et écart type	96
D.	Choix d'un seuil (α^2).....	97
E.	Calcul du critère de «mise en circulation» des résultats issus des enquêtes du SIMPOC	98
F.	Tableaux fictifs.....	103

Liste des tableaux

- Tableau 1. Nombre d'unités d'échantillonnage primaires par province et strate, Afrique du Sud, 1999
- Tableau 2. Calcul de variance pour des variables sélectionnées tirées de l'enquête à usage multiple menée auprès des ménages, Costa Rica, 2002
- Tableau 3. Critères d'évaluation de la qualité des données en Colombie
- Tableau 4. Distribution des enfants de 5 à 17 ans par groupe d'âge et par type d'activité, El Salvador, 2001
- Tableau 5. Enfants engagés dans l'agriculture et le commerce, par nombre d'heures journalières de travail au cours de la semaine de référence, Portugal, 1998 et 2001
- Tableau 6. Revenus mensuels moyens des enfants-travailleurs dans certains secteurs économiques, Nicaragua, 2000
- Tableau A. Pondérations relatives des chapitres et sections du rapport national
- Tableau B. Indicateurs fondamentaux
- Tableau C.1. Information descriptive sur le nombre de filles de 5 à 9 ans astreintes à une activité économique pendant 3 heures hebdomadaires ou plus et blessées au cours des 12 derniers mois, Afrique du Sud
- Tableau C.2. Information descriptive sur le nombre de filles de 5 à 9 ans astreintes à une activité économique pendant 3 heures hebdomadaires ou plus, Afrique du Sud
- Tableau E.1. Estimation de n pour divers effets du plan de sondage
- Tableau E.2. Exemple de pourcentage d'enfants actifs non scolarisés par année d'âge et sexe
- Tableau E.3. Exemple de pourcentage d'enfants actifs non scolarisés par âge et sexe
- Tableau E.4. Information descriptive sur le nombre d'enfants de 5 à 17 ans résidant dans la province d'Eastern Cape et astreints à des activités économiques pendant 3 heures hebdomadaires ou plus et blessés au cours des 12 derniers mois, Afrique du Sud

Liste des graphiques

- Graphique 1. Enfants engagés dans des activités économiques par fréquentation scolaire, Portugal, 1998 et 2001
- Graphique 2. Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois, par grand groupe de professions, Philippines, octobre 2001

Liste des encadrés

- Encadré 1 Rapport national du SIMPOC: Schéma
- Encadré 2 Suggestions de sources de données fournissant des informations contextuelles nationales
- Encadré 3 Exemples d'objectifs des enquêtes du SIMPOC sur le travail des enfants
- Encadré 4 Exemple de rapport sur la formation
- Encadré 5 Exemple de tableau de calcul de variance
- Encadré 6 Evaluation de la situation socio-économique des ménages
- Encadré 7 Exemples de mesure quantitative du travail des enfants
- Encadré 8 Mesure de l'incidence du travail des enfants
- Encadré 9 Présentation des chiffres basés sur des échantillons de petite taille
- Encadré 10 Suggestions pour la préparation de tableaux de données fiables et complets
- Encadré 11 Suggestions pour la présentation graphique des données

Liste des acronymes

ACP	Analyse en composantes principales
BCS	Bureau/organisation central(e) de statistique
BIT-ACT/EMP	Bureau international du Travail – Dialogue social – Bureau des activités pour les employeurs
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITP	Classification internationale type des professions
CPS	Enquête courante de la population (Current population survey)
CV	Coefficient de variation
DANE	Département administratif national de statistique (Colombie)
ENTIA	Encuesta Nacional del Trabajo Infantil y Adolescente (Nicaragua)
IC	Intervalle de confiance
IEFP	Instituto do Emprego e Formação Profissional (Portugal)
IMPS	Système de traitement micro-informatique intégré
IPEC	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
ISSA	Système intégré pour l'analyse des enquêtes
LSMS	Enquête sur les conditions de vie
MPSLSW	Ministère des Services publics, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (Zimbabwe)
OIT	Organisation internationale du Travail
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SAS	Système d'analyse statistique
SCN	Système de comptabilité nationale
SIETI	Système d'information statistique sur le travail des enfants (Portugal)
SIMPOC	Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants
SPSS	Superior Performance Software System (à l'origine: Statistical Package for Social Science)
STATA	Logiciel statistique de gestion et d'analyse des données
SUDAAN	Survey Data Analysis (Analyse des données d'enquête)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des Nations Unies pour le développement international

Introduction

Attendu l'intérêt des rapports nationaux d'enquête sur le travail des enfants¹ et la large diffusion des rapports apparentés à la fois sur les plans nationaux et extranationaux, la précision de l'analyse des données et la fiabilité des rapports s'en inspirant revêtent une importance capitale. Dans cette optique, ce manuel fournit des directives à deux niveaux:

- analyse des données collectées par le biais des enquêtes nationales sur le travail des enfants², et
- préparation du rapport national du SIMPOC.

Ce manuel est conçu comme un guide pratique:

- il fournit autant que possible des exemples tirés d'enquêtes et de rapports nationaux concrets;
- les analystes et les rédacteurs sont également encouragés à adapter ou à intégrer – en fonction des ressources financières, techniques et temporelles disponibles – des composantes jugées pertinentes dans le contexte d'une enquête donnée.

Les directives du SIMPOC relatives à la rédaction des rapports nationaux sur le travail des enfants s'appliquent à tous les rapports sur l'analyse des données collectées par le biais des enquêtes nationales sur les activités des enfants et, dans une certaine mesure, des données collectées lors de toute enquête sur ce phénomène.

La partie I porte sur la structure des chapitres et paragraphes depuis la préface, les tableaux et le résumé analytique jusqu'aux chapitres consacrés à la méthodologie d'enquête, aux définitions et à l'analyse du travail des enfants, aux conclusions, recommandations et références. Elle s'intéresse également aux rapports des enquêtes nationales de suivi sur le travail des enfants et autres types d'enquêtes sur le sujet.

La partie II est consacrée aux thèmes non abordés dans la partie I relativement à la préparation, l'analyse et la présentation des données, et plus spécifiquement à la préparation de l'ensemble des données à des fins d'analyse et de tabulation ainsi qu'aux recommandations pour la présentation des données.

Un court glossaire des termes spécifiques aux enquêtes et à l'emploi sert de référence.

Une série d'annexes propose des informations sur le schéma et le plan de tabulation du rapport (annexe A), une liste d'indicateurs fondamentaux (annexe B), les problèmes liés à la taille de l'échantillon (annexes C, D et E) et une série d'exemples de tableaux tirés

¹ Les rapports nationaux d'enquête sur le travail des enfants permettent *a)* d'identifier les corrélations et les causes et conséquences possibles du travail des enfants; *b)* de déterminer l'ampleur et la nature du problème; *c)* d'informer l'opinion publique et de renforcer la sensibilisation aux problèmes liés au travail des enfants; et *d)* de soutenir la campagne de lutte contre le travail des enfants aux niveaux national et international.

² L'analyse des données d'enquête pour la rédaction des rapports nationaux du SIMPOC est largement basée sur les fréquences observées des variables et des corrélations entre les variables telles que révélées par les tabulations croisées. Des techniques d'analyse plus avancées (régression par exemple) sont hors du champ de ce manuel.

d'un questionnaire type du SIMPOC et susceptible de servir de base aux pays pour la préparation de leur propre plan de tabulation (annexe F).

Les analystes sont également encouragés à consulter d'autres manuels sur les enquêtes auprès des ménages ainsi que sur l'analyse et la présentation des données, incluant:

- UNICEF (2000): *Manuel pour l'Enquête à indicateurs multiples de la fin de la décennie*.
- Banque mondiale (2000): *Designing household survey questionnaires for developing countries: Lessons from 15 years of the Living Standards Measurement Study, Volumes 1, 2 and 3*.
- Division de statistique des Nations Unies (à paraître): *An analysis of operating characteristics of surveys in developing and transition countries: Survey costs, design effects and non-sampling errors*.

Partie I

Organisation et rédaction du rapport national du SIMPOC sur le travail des enfants

Chapitre 1. Activités préliminaires

1.1. Public cible et objectifs du rapport

Avant d'organiser et de rédiger un rapport national du SIMPOC, l'analyste doit s'efforcer de répondre à deux questions essentielles:

- Quel est le public cible?
- Quels sont les objectifs du rapport?

Les réponses permettent de déterminer:

- le type d'analyse et son ampleur, et
- la présentation des résultats.

Public cible. Le public cible est constitué par les personnes engagées dans la défense des droits des enfants, notamment pour ce qui concerne le travail des enfants, aux niveaux national et international. Plus spécifiquement, le rapport s'adresse aux groupes suivants:

- responsables politiques;
- institutions gouvernementales, organisations internationales et non gouvernementales, et autres organismes impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions de lutte contre le travail des enfants;
- personnes cherchant à avoir un aperçu global de la situation du moment du travail des enfants dans un contexte national élargi; et, probablement,
- chercheurs menant des enquêtes sur le travail des enfants et des sujets apparentés.

Importance de se mettre à la place du lecteur. Même lorsque les lecteurs potentiels sont familiarisés aux problèmes posés par le travail des enfants, les auteurs du rapport doivent se garder de penser que le public cible a une connaissance approfondie de la législation sur le travail des enfants, des conventions internationales et autres sujets liés au travail des enfants ou que leur compétence en matière de statistique dépasse les connaissances de base.

Objectifs du rapport. Les rapports nationaux servent deux objectifs fondamentaux:

- présenter les informations sur la nature et l'ampleur des problèmes nationaux posés par le travail des enfants à des fins de sensibilisation de l'opinion publique et d'organisation de campagnes aux niveaux national et international; et
- faire circuler les résultats d'enquête afin de permettre aux gouvernements et autres intervenants œuvrant à la défense des droits des enfants d'identifier les groupes d'enfants devant être ciblés en priorité.

Il est donc important de présenter les informations sur l'ampleur du travail des enfants et leur distribution géographique à l'échelon national ainsi que les données sur les caractéristiques des enfants-travailleurs incluant notamment leur âge et la distribution par sexe, leur participation à des activités scolaires, le type de travail auquel ils sont astreints et les risques professionnels éventuels.

Niveau approprié d'analyse statistique. Les rapports nationaux du SIMPOC sont donc censés présenter l'analyse complète des données d'enquête en explorant les relations entre les variables et en décrivant le contexte national dans lequel s'inscrit le travail des enfants. La présentation des données doit être claire et descriptive, faire un usage massif des statistiques analytiques récapitulatives simples, des tables de fréquence et des tabulations à deux ou trois critères de classification afin de montrer la distribution des variables et leurs corrélations.

Comme l'indique la note 2, les rapports nationaux du SIMPOC n'exigeant pas de recourir à des techniques analytiques poussées, telles que la régression, ce manuel ne les aborde pas³. Néanmoins, les rapports doivent constituer une base solide permettant éventuellement à d'autres analystes de mener des études analytiques plus approfondies.

1.2. Développement du plan de travail

La réalisation des objectifs du rapport et leur diffusion efficace auprès du public cible nécessitent en tout premier lieu de préparer un plan de travail détaillé spécifiant toutes les activités nécessaires, un calendrier pour leur réalisation étape par étape et, le cas échéant, le nom des personnes responsables.

Tout bon plan de travail permet de:

- s'assurer que le travail avance de façon ordonnée et respecte les délais (le calendrier doit être mis à jour en fonction des délais de sorte qu'un plan de référence valide soit toujours disponible); et aide, lors de la préparation du plan, à mettre à jour:
- les activités interdépendantes;
- les activités susceptibles d'être menées en parallèle; et
- celles pouvant démarrer avant l'achèvement du traitement et du nettoyage des données.

³ L'analyse de régression, qui maintient certaines variables constantes, permet une meilleure évaluation de la véritable relation entre des variables dépendantes et indépendantes. Les analystes souhaitant utiliser des instruments de régression pour analyser les données d'enquête sont encouragés à se référer à des sources spécialisées incluant: *An analysis of operating characteristics of surveys in developing and transition countries: Survey costs, design effects and non-sampling errors* (à paraître), Division de statistique des Nations Unies; *The analysis of household surveys: A microeconomic approach to development policy* (Deaton, Angus, 2003); *Introduction to econometrics* (3^e édition, Maddala, G.S., 2001). Pour un exemple de l'utilisation des techniques de régression appliquées aux données nationales d'enquête du SIMPOC sur le travail des enfants et une présentation et interprétation claires des résultats de l'exercice, voir: *Child labour and education in Belize: A situational assessment and in-depth analysis* (OIT, 2003i).

1.3. Amélioration de la base de connaissance

Le travail des enfants est un problème complexe donnant souvent lieu à des controverses. Le traitement des données devrait être confié à des analystes ayant une bonne connaissance:

- des statistiques;
- du contexte socio-économique du pays concerné;
- des questions liées au travail des enfants, de la législation nationale et des conventions internationales; et
- des instruments quantitatifs de mesure du travail des enfants et des logiciels applicables.

Les données d'enquête devraient être analysées en collaboration avec le personnel du bureau national de statistique ou autre institution en charge de l'enquête pour deux raisons:

- s'assurer de leur précieuse contribution; et, en associant les agences locales à l'analyse, de
- renforcer leur capacité de collecte et de traitement des données sur le travail des enfants.

Examen des personnes clés à l'échelon local. Préalablement à l'analyse, la personne responsable de l'analyse des données et de la rédaction du rapport peut souhaiter s'entretenir des questions spécifiques liées au travail des enfants avec le personnel des ministères du Travail et de l'Education, les organisations non gouvernementales (ONG) et autres acteurs locaux intéressés par le sujet, voire spécialistes du problème. Les analystes peuvent ainsi:

- acquérir des connaissances de base pertinentes tout en
- améliorant leurs compétences analytiques, en
- renforçant le sentiment d'appropriation de l'analyse par les secteurs nationaux clés, et en
- s'attachant possiblement l'appui des représentants de ces secteurs durant le processus.

Lorsque des fonds sont disponibles, certains pays pourraient même envisager d'embaucher un consultant juridique chargé d'aider à analyser les informations liées au contexte légal et à traduire la législation nationale et les instruments juridiques internationaux de telle sorte qu'ils permettent de mesurer quantitativement le travail des enfants à l'échelon national (voir section 2.7 de ce manuel pour plus d'informations sur le sujet).

Sources secondaires. Outre la discussion avec les intervenants nationaux clés, les analystes peuvent se préparer à la tâche en rassemblant et examinant les publications pertinentes et autre documentation disponibles telles que la législation nationale sur le travail et l'éducation, les examens relatifs à la situation du bien-être et des droits des enfants dans le pays, et les études théoriques et empiriques menées antérieurement sur le travail des enfants dans le pays concerné et d'autres pays.

Actualisation des connaissances. Attendu les débats en cours entourant certains problèmes de mesure du travail des enfants, tels ceux concernant les travaux légers et les

tâches ménagères (voir section 2.7), et l'évolution des définitions qui s'y rapportent, les analystes devraient se tenir informés des derniers résultats empiriques et des divers arguments avancés concernant ces problèmes.

1.4. Production d'un rapport préliminaire

La publication d'un rapport est un processus à long terme. On recommande donc aux pays d'élaborer un document préliminaire à des fins de circulation parmi les partenaires et parties prenantes clés.

Le rapport préliminaire est un document descriptif concis censé résumer les principaux résultats de l'enquête. Son premier objectif est de susciter l'intérêt général à l'égard des résultats de l'enquête dans l'attente du futur rapport national plus complet. L'efficacité du rapport préliminaire tient à la promptitude de sa publication et à sa capacité à communiquer les résultats de l'enquête de façon claire et efficiente. Les directives suivantes devraient permettre aux analystes de réaliser ce double objectif:

- L'idéal serait que le rapport préliminaire soit publié dans un délai maximum d'un mois suivant l'achèvement du traitement et du nettoyage des données.
- Pour gagner du temps, les décisions concernant le choix des variables à des fins d'analyse, les informations pour la tabulation et autre présentation graphique, la disposition générale et les moyens de distribution devraient être prises avant que le nettoyage des données ne soit achevé. (La liste d'indicateurs proposée dans l'annexe B de ce manuel constitue une bonne base d'information pour le rapport préliminaire.)
- Le rapport préliminaire devrait se limiter à une dizaine de pages; le lecteur devrait être en mesure d'achever sa lecture d'un seul trait.
- Le contenu conceptuel, descriptif et analytique devrait être clair et facilement appréhendable.
- Les résultats devraient être présentés de façon descriptive plutôt qu'analytique. L'utilisation de graphiques clairs est particulièrement adaptée à ce type de rapport.
- Il faut se contenter d'informations brèves et générales, incluant les dates, la taille de l'échantillon et la nature de la population d'enquête.
- La partie centrale du rapport devrait mettre l'accent sur l'incidence du travail des enfants, sa distribution selon des variables de base telles que l'âge, le sexe et la zone de résidence (urbaine/rurale). Les informations concernant les activités scolaires des filles et des garçons et leur participation à des activités ménagères devraient également être mentionnées.

Présentation alternative. Le rapport préliminaire peut également être présenté comme une série de notes d'informations portant chacune sur un thème différent, tel que:

- distribution des enfants-travailleurs en fonction de variables fondamentales clés;
- caractéristiques des ménages;
- éducation des enfants;
- profession;
- secteur économique;

-
- temps alloué au travail;
 - raisons invoquées pour expliquer le travail;
 - exposition aux risques;
 - utilisation d'instruments/équipements et de dispositifs de sécurité au travail; et
 - aspirations futures des enfants-travailleurs.

Les informations utilisées dans le rapport préliminaire peuvent ensuite contribuer à la rédaction du rapport national.

Chapitre 2. Avant-projet du rapport

Une des étapes finales des enquêtes sur le travail des enfants concerne l'analyse des informations collectées et la préparation du rapport final. L'encadré 1 décrit le contenu du rapport national du SIMPOC sur le travail des enfants; il souligne les différents chapitres, sections et sous-sections. (Voir annexe A pour un schéma complet du rapport, incluant des exemples de tabulations.)

Encadré 1
Rapport national du SIMPOC
Schéma

- A. Préface
- B. Remerciements (optionnel)
- C. Table des matières (incluant listes des tableaux, encadrés et chiffres)
- D. Résumé analytique (3-5 pages)
- E. **Chapitre 1: Introduction**
 - a) Contexte national général
 - i) Population et capital humain
 - 1. Démographie
 - 2. Santé
 - 3. Education
 - ii) Structure économique
 - b) Justification de l'enquête
 - i) Situation globale du travail des enfants
 - ii) Situation nationale du travail des enfants
 - iii) Cadre juridique
 - iv) Institutions liées au travail des enfants
 - c) Objectifs de l'enquête
 - d) Organisation du rapport
- F. **Chapitre 2: Méthodologie et collecte des données**
 - a) Portée et couverture de l'enquête nationale sur le travail des enfants
 - b) Questionnaire
 - c) Plan d'échantillonnage et mise en œuvre
 - d) Pré-test

- e) Formation des enquêteurs et des superviseurs, et travail de terrain
- f) Traitement des données
- g) Taux de réponse et pondération
- h) Fiabilité des estimations (effets du plan de sondage et écarts types)
- i) Enseignements tirés et améliorations futures
- G. Chapitre 3: Caractéristiques de la population répondante**
 - a) Composition de la population
 - b) Caractéristiques économiques des ménages
 - c) Caractéristiques des ménages en matière d'éducation
- H. Chapitre 4: Définitions liées aux activités des enfants**
 - a) Activité économique exercée à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois
 - b) Activité économique du moment
 - c) Activité non économique
 - d) Travail des enfants, etc.
- I. Chapitre 5: Activités exercées par des enfants**
 - a) Enfants-travailleurs
 - b) Activités ménagères
 - c) Fréquentation scolaire
 - d) Caractéristiques du travail
- J. Chapitre 6: Incidence et caractéristiques du travail des enfants**
- K. Chapitre 7: Impact du travail des enfants sur la scolarité et la santé des enfants, et le bien-être des familles**
 - a) Scolarisation
 - b) Santé
 - i) Travaux dangereux
 - ii) Lésions/maladies
 - c) Bien-être de la famille
- L. Chapitre 8: Contexte du travail des enfants**
 - a) Taille des ménages
 - b) Structure des ménages
 - c) Situation socio-économique
 - i) Revenus
 - ii) Education parentale
 - iii) Chocs économiques
 - d) Perceptions des facteurs responsables du travail des enfants, contributions des enfants au revenu familial et épargne des enfants
- M. Chapitre 9: Conclusions et recommandations**
- N. Références**
- O. Annexes (questionnaire, etc.)**

Organisation du corps principal du rapport

L'**introduction** présente le contexte national; elle permet au lecteur de mieux cerner l'environnement des filles et des garçons qui travaillent, effectuent des activités ménagères et fréquentent l'école. Cependant, l'accent est davantage mis sur les facteurs favorisant le travail des enfants. L'introduction explique également les motifs de l'enquête et ses objectifs, et schématise l'organisation de l'étude.

Le **chapitre 2** s'intéresse à la méthodologie et à la collecte des données; il fournit des détails techniques sur la collecte et le traitement des données.

Le **chapitre 3** présente les principales conclusions concernant la population répondante en général.

Le **chapitre 4** fournit les principales définitions et clarifie les concepts liés au travail des enfants auxquels il est fait référence dans l'analyse.

Le **chapitre 5** présente les conclusions de l'enquête relative au travail des enfants et à leur participation à des activités ménagères, et il montre leur corrélation avec la scolarité. Cette information permet de définir le contexte de la présentation des résultats sur le travail des enfants.

Le **chapitre 6** restreint la focalisation de l'analyse aux «enfants astreints à un travail dommageable», à savoir aux enfants dont le travail est susceptible de porter préjudice à leur scolarité, leur santé ou leur développement. C'est à ces enfants, dont l'engagement sur le marché du travail enfreint la législation nationale ou les conventions internationales, que s'intéresse le rapport national.

Le **chapitre 7** analyse les liens entre le travail, la scolarité et la santé des enfants, et le bien-être familial. On suppose que le travail des enfants affecte leur éducation formelle et nuit à leur santé, même lorsque les membres de la famille estiment qu'il améliore le bien-être familial, au moins sur le court terme.

Le **chapitre 8** examine les variables contextuelles, notamment celles liées aux caractéristiques des ménages, et les facteurs perçus comme responsables du travail des enfants.

Le rapport s'achève sur les **conclusions et recommandations**.

Calendrier

Les pays devraient s'efforcer de produire le premier projet du rapport national dans un délai de deux mois suivant l'achèvement du nettoyage et du traitement des données. Ainsi, il est possible de commencer à travailler sur le rapport juste après la fin du travail de terrain mais avant que la phase de nettoyage et de traitement ne soit achevée. Certaines parties du rapport, indépendantes des résultats de l'enquête, peuvent être rédigées avant l'achèvement du traitement des données; il s'agit des chapitres suivants:

- Chapitre 1 (Introduction)
- Chapitre 2 (Méthodologie et collecte de données)
- Chapitre 4 (Définitions liées aux activités des enfants)

Les **tableaux fictifs** peuvent également être préparés à l'avance, conformément au plan de tabulation et en se fondant sur le questionnaire d'enquête. (Voir annexe F pour des suggestions concernant les tableaux fictifs basés sur un questionnaire type du SIMPOC.)

Les **projets du rapport national** devraient être soumis pour commentaires à toutes les personnes, idéalement issues de disciplines variées, susceptibles de fournir de précieuses annotations et autres contributions. Le rapport national passe par plusieurs projets avant d'être finalisé à des fins d'impression et de publication. Alors que la rédaction du rapport peut sembler longue, voire fastidieuse à certains moments, chaque amélioration du projet permet d'affiner la définition des concepts, de décrire de façon plus précise et concise les méthodologies, de garantir la clarté et de faciliter l'interprétation des définitions, et de s'assurer que les tableaux, les chiffres et le texte fournissent une description rigoureuse de la situation du travail des enfants dans le pays; toutes ces composantes sont des préalables à la qualité et l'efficacité du rapport national sur le travail des enfants.

Le reste de cette section fournit des orientations concernant la préparation de chaque chapitre et section du rapport national du SIMPOC avec, le cas échéant, une référence à certains ou à tous les points suivants:

- contenu et objectif du chapitre ou de la section;
- exemples de tableaux (avec référence aux exemples de l'annexe F de ce manuel correspondant à cette section; ne s'applique qu'aux chapitres 3, 5, 6, 7 et 8 du rapport national);
- discussion et analyse, avec interprétation possible des résultats;
- questions et considérations liées à l'analyse;
- sources d'informations et de références utiles.

2.1. Préface

Contenu et objectif

La préface, ou l'avant-propos, doit contenir entre deux et quatre paragraphes rédigés par l'OIT/IPEC, le bureau national de statistique et/ou le ministère du Travail. La préface résume généralement l'importance, les objectifs et le contenu du rapport. Elle fait également place aux remerciements, mais ceux-ci peuvent également être présentés de façon séparée.

2.2. Tableaux

Contenu et objectif

Les tableaux et listes suivants sont inclus:

- Table des matières
- Liste des tableaux
- Liste des encadrés
- Liste des figures
- Liste des acronymes (facultatif)

La **table des matières** présente les chapitres, sections et sous-sections par ordre chronologique d'apparition dans le rapport, en précisant les numéros de page. Elle ouvre sur le résumé analytique – et *non* sur les composantes précédentes – et s'achève sur la

dernière annexe. La **liste des tableaux, encadrés et figures**, et, si nécessaire, **des acronymes**, est incluse dans la table des matières ou placée immédiatement après.

Questions à prendre en considération

La table des matières, qui fournit un schéma du rapport complet, devrait être précise, concise et d'accès facile.

La vérification de la table des matières et des listes de tableaux, encadrés, figures et acronymes doit être méticuleuse. Les auteurs du rapport devraient s'assurer du report de l'intitulé exact des en-têtes de section et des numéros de page dans la table des matières. Les titres des tableaux, graphiques et encadrés énumérés en début de document devraient être identiques à ceux présentés dans le corps du rapport.

2.3. Résumé analytique

Contenu et objectif

Le résumé analytique, d'une longueur de trois à cinq pages, conforte les principaux points du rapport. Il devrait être suffisamment concis pour permettre au lecteur de comprendre l'essence de l'étude tout en fournissant assez de détails pour refléter fidèlement le contenu du rapport.

Le résumé analytique suit parfois le même schéma que le rapport principal, mais, en général, son premier objectif est de souligner les points les plus importants de l'enquête. Il peut mettre l'accent sur l'interprétation des principaux résultats et recommandations, sans s'étendre en profondeur sur la méthodologie d'enquête et autres aspects techniques.

L'annexe B propose une liste des indicateurs fondamentaux qui résume certains des principaux résultats d'enquête sur le travail des enfants; une réflexion sur cette liste pourrait servir de base à la rédaction de ce résumé. Le lecteur doit être en mesure d'appréhender le résumé analytique indépendamment du rapport.

Si les fonds disponibles sont suffisants, le résumé analytique peut servir de base à la publication d'un résumé des conclusions de l'enquête. La publication d'un tel synopsis garantit la diffusion des résultats auprès d'un vaste public cible.

2.4. Chapitre 1: Introduction

Contenu et objectif

L'introduction du rapport national comprend quatre composantes principales:

- situation nationale globale;
- justification de l'enquête;
- objectifs de l'enquête; et
- schéma d'organisation du rapport.

2.4.1. Situation nationale globale

Contenu et objectif

Cette sous-section devrait inclure une présentation concise, mais complète, de la situation nationale globale en matière de démographie, santé, éducation et économie. Cette

information fournit le contexte dans lequel les résultats d'enquête seront interprétés. Les auteurs du rapport devraient garder à l'esprit que de nombreux lecteurs ne sont pas familiarisés avec la situation prévalant dans certains pays et cette information leur permettra de mieux la cerner.

Questions à prendre en considération

Choix des variables et autres informations à inclure. L'analyste devrait choisir avec soin les variables et autres données à inclure dans cette sous-section en se concentrant sur les informations servant à préciser l'environnement national dans lequel vivent et travaillent les enfants. Les faits présentés dans cette sous-section devraient être reliés à l'analyse qui suit, de façon à soutenir le déroulement de l'enquête ainsi que les conclusions et recommandations.

Informations obligatoires. Dans tous les cas, l'analyste doit inclure l'année d'observation, des définitions précises des indicateurs utilisés et les données combinées comparables provenant de différentes sources (l'analyste doit s'assurer de la comparabilité des données combinées provenant de différentes sources, mais l'utilisation de telles données n'est pas obligatoire).

Sources et références

Les données peuvent, pour leur grande part, avoir déjà été collectées et publiées par les agences gouvernementales telles que le bureau national de statistique, les ministères du Travail, de l'Éducation et de la Santé, et la banque centrale. Au rang des autres sources importantes de données sur la démographie, l'éducation, la santé et l'économie, figurent: *Rapport sur le développement dans le monde* (Banque mondiale), *Enquêtes démographiques et de santé* (USAID), *Rapport mondial sur le développement humain* (PNUD), Base de données internationale (Bureau américain du recensement), *Annuaire des statistiques du travail* et *Indicateurs clés du marché du travail* (OIT), *Annuaire démographique* (Division de statistique des Nations Unies), *Annuaire statistique* (UNESCO), et *Etat de la population mondiale* (FNUAP). L'encadré 2 fournit des informations détaillées sur ces sources.

Encadré 2

Sources de données fournissant des informations contextuelles nationales

Les deux documents de la Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde* et *Indicateurs du développement dans le monde*, contiennent des informations sur plus de 500 indicateurs du développement. Les données couvrent plus de 200 pays et les thèmes incluent notamment la population et la démographie, la main-d'œuvre et l'emploi, l'éducation, la santé, l'environnement, le commerce, les finances publiques, les comptes nationaux, l'information et la technologie. En outre, des données chronologiques sont disponibles pour de nombreux pays. Les informations sont accessibles en ligne à l'adresse: <http://www.worldbank.org/data/wdi2001/> (depuis le 27 mars 2002).

Les *enquêtes démographiques et de santé* sont financées par l'Agence des Nations Unies pour le développement international (USAID) et mises en œuvre par Macro International Inc. Ces enquêtes fournissent des informations concernant la population, la santé et la nutrition des femmes et des enfants des pays en développement. Plus de 100 enquêtes ont été menées en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique latine et le Proche-Orient. Les informations sont accessibles en ligne sur le site: <http://www.measuredhs.com/> (depuis le 27 mars 2002).

Le *Rapport sur le développement humain* est publié annuellement depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ce rapport indépendant présente des informations sur un large éventail d'indicateurs en vue d'évaluer globalement les niveaux de bien-être à long terme dans plus de 200 pays. Outre des indicateurs individuels sur des sujets tels que l'éducation, la santé, la performance économique, le commerce, les dépenses publiques et la technologie, le rapport inclut des indicateurs composites tels que l'indicateur du développement humain, l'indicateur sexospécifique du développement humain, l'indicateur de la participation des femmes et l'indicateur de la pauvreté humaine. Les informations sont disponibles sur le site: <http://www.undp.org/hdro> (depuis le 28 mars 2002).

La *Base de données internationale* du Bureau américain du recensement est accessible en ligne; elle fournit des estimations et projections sur la population et autres tableaux statistiques de données socio-économiques et démographiques pour 227 pays et régions du monde. Les données disponibles portent sur des thèmes tels que: population, tables de mortalité et de survie infantiles, fécondité et présomption de survie des enfants, migration, situation de famille, planification familiale, alphabétisation, main-d'œuvre, emploi et revenus, ethnicité, religion et langue. En outre, des données sont disponibles sur les tendances de nombreuses mesures. Les informations sont disponibles sur le site <http://www.census.gov/ipc/www/idbnew.html> (depuis le 28 mars 2002).

L'*Annuaire des statistiques du travail*, dont la première publication remonte à 1935/1936, est publié par le Bureau international du Travail (BIT); il contient 31 tableaux sur des sujets variés liés au travail: population économiquement active, emploi, chômage, durée du travail, salaires, coût du travail, prix à la consommation, lésions professionnelles, et grèves et lock-out. Chaque publication annuelle reprend généralement les dix années antérieures et contient des informations relatives à 190 pays. Les données sont disponibles en ligne à l'adresse: <http://laborsta.ilo.org/> (depuis le 20 juillet 2003).

L'*Annuaire démographique*, publié par la Division de statistique des Nations Unies, en est actuellement à sa cinquante et unième édition; il présente des informations démographiques sur plus de 233 pays et régions du monde. Pour les années les plus récentes, les données sont celles fournies par les bureaux nationaux de statistique sur des sujets tels que la taille de la population, sa composition, la fécondité, la mortalité, la nuptialité et les divorces. Les données sont ventilées en fonction de la zone de résidence (urbaine/rurale) le cas échéant. Les informations sont accessibles en ligne à l'adresse: <http://www.un.org/depts/unsd/> (depuis le 28 mars 2002).

L'*Annuaire statistique de l'UNESCO*, compilé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, est une collecte complète des données internationales dans les secteurs de l'éducation, la science, la technologie, la culture et la communication. Il inclut des indicateurs tels que: taux d'inscription dans le primaire, le secondaire et le tertiaire; taux d'alphabétisation; diffusion des journaux; personnel enseignant; et recherche et développement. Les informations sont disponibles sur le site: <http://www.uis.unesco.org/en/stats/stats0.htm> (depuis le 28 mars 2002).

Le *Rapport sur l'état de la population mondiale* qui rend compte des activités du Fonds des Nations Unies pour la population est publié chaque année depuis 1978. Tous les ans, le rapport met l'accent sur un thème de préoccupation du moment et futur concernant la population, dont: santé et droits des adolescents, droits à la santé et à la santé génésique, pauvreté et environnement. Le rapport inclut également des indicateurs démographiques, sociaux et économiques ainsi que des tableaux et des graphiques présentant les données pour de nombreux pays. Le rapport est disponible en ligne à l'adresse: www.unfpa.org (depuis le 30 octobre 2003).

a) **Population et capital humain**

Contenu et objectif

Cette sous-section présente des informations sur la démographie, la santé et l'éducation de la population nationale en mettant l'accent, le cas échéant, sur la population infantine. Parmi les indicateurs et thèmes importants à envisager figurent:

Démographie

- taille de la population;
- densité de la population;
- distribution selon l'âge, le sexe et la zone de résidence (urbaine/rurale);
- tendance de la croissance démographique; et
- taux de naissance et de fécondité.

Santé

- espérance de vie à la naissance;

-
- mortalité maternelle;
 - mortalité infantile et post-infantile;
 - vaccinations;
 - prévalence du VIH/SIDA, si possible ventilée par sexe, pour les enfants et les adultes;
 - examen du système de soins national en termes d'accès, de financement, de programmes particuliers pour filles et garçons, et de dépenses publiques en matière de santé; et
 - examen des disparités sexuelles ou géographiques relatives aux indicateurs sanitaires, à l'accès aux soins médicaux ou à leur qualité.

Education

- taux d'alphabétisation;
- taux d'inscriptions dans le primaire et le secondaire ⁴;
- taux d'abandon scolaire;
- distorsion niveau scolaire-âge;
- mesures de la qualité des écoles (ratios maître-élèves, si appropriés ⁵ ou autres);
- accessibilité physique et économique des écoles;
- différences sexospécifiques des indicateurs de l'éducation et/ou discrimination fondée sur le sexe dans le système éducatif;
- programmes d'éducation spéciaux en vigueur concernant notamment les horaires souples, la réintégration scolaire ou les enfants qui n'appartiennent plus au groupe d'âge officiellement scolarisable dans le cycle considéré; et
- dépenses publiques totales dans l'éducation primaire et secondaire; dépenses totales d'éducation en part du produit intérieur brut et des dépenses publiques totales; part

⁴ Le taux net d'inscription rend compte du nombre de filles et de garçons inscrits à un niveau scolaire particulier, qui sont en âge d'être scolarisés à ce niveau; il s'exprime en pourcentage de la population en âge d'être scolarisée à ce niveau. Le taux brut d'inscription fournit le nombre de filles et de garçons inscrits à un niveau particulier exprimé en pourcentage de la population en âge d'être scolarisée à ce niveau. Le groupe d'âge de la population en âge d'être scolarisée à un niveau donné est déterminé par la réglementation nationale.

⁵ Le ratio maître-élèves ne devrait pas être toujours considéré comme une bonne mesure de la qualité de l'éducation dans un pays. A cet égard, voir l'article de P. Glewwe dans *Journal of Economic Literature*, Vol. 40, No. 2 (juin 2002), «Schools and skills in developing countries: Education policies and socio-economic outcomes». Pour un examen de la mesure de la qualité des écoles fondée sur les résultats, voir le document de E. Hanushek et V. Lavy «Do students care about school quality? Dropout behavior and achievement bias in developing countries», *Living Standard Measurement Study Working Paper No.107*.

des dépenses publiques en capital et des dépenses courantes consacrées à l'éducation, et les dépenses par élève⁶.

Observations et analyse

Les informations démographiques devraient fournir un bref aperçu de la taille et de la densité de la population ainsi que de ses tendances apparentes. La ventilation par région géographique, sexe et âge est particulièrement importante car elle permet de déterminer les régions les plus peuplées d'un pays, le profil d'âge de la population et la situation en matière d'équilibre démographique entre les sexes.

Les indicateurs liés à la santé et l'éducation reflètent le niveau national de développement humain. Ces variables méritent une attention particulière.

b) L'économie

Contenu et objectif

La situation économique nationale est un autre thème important. La perspective économique fournit des informations sur les tendances récentes en matière de croissance économique, sur l'évolution récente de l'économie et les plans gouvernementaux pertinents; tous ces facteurs peuvent affecter le travail des enfants.

Au rang des indicateurs économiques et informations importants figurent:

- revenu par habitant;
- principaux produits d'exportation et sources nationales de revenus;
- principaux secteurs de production et d'emploi;
- tendances des taux de croissance économique;
- pauvreté (pourcentage de population vivant dans un état de pauvreté et tendances de la pauvreté);
- inégalités de revenus (telles que mesurées par les coefficients de Gini, les ratios de revenu ou autres);
- examen des principales tendances récentes de l'économie suite aux chocs économiques tels que crises monétaires, récessions ou catastrophes naturelles (tremblements de terre, sécheresse ou autres) le cas échéant; et
- examen des principaux plans économiques, politiques gouvernementales d'allègement de la pauvreté, investissements internationaux importants et perspective économique générale à court et moyen terme.

Focalisation sur le bien-être des enfants. La discussion sur le contexte économique national devrait mettre l'accent sur les aspects liés au bien-être des enfants. Par exemple, la pauvreté, est souvent citée comme une des causes principales du travail des enfants. Les

⁶ Certaines dépenses, à caractère local ou impliquant diverses institutions gouvernementales, peuvent ne pas être publiées; en conséquence, les données sur les dépenses publiques ne peuvent pas toujours être interprétées comme reflétant fidèlement les dépenses réelles d'éducation. Cet indicateur devrait donc être utilisé comme une approximation des dépenses réelles.

informations concernant le revenu par habitant, la pauvreté, et les inégalités de salaire donnent une idée de l'ampleur et de l'intensité de la pauvreté monétaire dans un pays donné.

Les informations relatives à la structure de l'économie et aux principaux secteurs d'emploi peuvent être ultérieurement comparées avec les secteurs de prédilection du travail des enfants fournis par les résultats de l'enquête afin de déterminer si le travail des enfants suit la structure générale de l'économie.

Marché du travail national. Une description générale du marché du travail national s'impose à ce stade, attendu les liens que ce dernier entretient avec le travail des enfants. Les données suivantes peuvent fournir des informations utiles:

- taux de participation;
- chômage;
- sous-emploi visible et invisible;
- salaires minimums et moyens;
- tendances des taux salariaux relativement au coût de la vie;
- importance du secteur informel;
- problèmes d'emploi rencontrés par les hommes et les femmes (notamment: disparités en matière de salaire, de taux de chômage et de sous-emploi); et
- plans gouvernementaux de création d'emplois.

Observations et analyse

Les informations relatives au marché du travail national informent le lecteur sur les opportunités existantes pour les adultes et la qualité des emplois disponibles.

- Des **taux de chômage et de sous-emploi élevés** sont le signe de graves problèmes d'emploi pour les adultes et de salaires minimum moyens faibles ou stagnants.
- Une **grande taille du secteur informel** indique des problèmes liés à la qualité des emplois disponibles car on suppose généralement que les conditions d'emploi sont meilleures dans le secteur formel.
- La **discrimination fondée sur le sexe** se reflète dans des salaires plus faibles et des taux de chômage et de sous-emploi plus élevés pour les femmes.
- Les **plans de création d'emplois du gouvernement** peuvent être un indicateur de la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la situation de l'emploi dans un pays et constitue un point positif pour les adultes sur le marché du travail.

Questions à prendre en considération

Toujours spécifier si les données sont réelles ou nominales. Lors de l'examen des données économiques, préciser si les données sont en termes réels ou nominaux et le cas échéant, pour des comparaisons dans le temps par exemple, les données devraient être en termes réels.

Inclure le taux de change de la monnaie ou l'équivalent en dollars. En outre, pour les lecteurs peu familiarisés avec la monnaie locale d'un pays, lorsque les montants sont indiqués en monnaie locale, inclure le taux de change correspondant ou l'équivalent en dollars américains.

2.4.2. Justification de l'enquête

Cette partie précise l'intérêt de l'enquête et fournit les informations recueillies sur le travail des enfants dans le pays.

a) **Situation nationale et globale du travail des enfants**

Contenu et objectif

La seconde sous-section de la partie consacrée à l'introduction *a)* décrit la situation globale du travail des enfants⁷ et *b)* fait référence à toute connaissance antérieure sur la situation du travail des enfants spécifique au pays. Le contexte de l'enquête détermine lesquelles des dimensions ci-après doivent composer cette sous-section:

- *Besoin d'informations quantitatives en cas de pénurie de ce type d'informations.* Lorsque aucune collecte de données sur le travail des enfants n'a été antérieurement menée, examiner le besoin d'informations quantitatives sur le travail des enfants à l'échelon national. Expliquer la nature intrinsèque des efforts consentis par le SIMPOC pour collecter des données et l'intérêt du rapport national:
 - les données peuvent servir d'informations de base sur la situation actuelle du travail des enfants; et
 - ces informations peuvent contribuer à l'élaboration des politiques et programmes de lutte contre le travail des enfants, et informer les responsables politiques, les fonctionnaires gouvernementaux, les organisations communautaires et le public en général sur la nature et l'ampleur du travail des enfants dans leur pays.
- *Données à valeur ajoutée.* Si des données sur le travail des enfants sont déjà disponibles dans le pays, elles peuvent constituer une sous-section spécifique pour examiner la valeur ajoutée des données nouvelles.
- *Suivi des enquêtes antérieures.* Les sources d'informations statistiques existantes incluent: enquêtes nationales régulières auprès des ménages, enquêtes du SIMPOC, enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF (avec une composante sur le travail des enfants), enquêtes de la Banque mondiale sur les conditions de vie et évaluations rapides de l'OIT/IPEC sur les pires formes de travail des enfants. Si l'enquête actuelle est une enquête de suivi, sa valeur peut tenir à ce qu'elle permet d'estimer les progrès déjà réalisés en matière de lutte contre le travail des enfants et d'évaluation de l'utilité des politiques et programmes mis en œuvre.
- *Limites attendues.* Il faut également faire mention des difficultés générales liées à la mesure et l'analyse du travail des enfants, en précisant certaines limites et carences de l'enquête actuelle ainsi que les données sur le travail des enfants analysées et publiées dans le rapport national. Il est important d'expliquer les raisons de ces carences et les moyens éventuels de les surmonter à l'avenir.

⁷ Voir, par exemple, *Every child counts: New global estimates on child labour* (OIT, 2002a).

-
- *Objectifs réalistes.* Il faut mentionner toute pénurie d'informations susceptible de perdurer au-delà de l'enquête en cours sur le travail des enfants.
 - *Mention des institutions participantes.* Dans tous les cas, préciser le rôle des institutions ayant participé aux différentes étapes de la mise en œuvre de l'enquête afin de ne pas affaiblir le sentiment d'appropriation de l'enquête et de l'analyse.

b) Cadre juridique et institutions liées au travail des enfants

Contenu et objectif

Législation internationale. Lors de la présentation du cadre juridique de l'enquête, le rapport devrait indiquer si le pays a ratifié les principales conventions:

- Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989);
- Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, de l'OIT;
- Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, de l'OIT; et
- Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), qui définit entre autres les droits des femmes à l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi.

Législation nationale. Inclure un examen approfondi de la législation nationale visant à éliminer le travail des enfants ou autre législation sur le travail des enfants telle que:

- constitution nationale;
- législation du travail; et
- politiques éducatives.

Spécifier clairement les âges minimums fixés par la législation nationale en ce qui concerne l'accès à un travail régulier et aux travaux légers (le cas échéant) et l'âge de la scolarité obligatoire. Inclure une brève évaluation des dispositions de la législation nationale relatives visant à protéger les enfants contre l'exploitation de leur travail.

Institutions significatives. Enumérer et évaluer les institutions nationales et internationales clés ainsi que les programmes existants ou prévus jouant un rôle national important dans la lutte contre le travail des enfants.

2.4.3. Objectifs d'enquête

Contenu et objectifs

Décrire les motivations de l'enquête, incluant les objectifs du pays en matière de collecte et d'analyse des données. Voir l'encadré 3 pour des exemples d'objectifs clés.

Encadré 3

Exemples d'objectifs des enquêtes du SIMPOC sur le travail des enfants

- a) Instaurer un processus durable de collecte d'informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les facteurs responsables du travail des enfants dans le pays; déterminer les conditions de travail et leur impact éventuel sur la santé, l'éducation et le développement normal des enfants-travailleurs; et permettre d'analyser les disparités entre les groupes d'âge, les sexes, les groupes ethniques et les régions des pays concernés.

-
- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">b) Utiliser les données et informations sur le travail des enfants comme base de discussion entre les responsables politiques, les chercheurs et autres parties prenantes clés.c) Renforcer la sensibilisation de l'opinion publique à la situation nationale du travail des enfants, incluant les causes et conséquences possibles du travail des enfants et les conditions auxquelles sont astreints les enfants-travailleurs.d) Fournir des données et des informations à des fins de suivi et d'évaluation de la situation du travail des enfants aux niveaux national et sous-national.e) Améliorer la coordination entre les agences et les organisations œuvrant dans le secteur du travail des enfants en particulier et pour le bien-être des enfants en général. |
|---|

Cette sous-section offre également l'opportunité d'examiner la façon dont l'enquête sur le travail des enfants s'intègre dans le plan national global de suivi et d'évaluation de la situation du travail des enfants dans un pays donné.

2.4.4. Organisation du rapport

Contenu et objectif

Cette sous-section fournit une description succincte, chapitre après chapitre, de la façon dont procède le rapport.

2.5. Chapitre 2: Méthodologie et collecte des données

Contenu et objectif

Ce chapitre résume la méthodologie d'enquête et l'opération de collecte des données, et concerne les thèmes suivants:

- portée et couverture de l'enquête nationale sur le travail des enfants;
- questionnaire;
- plan d'échantillonnage et mise en œuvre;
- pré-test;
- formation des enquêteurs et des superviseurs, et travail sur le terrain;
- traitement des données;
- taux de réponse et pondération;
- fiabilité des estimations (effets du plan de sondage et erreurs d'échantillonnage); et
- enseignements tirés et améliorations futures.

Questions à prendre en considération

Différentes étapes de l'enquête peuvent contribuer à la rédaction de cette section. Lorsqu'il est possible et approprié, les rédacteurs devraient débattre de cette question avec le personnel d'enquête et notamment les superviseurs sur le terrain et les responsables du traitement des données afin de tirer parti de leur expérience.

Inclure les informations techniques additionnelles en annexe plutôt que dans le corps du document, en gardant à l'esprit que le lecteur n'est pas forcément sensibilisé à l'analyse statistique avancée.

Chacun des thèmes énumérés ci-avant est abordé dans une section spécifique du chapitre 2.

2.5.1. *Portée et couverture*

Contenu et objectif

Population cible. Cette sous-section identifie la population visée.

Enquête indépendante ou intégrée. Cette sous-section permet également de préciser si l'enquête est indépendante ou intégrée à une enquête existante telles que: enquête nationale sur la population active, enquête nationale auprès des ménages, enquête sur la démographie et la santé, enquête de la Banque mondiale sur le niveau de vie (LSMS) ou enquête par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF. S'il s'agit d'une enquête intégrée, préciser également les modifications apportées à l'enquête existante, outre le module sur les activités enfantines. Par exemple, le Costa Rica et El Salvador ont intégré un module à l'enquête nationale annuelle menée auprès des ménages et ont abaissé l'âge limite inférieur d'accès à l'emploi en vue d'inclure les enfants de cinq ans et plus dans l'objectif de collecter davantage d'informations sur la population économiquement active de cet âge.

Précampagne de sensibilisation sur le terrain. Lorsqu'une précampagne publicitaire a été menée sur le terrain en vue de sensibiliser l'opinion publique à l'enquête nationale à venir sur le travail des enfants, mentionner les activités organisées, incluant la perception de leur utilité, les réussites et les enseignements tirés de la campagne.

Observation et analyse

Afin de déterminer la population cible, il peut être nécessaire d'identifier à la fois la population d'enquête et les segments exclus. Dans l'enquête de 1999 menée en Namibie sur le travail des enfants par exemple, la population cible incluait les enfants de 6 à 18 ans vivant dans des ménages privés alors que les enfants placés dans des institutions telles que des prisons et des hôpitaux étaient exclus (ministère du Travail, décembre 2000). Au Honduras, dans le cadre de l'enquête auprès des ménages de 2002, l'archipel des Bay Islands et la province de Gracias a Dios ont été exclus du fait de difficultés logistiques et des coûts élevés pour atteindre les populations vivant dans ces régions. Les unités d'habitation collectives (hôtels, hôpitaux, prisons, quartiers militaires et couvents) ont également été écartés tout comme les ambassades et les résidences des diplomates étrangers (OIT, 2003d).

2.5.2. *Questionnaire*

Contenu et objectif

Inclure une copie du questionnaire, de préférence en annexe. Le questionnaire constitue une ressource importante pour les lecteurs et il peut servir de modèle aux personnes intéressées par l'organisation d'enquêtes sur le travail des enfants. Si l'enquête utilise une série de modules/segments de questionnaire, une brève description des modules, incluant des données sur les destinataires des questions (à savoir enfants ou parents/tuteurs), fournit des informations clés sur l'ampleur des données collectées. Il est également important de mentionner les restrictions relatives à la recevabilité des personnes interrogées. En Colombie par exemple, les travailleurs domestiques n'ont pas été autorisés, indépendamment de leur âge, à répondre aux questions sur les activités des filles et des garçons au sein du ménage (OIT, 2003f).

2.5.3. Plan d'échantillonnage et mise en œuvre

Contenu et objectif

La description claire et concise du plan d'échantillonnage définit le contexte dans lequel doit s'inscrire l'ensemble des résultats. Elle aidera également les chercheurs qui souhaitent mener leur propre analyse des données sur le travail des enfants.

Les décisions relatives au plan d'échantillonnage et à la mise en œuvre doivent être décrites en détail (les directives concernant l'élaboration et la mise en œuvre de l'enquête sur le travail des enfants sont hors du champ de ce manuel)⁸. La sous-section consacrée au plan d'échantillonnage doit inclure des informations détaillées sur la base de sondage. En règle générale, celle-ci se fonde sur le recensement de population le plus récent. Les rapports devraient spécifier la base de sondage, l'année de sa création (et dans le cas d'un recensement, les mises à jour du cadre entre deux recensements) et les carences éventuelles connues.

Puis donner un aperçu du territoire de recensement, incluant la taille et autres stratifications ou segmentations telles que les unités primaires et autre ventilation des unités de sondage. Il est utile de fournir un tableau décrivant le nombre de territoires de recensement ou d'unités primaires dans chaque strate. Pour ce qui concerne le rapport de l'enquête nationale menée en Afrique du Sud par exemple, les unités primaires ont été divisées en province et en quatre types de zones: urbaine formelle, urbaine informelle, tribale et exploitation agricole commerciale.

Tableau 1. Nombre d'unités d'échantillonnage primaires par province et strate, Afrique du Sud, 1999

Province	Zone urbaine formelle	Zone urbaine informelle	Exploitation agricole commerciale	Autres zones rurales	Total
Western Cape	59	25	20	0	104
Eastern Cape	39	21	20	29	109
Northern Cape	23	10	20	6	59
Free State	35	20	20	12	87
KwaZulu-Natal	50	26	20	26	122
North West	28	20	20	18	86
Gauteng	91	45	20	0	157
Mpumalanga	25	20	20	18	83
Northern Province	22	20	20	32	94
Total	372	208	180	141	901

Source: *Survey of activities of young people: Metadata* (disponible en ligne à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/english/standards/ipec/simpoc/southafrica/index.htm>).

Après avoir présenté le nombre et la stratification des unités, décrire en détail les étapes successives utilisées pour sélectionner chaque unité finale d'analyse. Cette

⁸ Un manuel de l'OIT/SIMPOC sur les méthodologies d'enquête devrait paraître prochainement. Un manuel sur le traitement des données est actuellement disponible sur le site Internet du BIT: <http://www.ilo.org>.

description est très importante car cette information permettra de décrire le calcul précis des pondérations de population, permettant aux utilisateurs de données de choisir les pondérations pour leur analyse, le cas échéant.

Cette sous-section devrait également aborder certains autres aspects du plan d'échantillonnage. S'il s'agit par exemple d'une enquête sur le travail des enfants intégrée à une enquête existante sur la population active et qu'un système de rotation est utilisé, ou que des sous-groupes particuliers de population sont sur-échantillonnés, ces caractéristiques devraient être clairement signalées dans cette sous-section.

2.5.4. *Pré-test*

Contenu et objectif

Les informations concernant le pré-test (nombre de ménages interrogés et enseignements tirés de l'exercice notamment) sont très instructives pour les personnes désireuses de mener des enquêtes sur le travail des enfants.

Les difficultés rencontrées et leur résolution, incluant tout problème inopiné ou résultat inattendu et leur traitement, fournissent des enseignements utiles. Ceux-ci devraient être documentés. Selon le rapport national rédigé par l'Éthiopie par exemple, on a observé, durant l'étude pilote précédant l'enquête indépendante de 2001 sur le travail des enfants, que «les enfants de moins de 10 ans sont trop timides et ont des problèmes à comprendre l'intitulé des questions. En outre, leurs réponses ont été inconsistantes et illogiques. En conséquence, il a été décidé de restreindre l'utilisation du formulaire aux seuls enfants âgés de 10 à 17 ans.» (Ministère du Travail et des Affaires sociales, Bureau central de statistique et OIT, 2002.)

2.5.5. *Formation des enquêteurs et des superviseurs, et travail sur le terrain*

Contenu et objectif

Les **informations concernant les paramètres de sélection** des enquêteurs (notamment expérience, connaissances, sexe, compétences linguistiques, aptitude relationnelle avec les enfants) et les méthodes de formation utilisées pour les superviseurs et les enquêteurs sont utiles aux enquêtes de suivi et aux personnes désireuses de mener leur propre enquête.

Les **informations concernant le terrain** peuvent inclure le nombre d'enquêteurs des deux sexes chargés de collecter les données; le nombre de superviseurs des deux sexes; le nombre d'enquêteurs par superviseur; les relations sur le terrain entre les superviseurs et les enquêteurs; et les actions menées en vue de minimiser les erreurs liées à la collecte des données (notamment nouvel entretien par les superviseurs). Voir encadré 4.

Encadré 4
Exemple de rapport sur la formation

«Au total, 195 enquêteurs et 40 chefs d'équipe issus du Bureau central de statistique, du ministère du Service public, de l'Emploi et de la Protection sociale, et du ministère de l'Éducation ont participé à une formation de troisième niveau, qui s'est déroulée entre le 14 et le 17 septembre 1999. Cette formation s'est répartie sur deux jours d'instructions théoriques avec examens blancs. Une journée a été consacrée à la pratique sur le terrain en utilisant des répondants réels et une autre journée à la discussion de l'expérience sur le terrain. À la fin de la formation, les stagiaires ont passé un test pour cerner leur compréhension des concepts et définitions employés dans le manuel de formation utilisé durant les séances. Pendant ce stage, la communication entre les trois centres a été maintenue afin de garantir l'uniformité de la formation.» (voir p. 12).

Problèmes de calendrier. Expliquer tout problème de calendrier susceptible d'avoir affecté les résultats; le retard peut être dû au démarrage ou à la fin des moissons, à la saison des pluies, à une catastrophe naturelle ou à une incapacité à atteindre les régions visées pour raison d'insécurité ou autres.

Cette sous-section devrait également inclure toute autre information pertinente en provenance du terrain, incluant la durée de la collecte de données. Alors que les erreurs non imputables à l'échantillonnage sont, dans leur ensemble, difficilement quantifiables, les informations ci-avant peuvent fournir un aperçu des secteurs pertinents susceptibles d'affecter les erreurs non dues à l'échantillonnage de l'enquête.

2.5.6. *Traitement des données*

Contenu et objectif

Le *traitement des données*, qui fait partie intégrante de l'enquête, bénéficie généralement d'une attention insuffisante dans les discussions liées à la collecte des données et aux activités de l'enquête. Il affecte pourtant la qualité de l'ensemble des données et doit être considéré avec autant d'égards que l'élaboration du questionnaire, le plan d'échantillonnage et l'analyse des données⁹.

Méthodes de saisie des données. Les rapports nationaux devraient inclure des informations sur les méthodes utilisées pour saisir les données («double saisie» et «saisie intelligente») et les logiciels utilisés pour la saisie et le nettoyage des données. Le Bureau central de statistique de Zambie et le Bureau national de statistique des Philippines par exemple ont utilisé le logiciel du Bureau américain du recensement (Integrated Microcomputer Processing System, IMPS) pour la saisie des données d'enquête sur le travail des enfants. Le Bureau central de statistique de Zambie s'est appuyé sur le logiciel SAS (Statistical Analysis System) pour le nettoyage des données.

Techniques d'imputation. Cette sous-section devrait également inclure un examen des techniques d'imputation utilisées, notamment en cas de nombreuses données manquantes pour des variables telles que la date de naissance ou le revenu familial. Il doit décrire la façon dont les résultats peuvent être affectés par les imputations.

Cohérence ou vérification logique. Cette sous-section décrit la cohérence ou la vérification logique visant à améliorer la qualité des données.

2.5.7. *Taux de réponse et pondération*

Contenu et objectif

Les taux de réponse expriment la fraction de l'échantillon ayant répondu à l'enquête et fournissent des informations importantes sur la qualité de l'enquête et sur les possibilités de généralisation des résultats à la population concernée.

Les taux de réponse peuvent être fournis à différentes étapes du processus d'échantillonnage. Tous les rapports devraient fournir les taux de réponse des ménages, des individus ou des enfants, en les ventilant si possible par sexe, afin de permettre de détecter les structures permettant d'atteindre les garçons/hommes et les filles/femmes à des fins d'entretien.

⁹ Pour plus d'informations sur le traitement des données, voir le manuel de l'OIT/SIMPOC: *Child labour survey data processing and storage of electronic files: A practical guide* (Genève, OIT, 2002).

Méthodes de calcul des pondérations de l'échantillon. Les auteurs du rapport national devraient également fournir, le cas échéant, une description détaillée des formules et méthodes utilisées pour calculer les pondérations de l'échantillon à la fois pour les ménages et les personnes.

Ajustements des pondérations de l'échantillonnage. Tout ajustement des pondérations pour sous-dénombrement, surdénombrement ou défaut de réponse par exemple devrait être soigneusement spécifié. Ainsi dans l'enquête menée au Nicaragua sur le travail des enfants, les provinces de la côte Atlantique ont été représentées statistiquement mais elles avaient un faible taux d'échantillonnage dû à une densité de population peu élevée et à l'inaccessibilité de certaines communautés vivant dans cette région. D'un autre côté, les ménages à faibles revenus des régions urbaines ont été surdénombrés. Ces surdénombrement et sous-dénombrement ont été compensés par des ajustements des pondérations de l'échantillonnage tel qu'expliqué dans le rapport national (OIT, 2003e).

Sources et références

- Couper, M.; De Leeuw, E. «Nonresponse in cross-cultural and cross national surveys», dans Harkness, J.; van de Vijver, F.; Mohler, P. (2000). *Cross-cultural survey methods* (New York, Wiley).
- American Association for Public Opinion Research. *Standard definitions: Final dispositions of case codes and outcome rates for surveys*. Disponible en ligne à l'adresse:
http://www.aapor.org/default.asp?page=survey_methods/standards_and_best_practices/standard_definitions.
- Hussmans, R.; Mehran, F.; Verma, V. (1990). *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO manual on concepts and methods*.
- OIT/IPEC. A paraître. *Child labour statistics: Methodologies for data collection through surveys*.

2.5.8. Fiabilité des estimations (effets du plan de sondage et de l'échantillonnage)

Contenu et objectif

Cette sous-section inclut généralement une discussion sur la fiabilité des estimations basées sur les données de l'enquête nationale.

A la fois, les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non imputables à l'échantillonnage affectent la fiabilité des estimations.

Les **erreurs non imputables à l'échantillonnage** se produisent généralement, mais pas uniquement, lors des étapes liées à la collecte et au traitement des données, et elles sont notamment dues aux problèmes suivants:

- incapacité à recueillir des informations sur toutes les personnes de l'échantillon;
- différences d'interprétation des questions;
- incapacité des répondants à fournir les informations exactes ou volonté délibérée de ne pas les communiquer;
- incapacité des répondants à se souvenir des informations;

-
- erreurs lors de la collecte et du traitement des données;
 - erreurs lors de l'estimation des données manquantes;
 - et incapacité à représenter l'ensemble des ménages de l'échantillon et des personnes les composant (sous-dénombrement).

Exemples. Les enquêtes auprès des ménages peuvent sous-estimer le taux de participation des filles par exemple car, pour des raisons culturelles, les répondants n'assimilent pas toujours les activités économiques exécutées par les filles à un travail; une fillette peut être considérée comme inactive alors qu'en fait, elle est économiquement active. Ainsi l'étude censée évaluer, par le biais de nouveaux entretiens, le travail des enquêteurs ayant participé à la collecte de données dans le cadre du recensement de population (Current Population Survey) mené par le département américain du Travail en vue de mesurer l'emploi et le chômage aux Etats-Unis, a montré que les données publiées par l'enquête ont tendance à modérer les distorsions systématiques (département américain du Travail, 2001).

En général, les **erreurs d'échantillonnage** découlent plus spécifiquement du plan de sondage et font référence aux incertitudes liées aux facteurs chance affectant la sélection d'unités particulières de l'échantillon.

Les erreurs d'échantillonnage sont en partie fonction du plan de sondage utilisé et de la méthode d'estimation choisie. Elles peuvent être mesurées, pour une estimation donnée, par l'écart type. Selon Hussmans, Mehran, et Verma (1990), «une des bonnes pratiques largement admises consiste à accompagner les résultats d'enquête par des informations détaillées sur la variabilité d'échantillonnage des estimations d'enquête dont il faudra tenir compte lors de l'interprétation des résultats» [p. 323].

C'est une tâche trop longue et pesante de calculer et fournir les écarts types de chaque estimation. Mais il est extrêmement utile de le faire pour certains indicateurs clés. Ceci peut inclure par exemple la présentation des écarts types à la fois pour la population totale et les sous-groupes de population tels que les niveaux et pourcentages d'enfants actifs ou de fréquentation scolaire (en ventilant si possible par groupe d'âge spécifique ou sexe). L'encadré 5 fournit un exemple de présentation d'écarts types, d'intervalles de confiance et du coefficient de variation (CV), qui constituent une autre mesure de la dispersion, pour des variables clés de l'enquête à indicateurs multiples menée auprès des ménages du Costa Rica en 2002.

Encadré 5

Tableau 2. Calcul de variance de variables sélectionnées dans le cadre de l'enquête à indicateurs multiples menée auprès des ménages, Costa Rica, 2002

Variable	Estimation	Ecart type	CV (%)	Intervalle de confiance de 95%		Nombre d'observations
				Inférieure	Supérieure	
Population totale	3 997 883	83,519	2,09	3 834 186	4 161 580	44 138
Main-d'œuvre	1 695 018	34,37	2,03	1 627 653	1 762 383	18 176
Salariés	1 586 491	32,074	2,02	1 523 625	1 649 357	17 044
Chômeurs	108 527	5,503	5,07	97 741	119 313	1 132
Inactifs	1 365 809	27,62	2,02	1 311 675	1 419 943	15 076
Personnes de moins de 12 ans	937 056	29,527	3,15	879 182	994 935	10 886
Total des ménages						
Ménages pauvres	20,6	0,6	3,13	19,3	21,9	2 156
Ménages dont les besoins de base ne sont pas satisfaits	14,9	0,5	3,3	14,0	15,9	1 502
Ménages en état de pauvreté extrême	5,7	0,3	5,83	5,0	6,3	654
Non pauvres	79,4	0,6	0,81	78,1	80,7	7 188
Ménages urbains:						
Pauvres	17,3	0,8	4,73	15,7	18,9	726
Ménages dont les besoins de base ne sont pas satisfaits	13,8	0,7	5,00	12,4	15,1	576
Ménages en état de pauvreté extrême	3,5	0,3	9,66	2,9	4,2	150
Ménages non pauvres	82,7	0,8	0,99	81,1	84,3	3 159
Ménages ruraux:						
Ménages pauvres	25,4	1,0	3,92	23,4	27,3	1 430
Ménages dont les besoins de base ne sont pas satisfaits	16,6	0,7	3,98	15,3	17,9	926
Ménages en état d'extrême pauvreté	8,8	0,6	6,98	7,6	10,0	504
Ménages non pauvres	74,6	1,0	1,33	72,7	76,6	4 029

Source: BIT, 2003b.

Certains bureaux nationaux de statistique disposent de leurs propres critères de présentation des estimations, des écarts types et des intervalles de confiance. Ainsi le Département administratif national de statistique de Colombie (DANE) a adopté les critères généraux suivants pour évaluer la qualité des informations:

Tableau 3. Critères d'évaluation de la qualité des données en Colombie

Coefficient de variation	Qualité
Inférieur à 5 %	Bonne
Entre 5 % et 10 %	Acceptable
Entre 10 % et 15 %	Piètre
Supérieur à 15 %	Non souhaitable

Source: OIT, 2003f.

Pour les estimations avec un coefficient de variation (CV) supérieur à 10 pour cent, DANE recommande qu'elles soient présentées en même temps que leur intervalle de confiance. Par exemple, le nombre de filles et de garçons à la recherche d'un emploi dans la ville de Bogota a été estimé à 2,3 pour cent mais avec un coefficient de variance de 21 pour cent. Dans ce cas, du fait que la qualité «non souhaitable» de l'estimation, un intervalle de confiance de 95 pour cent a été généré et le nombre de filles et de garçons en quête d'un emploi dans la ville est alors présenté comme se situant entre 1,4 et 3,2 pour cent.

L'**effet du plan de sondage** (*deff*) peut également s'avérer très utile pour mesurer l'effet global du plan d'échantillonnage sur la variabilité de l'échantillonnage. Il décrit la correction de la variance du plan d'échantillonnage lorsque l'on recourt à des plans de sondage complexes plutôt qu'à un échantillon aléatoire simple. Il peut être défini comme «le rapport de la variance observée d'un échantillon à la variance d'un échantillon aléatoire simple» (G. T. Henry, 1990). L'effet du plan de sondage est calculé en utilisant la formule suivante:

$$deff = \frac{\sigma^2}{\sigma_o^2} \text{ où}$$

σ^2 = variance d'une estimation basée sur le plan d'échantillonnage du moment, et

σ_o^2 = variance d'une estimation lorsque l'on recourt à un échantillon aléatoire simple

Un effet du plan de sondage égal à 1,0 est le signe que le plan d'échantillonnage utilisé est aussi efficace qu'un échantillon aléatoire simple alors qu'un chiffre supérieur à 1,0 indique une augmentation de l'erreur d'échantillonnage basée sur le plan du moment plus complexe et moins efficace.

Les logiciels informatiques peuvent permettre de calculer les variances et les effets du plan de sondage. Les enquêtes sur la démographie et la santé utilisent le logiciel ISSA (Integrated System for Survey Analysis), qui permet de calculer les écarts types des plans d'échantillonnage complexes. Les logiciels statistiques, STATA et SUDAAN, calculent également les effets du plan de sondage et les écarts types dans le cas de plans d'échantillonnage complexes.

Cette sous-section peut s'achever sur une évaluation globale de la qualité et de la fiabilité des données.

Questions à prendre en considération

Décrire soigneusement toutes les étapes menées sur le terrain. Lorsque les enquêteurs ou les superviseurs ont soumis des rapports après le travail de terrain ou si une séance de comptes rendus a été organisée après la collecte des données, ceux-ci peuvent servir de composantes utiles pour l'évaluation qualitative des informations, en fournissant notamment un aperçu des erreurs non imputables à l'échantillonnage. D'où la nécessité de documenter soigneusement toutes les étapes menées sur le terrain.

Sources et références

Pour une discussion plus approfondie des écarts types, voir Hussmans, R.; Mehran, F.; Verma, V. (1990). *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO manual on concepts and methods*. Pour des exemples de pays fournissant des informations permettant aux utilisateurs de calculer les écarts types approximatifs, voir les publications suivantes: David Stoker «Technical note

on the estimation and the use of standard errors» (juin 2001); département américain du Travail, Bureau des statistiques du travail: *Employment and earnings* (2001); Statistique Canada (février 2001).

2.5.9. Enseignements tirés et améliorations futures

Contenu et objectif

Les **enquêtes de suivi** sont toujours d'une grande utilité. Outre qu'elles fournissent des données actualisées sur le travail des enfants, elles permettent également d'identifier, aux niveaux national et sous-national, l'évolution ou les tendances du travail des enfants et des conditions de travail auxquelles sont astreints les enfants des deux sexes. Ces informations clés assurent un suivi des progrès à l'échelon national et permettent de faire pression dans le but d'encourager les responsables politiques et autres parties prenantes clés à concentrer leur attention et les ressources sur les problèmes liés au travail des enfants.

Une des façons d'encourager le déroulement d'une enquête de suivi consiste à l'intégrer à un système d'information national global et à souligner son intérêt pour divers usages. L'identification des enseignements tirés et la suggestion d'améliorations futures constituent des informations clés utiles pour les:

- enquêtes à venir dans le pays concerné; et
- autres pays ou organisations intéressés à mener leur propre enquête sur le travail des enfants.

Au Zimbabwe, par exemple, l'enquête nationale menée en 1999 sur le travail des enfants a montré que la majorité des enfants de moins de neuf ans avaient des difficultés à comprendre et à répondre de façon logique à certaines questions sans l'aide de leurs parents ou tuteurs. En outre, l'expression «enquête sur le travail des enfants» a souvent été mal interprétée et a éveillé la méfiance des parents et des employeurs quant aux objectifs de l'enquête. En conséquence, durant la mise en œuvre, l'enquête a parfois privilégié l'expression «enquête sur les activités des enfants». Ce type d'information peut s'avérer utile lors de la préparation des enquêtes de suivi.

Limites de la méthodologie. Un examen général des limites méthodologiques devrait également être inclus ainsi que des suggestions pour les dépasser à l'avenir.

2.6. Chapitre 3: Caractéristiques de la population répondante

Contenu et objectif

Cette sous-section réunit des informations démographiques et économiques simples sur la population cible, notamment les filles et les garçons de 5 à 17 ans. Elle permet au lecteur de replacer le rapport dans son contexte et d'anticiper l'accent qui sera mis sur les enfants actifs (chapitre 5), les enfants astreints à des tâches ménagères (chapitre 5) et surtout les enfants astreints à un travail dommageable (chapitres 6, 7 et 8).

Cette sous-section doit inclure les informations suivantes:

- composition de la population;
- informations économiques sur les ménages; et
- caractéristiques des ménages en matière d'éducation.

2.6.1. *Composition de la population*

Contenu et objectif

Cette sous-section fournit des informations démographiques générales sur la population répondante, incluant des caractéristiques liées à l'âge et à la structure sexuelle de la population et sa distribution régionale ou provinciale ainsi que la répartition entre zones urbaines et rurales.

Exemples de tableaux (voir annexe F)

- Population totale par sexe et groupe d'âge (tableau 1).
- Population par zone de résidence (urbaine/rurale) et sexe, par groupe d'âge (tableau 2).
- Population des enfants de 0 à 17 ans par sexe, par année d'âge (tableau 3).
- Population par zone de résidence (urbaine/rurale) et sexe, par province/région et rapport de masculinité par zone de résidence (urbaine/rurale), par province/région (tableau 4).

Observations et analyse

Les discussions peuvent porter sur:

- l'âge de la population (cette information est facilement déduite de la pyramide des âges);
- le degré d'urbanisation du pays tel que révélé par le pourcentage de personnes résidant dans les zones urbaines;
- l'équilibre entre les sexes tel que révélé par les ratios sexospécifiques;
- l'identification des zones urbaines et rurales les plus peuplées du pays; et
- les différences apparentes de taille relative ou de composition sexuelle de la population enfantine entre les zones urbaines et rurales et entre les régions et les provinces.

2.6.2. *Caractéristiques économiques des ménages*

Contenu et objectif

Cette sous-section devrait permettre d'améliorer la compréhension de la situation économique nationale globale des ménages et des personnes, notamment des filles et des garçons. Elle est particulièrement utile pour replacer la situation des enfants des deux sexes dans son contexte car de nombreuses études ont souligné le lien entre le travail des enfants et la pauvreté.

Exemples de tableaux (voir annexe F)

- Nombre et pourcentage de ménages par quintile de revenus, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 5).

-
- Nombre et pourcentage de ménages dirigés par une femme ¹⁰ par quintile de revenus, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 6).
 - Nombre et pourcentage de ménages par activité principale génératrice du revenu familial, par région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 7).
 - Pourcentage de ménages par détention de biens, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 8).
 - Nombre moyen de biens et pourcentage de ménages par nombre cumulatif de biens, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 9).
 - Nombre moyen de biens et pourcentage des ménages avec enfants ayant un nombre cumulatif de biens, par région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 10).
 - Nombre et pourcentage de ménages par mode d'occupation du logement, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 11).

Observations et analyse

Cette sous-section a pour but d'évaluer le bien-être socio-économique des ménages dans un pays. L'analyse devrait s'efforcer de déterminer si:

- les quintiles de revenus les plus faibles regroupent des pourcentages élevés de ménages avec enfants;
- leur principale source de revenus peut être considérée comme relativement stable;
- les biens détenus sont nombreux ou rares; et
- un grand nombre de ménages sont propriétaires de leur logement, ce qui peut être le signe d'une meilleure situation socio-économique.

Noter toutes les différences régionales. La situation socio-économique varie généralement d'un pays à l'autre et il est important de souligner toute divergence régionale.

La *distribution des ménages dirigés par une femme* par quintile doit être comparée à celle de l'ensemble des ménages afin de déterminer s'ils sont plus affectés par la pauvreté.

Questions à prendre en considération

Sous-estimation des revenus. Les enquêtes sous-estiment souvent les revenus car les personnes interrogées rechignent généralement à communiquer cette information aux enquêteurs. Les données se limitent aussi parfois aux revenus salariaux ou du travail et n'incluent pas d'autres sources de revenus telles que le loyer, les bénéfices ou les intérêts. En outre, dans les pays en développement, et notamment dans les zones rurales, attendu que de nombreux ménages vivent en totalité ou en partie de l'agriculture de subsistance ou

¹⁰ Il s'agit d'un ménage ayant une femme à sa tête (personne référente) lors de l'entretien. Il faut garder à l'esprit que l'identification du chef de famille est souvent considérée comme un parti pris sexiste car il est généralement admis que ce sont les hommes qui assument cette fonction même lorsque la femme contribue davantage économiquement, prend la majorité des décisions importantes, etc.

de l'agriculture saisonnière de nature sporadique, le revenu ne permet pas toujours de quantifier la situation économique.

Le lecteur devrait pouvoir disposer d'un large éventail de mesures afin de pouvoir déduire une estimation de la situation économique d'un ménage. Celles-ci incluent:

- principales sources de revenus des ménages;
- dépenses;
- détention de biens tels que: automobiles, bicyclettes et postes de télévisions; et
- type de logement et mode d'occupation.

Autres limites. a) Les biens sont associés à des coûts variables et cette donnée n'est pas prise en compte dans les récapitulatifs directs et les comparaisons en matière de détention de biens. b) La fiabilité des informations sur le mode d'occupation des logements est également contestée, notamment dans les pays où l'occupation illégale (squattage) est pratique courante, et où le régime foncier donne lieu à de nombreux litiges. Il est rare que les enquêteurs demandent à voir les titres de propriété lors des entretiens.

Utilisation d'un «indice de richesse». Une méthode plus élaborée d'évaluer la situation économique des ménages consiste à utiliser un indice de richesse (voir encadré 6 pour des instructions sur la construction d'un tel indice à partir des données d'enquête). Une fois calculé, celui-ci devrait permettre de faire des comparaisons et des tableaux croisés, et servir d'alternative à la mesure de la situation économique des familles fondée sur des variables telles que le revenu et les biens.

Par exemple, pour montrer l'évolution du travail des enfants en fonction de la situation économique des ménages, ces derniers peuvent être groupés en quintiles ou déciles en fonction de l'indice de richesse, et l'incidence du travail des enfants est alors calculée pour chaque groupe. Les tableaux montrant l'incidence et la distribution du travail des enfants selon les différentes variables de base et l'indice de richesse remplacent alors les tableaux 5 et 6; les tableaux 7 à 11 n'ont désormais aucune utilité. De façon similaire, l'indice de richesse peut remplacer les variables liées au revenu et aux actifs dans les tableaux.

Encadré 6
Evaluation de la situation socio-économique des ménages

Les informations sur le revenu collectées par le biais des enquêtes auprès des ménages manquent souvent de fiabilité car les personnes ont tendance à fournir aux enquêteurs une sous-estimation de leur revenu. a) En l'absence d'informations complètes ou fiables sur le revenu, les données sur les dépenses de consommation, lorsqu'elles sont disponibles, peuvent constituer une approximation acceptable de la situation socio-économique des ménages, même si des informations sur les prix sont nécessaires pour compléter la situation en matière de bien-être. b) Les actifs ou les indices de richesse sont d'autres outils utiles à l'évaluation de la situation socio-économique; la recherche récente fait apparaître un lien très étroit entre les actifs et la consommation des ménages (Filmer et Pritchett, 1998, et autres). Ces indices sont construits à partir d'informations telles que les caractéristiques des logements (matériaux de construction, nombre de pièces), l'accès à l'électricité, à l'eau et aux installations sanitaires et la détention de certains biens de consommation durables (radios, télévisions, réfrigérateurs, bicyclettes et automobiles).

Lors de la construction de ces indicateurs indirects du statut socio-économique, on peut utiliser une méthode d'analyse en «composantes principales» pour récapituler les informations sur la détention de biens et les caractéristiques sur le logement des ménages en un facteur unique (voir Filmer et Pritchett, 1998). L'analyse en composantes principales (ACP) est une technique de réduction des données qui permet de condenser un nombre de variables pour aboutir à un facteur unique en résumant ou appréhendant efficacement, par le biais de combinaisons linéaires de la série originale, l'«essence» des variables individuelles et la variation de l'ensemble des données initiales. L'indice prend la forme suivante:

$$\text{Indice} = a_1X_1 + a_2X_2 + a_3X_3 + \dots + a_nX_n$$

où X_i représente les n variables de la série de données initiales, ou dérivées de celle-ci, qui seront combinées en vue de construire l'indice, et a_i les pondérations (coefficients des composantes principales) à affecter à chacune des variables correspondantes et qui seront déterminées à partir des données.

La première étape du calcul de l'indice de richesse consiste à choisir les variables qui seront condensées pour évaluer la richesse. Suite aux travaux antérieurs menés sur la construction de l'indice de richesse et en se fondant sur les variables du questionnaire type du SIMPOC, il est suggéré d'utiliser la liste de variables ci-après; elle peut être adaptée au cas par cas pour tenir compte des informations collectées dans le cadre d'enquêtes spécifiques:

- détention d'une radio (binaire)
- détention d'un poste de télévision (binaire)
- détention d'un réfrigérateur (binaire)
- détention d'une bicyclette (binaire)
- détention d'une moto (binaire)
- détention d'une voiture (binaire)
- logement (quantitatif)
- accès à l'électricité (binaire)
- principale source d'eau potable (catégories: canalisations intérieures/canalisations extérieures/camions citernes/puits/rivière/cours d'eau/trou de sonde/fosse/mare/ruisseau)
- principal système de sanitaires (catégories: évacuation dans le réseau d'égout ou la fosse septique/latrines à chasse d'eau (du type à siphon hydraulique)/latrines à fosse améliorées (notamment latrines à fosse traditionnelle/autoventilée/à ciel ouvert/à seau/autre)
- principale source de combustible (catégories: gaz/électricité/énergie solaire/kérosène/bois/charbon/autre)

Les variables catégorielles devraient être de préférence ordinales plutôt que nominales et elles sont prises en compte dans l'équation comme une série de variables muettes (variables auxiliaires ou variables indicatrices).

La combinaison linéaire expliquant la variance maximale est appelée première composante principale et elle sert habituellement d'indice de richesse. Les analystes devraient s'efforcer de tester l'indice dérivé en le comparant avec d'autres variables telles que les dépenses de consommation ou la situation dans l'emploi. Des valeurs d'indice plus élevées sont sans doute liées à des dépenses de consommation plus importantes et à certaines situations dans la profession, et la vérification de la présence de telles relations peut être un bon moyen de tester la pertinence de l'indice dérivé.

Les principales composantes peuvent être aisément calculées en utilisant des logiciels statistiques. Ainsi, avec le logiciel SPSS, sous *Analyse*, option *Facteur* de la *Réduction des données*, on peut choisir la *Méthode en composantes principales*, *Extraction* et utiliser la *Matrice corrélation* pour calculer la première composante principale qui peut ensuite servir d'indicateur indirect du statut socio-économique tout au long de l'analyse comme expliqué précédemment. Voir le rapport sous-régional sur le travail des enfants relatif à l'Amérique centrale et la République dominicaine pour un exemple de calcul de l'indice de richesse à partir des données fournies par quatre enquêtes du SIMPOC (OIT, 2004a).

2.6.3. Caractéristiques des ménages en matière d'éducation

Contenu et objectif

Cette sous-section décrit la composition et la structure des ménages, incluant des informations relatives aux composantes suivantes:

- sexe du chef de famille (ou de la personne référente);
- taille du ménage;
- nombre d'enfants et d'adultes en âge de travailler au sein du ménage;
- caractéristiques des membres de la famille en matière d'éducation; et

-
- distribution par sexe des membres actifs dans chaque ménage.

Exemples de tableau (voir annexe F)

- Taille moyenne des ménages et pourcentage des ménages par taille, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 12).
- Distribution en pourcentage des ménages par nombre d'enfants, par province/région, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 13).
- Population d'enfants de 5 ans et plus, par niveau scolaire achevé, par groupe d'âge et sexe (tableau 14).
- Nombre moyen d'années d'école achevées par la population des 10 ans et plus, par zone de résidence (urbaine/rurale) et sexe, par groupe d'âge (tableau 15).
- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans actuellement scolarisés par sexe et âge (tableau 16).

Observations et analyse

Cette sous-section fournit une description générale des ménages et des membres les composant; elle doit souligner:

- toute différence visible de la taille des ménages et de la distribution du nombre d'enfants entre les zones et les régions urbaines et rurales;
- le niveau d'instruction de la population (élevé ou limité);
- toute différence visible dans les acquisitions scolaires quant au sexe, au groupe d'âge ou à la zone de résidence; et
- la fréquentation scolaire des enfants (cette information est très importante car elle servira de variable essentielle tout au long de l'analyse des activités enfantines et du travail des enfants).

Questions à prendre en considération

Nécessité d'un ajustement. L'âge de la scolarité obligatoire varie parfois en fonction des pays (il se situe généralement entre 4, 5 et 6 ans), et des ajustements sont nécessaires en vue de n'inclure que les enfants dont l'âge scolaire correspond à celui défini pour l'analyse.

2.7. Chapitre 4: Définitions relatives aux activités des enfants

Contenu et objectif

Ce chapitre est censé aider les lecteurs à comprendre les problèmes et à interpréter les résultats présentés dans le rapport national; il doit donc être rédigé aussi clairement que possible. Généralement, il:

- présente les définitions juridiques des concepts clés relatifs aux activités enfantines; et
- examine les principales différences entre celles-ci et les mesures statistiques utilisées dans le rapport basé sur les résultats d'enquête.

Les définitions juridiques sont parfois confuses et souvent complexes; elles contiennent des clauses et lois conditionnelles échappant à toute mesure statistique. Les rédacteurs devraient donc en informer le lecteur et expliquer les différences entre *a)* les définitions juridiques de concepts tels que «travaux légers» et «travaux dangereux», et *b)* les mesures quantitatives qui en sont dérivées pour les estimer. Le rapport devrait exposer de façon claire *a)* le débat en cours autour de ces concepts et *b)* les difficultés pratiques rencontrées pour quantifier le travail des enfants.

Le chapitre inclut des distinctions conceptuelles, notamment en ce qui concerne:

- activité économique *versus* activité non économique;
- travail du moment *versus* travail à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois; et
- activités ménagères *versus* travail des enfants *versus* travaux dangereux.

La mesure quantitative de concepts tels que «travail des enfants» et «travaux dangereux» diffèrera en fonction des différentes législations nationales. Ce manuel n'est donc pas en mesure de fournir une définition type de ces notions. Les concepts de base du «travail du moment», du «travail à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois», de l'«activité économique» et de l'«activité non économique» ont été définis par l'OIT¹¹ et ils sont, avec d'autres, brièvement décrits ci-après afin d'asseoir les définitions utilisées dans le rapport. Il est cependant nécessaire de s'assurer que ces concepts et définitions sont identiques à celles utilisées dans les statistiques et publications sur la main-d'œuvre du pays concerné.

Population économiquement active. Selon l'OIT (2000a), la population économiquement active «comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services, comme définis par les systèmes de comptabilité et bilans nationaux des Nations Unies».

La définition de l'activité économique inclut donc:

- les salariés (payés en espèces ou en nature);
- les travailleurs indépendants;
- les personnes travaillant pour leur propre compte;
- les apprentis recevant une rétribution en espèces ou en nature;
- les travailleurs familiaux non rémunérés qui consomment ou produisent des biens économiques ou des services pour l'autoconsommation du ménage; et
- les chômeurs.

Exclusion de la définition. Cette définition exclut les tâches ménagères effectuées au domicile personnel et les activités inhérentes à la scolarité.

¹¹ A cet égard, voir les résolutions relatives aux statistiques sur la population économiquement active, l'emploi et le chômage et le sous-emploi adoptées par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1982).

Enfants-travailleurs. A des fins d'analyse des données d'enquête sur le travail des enfants, la mesure quantitative des enfants travailleurs inclura les enfants ayant déclaré, qu'au cours de la période de référence, ils travaillaient à la production de biens et services comme définis par les systèmes de comptabilité (SCN) et bilans nationaux des Nations Unies. Cette définition englobe les personnes énumérées ci-dessus à l'exception des «chômeurs».

Personnes exclues de la définition. La définition ci-dessus exclut les personnes sans emploi mais à la recherche d'un travail.

«Travail». Il peut être défini en reprenant le libellé des questions utilisées dans le questionnaire sur le travail des enfants. Si l'enquête utilise les termes appropriés par exemple, les filles et les garçons seront considérés comme travailleurs s'ils:

- ont effectué un travail quelconque, incluant des activités domestiques, pour le compte d'une personne extérieure à leur propre famille; ou
- ont effectué un travail dans le cadre familial, par exemple dans une exploitation agricole ou une entreprise familiale.

Questions à prendre en considération

La définition des «enfants travailleurs» reste très controversée. Elle soulève bien des polémiques car elle restreint le terme d'enfants travailleurs à ceux astreints à des activités définies par le SCN en excluant d'autres activités telles que les tâches ménagères effectuées à leur propre domicile, qui sont parfois aussi, voire plus, dommageables que les activités économiques.

Enfants à la recherche d'un travail. Les enquêtes sur le travail des enfants omettent souvent d'intégrer des questions sur le désir de trouver un emploi et les activités de recherche d'emploi des enfants inactifs.

La mesure des enfants à la recherche d'un emploi permet d'identifier les enfants «à haut risque» d'alimenter la main-d'œuvre infantile car ils déclarent être disponibles pour occuper un éventuel emploi. Au Panama, les résultats de l'enquête menée en 2000 sur le travail des enfants a révélé que, alors que 6,3 pour cent des enfants des deux sexes de 5 à 17 ans avaient investi le marché du travail, 1,3 pour cent du total des enfants ne travaillaient pas mais souhaitaient exercer une activité, étaient disponibles pour travailler et en recherche active d'emploi; autrement dit, ils ne travaillaient pas mais étaient probablement exposés à un risque élevé de devenir des enfants-travailleurs (OIT, 2003g). Si une enquête nationale collecte des données sur ce groupe de filles et de garçons en quête d'un emploi, elle devra inclure dans le rapport une description brève et précise des principales caractéristiques du groupe afin de fournir une image plus complète de l'offre totale de main-d'œuvre infantile. Les groupes des enfants travailleurs et des enfants à la recherche d'un travail ne doivent pas être combinés pour l'analyse.

Questions à prendre en considération

Risque de sous-estimation. La mesure des enfants en quête d'un emploi doit cependant être interprétée avec précaution. Il est probable que de nombreux enfants inactifs des deux sexes entrent directement sur le marché du travail sans avoir à rechercher activement un travail, et de ce fait cette mesure risque de sous-estimer la population réelle d'enfants à risque de grossir les rangs des travailleurs.

Utilisation inappropriée de la mesure. Cette mesure des enfants à la recherche d'un emploi ne doit pas non plus être prise en compte dans le chômage des adultes lors du calcul

du taux de chômage national – vu leur âge, nombre de ces garçons et filles ne devraient pas être en quête d'un emploi.

Le chômage des jeunes est une préoccupation politique majeure à la fois dans les pays développés et en développement:

- d'un côté, un taux de chômage élevé parmi les jeunes compromet la productivité et le développement économique national futurs, car ils ont toutes les chances de rester chômeurs, piètrement qualifiés et inexpérimentés.
- d'un autre côté, les jeunes engagés dans des activités dangereuses ou autres pires formes de travail des enfants, dans les limites des dispositions de la convention n° 182, devraient être immédiatement soustraits et tenus à l'écart de ces activités.

Le simple fait que des filles et des garçons soient à la recherche d'un emploi ne signifie pas que nous devrions nous efforcer de générer du travail à leur intention sans tenir compte du type de travail. Mais de nombreux jeunes en quête d'un emploi – notamment ceux d'un âge supérieur à 14 ou 15 ans – peuvent être un bon indicateur de la nécessité pour un pays d'améliorer la qualité et la pertinence de la formation professionnelle.

«Activité économique du moment» et «activité économique effectuée à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois». L'OIT définit la population active du moment de la façon suivante (2000a):

- La «main-d'œuvre» ou «population active du moment» comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou les chômeurs.

Les enquêtes sur le travail des enfants incluent également des questions sur les enfants ayant exercé une activité économique à une période donnée au cours des 12 mois précédant l'enquête. A des fins d'analyse, on considère les enfants de ces deux catégories comme travailleurs s'ils ont déclaré avoir travaillé, qu'ils aient ou non été rétribués en espèces ou en nature pour ce travail.

Lors de l'enquête sur les enfants-travailleurs, il peut être nécessaire de n'utiliser que les deux conceptions suivantes:

- enfants ayant effectué un travail au cours de l'année écoulée ou pendant les 12 derniers mois précédant l'enquête, peu importe la durée de ce travail; et
- enfants occupant actuellement un emploi ou qui ont travaillé au moins une heure au cours des 7 derniers jours.

Observations et analyse

Intérêt de la mesure élargie. La mesure élargie du «travail effectué à un moment quelconque au cours de la période de référence» permet d'estimer le nombre d'enfants engagés dans une forme quelconque de travail au cours de l'année écoulée en vue d'identifier:

- les importants flux de travail saisonnier; et, potentiellement,
- les enfants ne travaillant que pendant les vacances scolaires ou sporadiquement en fonction des besoins familiaux; et
- un large éventail d'enfants qui, comme souvent, ne travaillent que de façon intermittente.

Intérêt de la mesure restreinte. La mesure de l'activité économique du moment, qui est généralement inférieure à la mesure du travail à un moment quelconque au cours des douze derniers mois, permet de déterminer les structures régulières du travail des enfants. En outre, il est possible de poser des questions plus approfondies sur les conditions de travail (notamment, durée du travail, moment de la journée, paiement) aux enfants ayant déclaré avoir travaillé la semaine précédente; en général, les enfants et leurs parents/tuteurs ont plus de facilité à se souvenir des activités du moment plutôt que d'un travail datant de plusieurs mois. Les enfants travailleurs au moment de l'enquête peuvent donc être soumis à une analyse plus complète.

Les chiffres peuvent considérablement varier d'une catégorie à l'autre. D'une part, ceci s'explique par le fait que, dans de nombreux pays, la majorité des enfants travaillent dans l'agriculture, qui est un secteur très saisonnier. Un autre pourcentage important d'enfants ne travaille que pendant les vacances scolaires ou de façon intermittente. Par exemple, l'enquête menée en 2000 au Nicaragua sur le travail des enfants et des adolescents a permis de collecter des informations sur près de 290 500 enfants ayant travaillé à un moment quelconque au cours des 12 mois précédant l'enquête contre seulement 253 100 pour les enfants actifs du moment (2003e).

Rapport sur les deux catégories. Il est préférable d'utiliser la population enfantine active du moment pour une enquête approfondie sur les enfants-travailleurs, mais la population constituée par les enfants ayant travaillé à un moment quelconque au cours des 12 mois passés présente également un intérêt et une section du rapport devrait être consacrée à une brève analyse de ces enfants (voir sous-section 2.8.1 de ce manuel).

Une brève comparaison des statistiques récapitulatives pour ces deux groupes peut révéler des différences et des similarités intéressantes.

Population inactive. L'OIT (2000a) définit la population «inactive» comme «toutes les personnes, indépendamment de leur âge, y compris celles ayant un âge inférieur à l'âge spécifié pour la mesure de la population active, qui n'étaient pas "économiquement actives"».

Activités non économiques. Qu'elles soient ou non économiquement actives, les personnes peuvent être engagées dans des activités non économiques. Les services domestiques et personnels effectués à titre non rémunéré par des membres de la famille (activités hors du cadre défini par le système de comptabilité nationale des Nations Unies) incluent:

- activités ménagères telles que: nettoyage, décoration, préparation des repas et service;
- soins aux enfants, handicapés ou personnes âgées au domicile personnel; et
- petites réparations au sein du foyer.

La population affectée à des activités non économiques est particulièrement importante pour l'analyse des activités auxquelles sont astreints les enfants des deux sexes car elle inclut les personnes effectuant des activités ménagères à leur propre domicile, dont une majorité sont des filles.

Questions à prendre en considération

L'analyse des activités non économiques des filles et des garçons fondée sur les données d'enquête se résume souvent à un examen de leur participation à des activités ménagères car peu d'informations sont collectées sur d'autres activités non économiques.

Travail des enfants à abolir (travail dommageable), pires formes de travail des enfants et travaux dangereux

Les enfants affectés à ces formes dommageables de travail présentent un intérêt analytique supérieur à celui des enfants travailleurs en général.

Le «**travail des enfants à abolir**» est prohibé par la législation nationale et les conventions internationales.

La convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, et les recommandations n°s 146 et 190 qui les accompagnent respectivement servent de fondement à la définition du travail des enfants à abolir.

La convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, fournit la définition internationale la plus complète possible faisant autorité en matière d'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail, et établit un critère selon lequel le travail ne doit pas compromettre la santé, le développement ou la scolarité des enfants. Il oblige les pays à fixer un âge minimum d'admission à l'emploi en stipulant que cet âge ne devrait pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire ni, en tout cas, à 15 ans.

La convention admet cependant une certaine flexibilité. Les pays dont l'économie ou les infrastructures éducatives n'ont pas atteint un développement suffisant peuvent ramener l'âge minimum à 14 ans. La convention autorise également l'emploi à des «travaux légers» des personnes de 12 ou 13 ans dépendamment de ce que l'âge minimum d'admission à un emploi régulier a été fixé à 14 ou 15 ans.

La convention définit les «**travaux légers**» comme des travaux n'étant pas «*a*) susceptibles de porter préjudice à la santé ou au développement des enfants; et *b*) de nature à porter préjudice à leur assiduité scolaire, à leur participation à des programmes d'orientation ou de formation professionnelles approuvés par l'autorité compétente ou à leur aptitude à bénéficier de l'instruction reçue» (OIT, 1973a).

Selon la convention n° 182, les «**pires formes de travail des enfants**» incluent:

- toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues;
- le travail forcé ou obligatoire;
- l'exploitation sexuelle à des fins commerciales;
- les activités illicites; et
- les travaux dangereux.

Les «**travaux dangereux**» font référence aux travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant (OIT, 2002d, p. 20). La recommandation n° 190 (R190) fournit des directives plus détaillées aux pays souhaitant définir les travaux dangereux sur le territoire national. Elle précise qu'une attention spéciale devrait être accordée:

- aux travaux qui exposent les enfants à des sévices physiques, psychologiques ou sexuels;
- aux travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés;

- aux travaux qui s’effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de manipuler ou porter de lourdes charges;
- aux travaux qui s’effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer des enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé; et
- aux travaux qui s’effectuent dans des conditions particulièrement difficiles, par exemple pendant de longues heures, ou la nuit, ou pour lesquels l’enfant est retenu de manière injustifiée dans les locaux de l’employeur.

Contraintes de la législation nationale. Les travaux légers et les travaux dangereux doivent être définis dans les limites de la législation nationale. De façon générale, les données d’enquête incluront dans la catégorie du «travail des enfants à abolir» les filles et les garçons qui *a)* travaillent durant la semaine de référence moyennant une rétribution en espèces ou en nature, *b)* travaillent en qualité de travailleur familial ou de domestique non rémunéré, et *c)* remplissent une des conditions suivantes:

- âge inférieur à l’âge minimum prévu par la législation nationale pour le secteur économique considéré ou le type de travail effectué;
- travaille pendant de longues heures ou un nombre d’heures supérieur à celui prévu par la législation en fonction de l’âge, du secteur économique ou du type de travail;
- est engagé(e) dans une des pires formes de travail;
- travaille dans des conditions dangereuses.

En vue de définir quantitativement les travaux dangereux et le travail des enfants à abolir, les analystes devraient commencer par consulter les dispositions de leur propre législation nationale en matière d’emploi et de scolarité des enfants en s’aidant des conventions n^{os} 138 et 182 et des recommandations n^{os} 146 et 190 qui les accompagnent respectivement.

Encadré 7
Exemples de mesure quantitative du travail des enfants à abolir

Les pays doivent toujours se référer à leur législation nationale spécifique, incluant la Constitution et la législation du travail, pour définir le travail des enfants et les travaux dangereux à des fins d’enquête (OIT, 1996). Dans tous les cas, les secteurs, professions et activités dangereuses considérés comme dangereux pour les adultes d’une région devraient au moins l’être également pour les enfants des deux sexes et ils peuvent servir de point de départ pour déterminer les travaux dangereux pour des enfants. De façon générale, les secteurs, professions ou activités jugés habituellement comme dangereux pour les filles et les garçons, et donc prohibés par la législation nationale, sont les activités minières, les activités maritimes, le travail avec des engins en mouvement, le travail qui implique de porter de lourdes charges, les travaux de construction et de démolition, le transport et le secteur du spectacle.

Au Salvador, la législation du travail interdit de façon explicite tout travail des enfants de nuit, sous terre, sous l’eau, avec du matériel explosif ou des substances inflammables, dans le secteur de la construction et de la démolition, impliquant un risque d’intoxication par des produits toxiques ou des émissions de gaz ou vapeurs délétères ou préjudiciables à la moralité ou aux bonnes habitudes des enfants (casinos, bars, théâtres, cabarets ou machines à imprimer des textes ou des images pornographiques). Une mesure statistique des travaux dangereux dans ce pays nécessiterait d’identifier les secteurs et professions entrant dans la catégorie décrite ci-avant.

Pour l’estimation globale du travail des enfants, l’OIT a supposé un âge minimum d’admission à des travaux légers et à l’emploi régulier respectivement de 12 et 15 ans, et a évalué l’incidence du travail des enfants à abolir à l’échelon mondial en utilisant une mesure qui inclut: *a)* tous les enfants de 5 à 11 ans assujettis à une activité économique quelconque; *b)* tous les enfants de 12 à 14 ans à l’exception de ceux affectés à des travaux légers; et *c)* tous les enfants de 15 à 17 ans astreints à des travaux dangereux et à des formes intrinsèquement condamnables de travail des enfants (OIT, 2002a). Les travaux légers sont les travaux

non dangereux effectués par des filles et des garçons de plus de 11 ans pendant une durée maximale de 14 heures hebdomadaires (soit une moyenne de deux heures par jour). D'un autre côté, les travaux dangereux incluent les activités d'une durée supérieure à 43 heures par semaine et le travail dans les mines et la construction ainsi que certaines professions fréquemment considérées comme dangereuses par de nombreux pays.

Une mesure similaire a été utilisée au Portugal en se fondant sur la législation nationale de ce pays (Sistema de Informação Estatística sobre Trabalho Infantil, 2002). Dans ce cas, les données de l'enquête d'octobre 2001 sur les caractéristiques sociales des enfants d'âge scolaire et de leur famille (*Social characterisation of school age children and their families*) ont permis d'évaluer le nombre d'enfants travailleurs et le nombre plus restreint d'enfants affectés à des activités dommageables. Le premier groupe inclut les enfants engagés dans des activités de production, rétribuées ou non, d'une durée minimale d'une heure durant la semaine de référence. Ont été exclus du travail des enfants à abolir, les adolescents de 12 ans et plus astreints à des travaux légers pendant moins de 15 heures par semaine et ceux de 15 ans et plus occupant un emploi régulier, à savoir qu'ils ont effectué pendant 15 à 35 heures par semaine des travaux jugés non dangereux de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils se sont exercés.

Questions à prendre en considération

Même si, d'un point de vue conceptuel, le travail des enfants à abolir ne devrait pas constituer un sous-ensemble du travail comme défini par le SCN et confié à des enfants, dans le cadre des enquêtes auprès des ménages (qui offrent peu de chances de recueillir des données sur les pires formes intrinsèques du travail des enfants), sa mesure s'intégrera comme un sous-ensemble de la mesure du travail tel que défini par le SCN et exécuté par des enfants.

Un des autres aspects largement débattus à ce niveau concerne l'exclusion des activités ménagère de la définition. Lors de l'analyse des données pour la rédaction du rapport national, les enfants astreints à des activités dommageables forment un sous-ensemble des enfants-travailleurs dont l'activité est préjudiciable à leur santé, à leur scolarité ou à leur développement.

Le fait de restreindre le groupe ciblé pour analyse aux enfants astreints à des activités dommageables plutôt qu'aux enfants économiquement actifs pose problème du fait de:

- l'imprécision de la législation nationale;
- du manque de recherche scientifique et de résultats adéquats en vue de soutenir la fixation des limites normatives d'heures définissant les travaux légers et réguliers; et de
- l'absence de définition standard des professions et secteurs dangereux.

Evolution de la nature des mesures statistiques du travail des enfants à abolir. La recherche en cours devrait fournir des directives à ce sujet afin de réunir des mesures quantitatives plus précises du travail des enfants à abolir à l'avenir. A ce stade, la mesure statistique du travail des enfants à abolir devrait être considérée comme une mesure évolutive, qui se modifie au fil de la connaissance acquise permettant d'orienter la définition des professions et secteurs dangereux et la fixation des limites horaires pour les travaux légers et réguliers.

Nécessité de faire appel aux jugements personnels. a) Les pays ratifiant la convention n° 182 sont tenus de définir les secteurs économiques et les professions jugés dangereux. Cependant, de nombreux pays ne se sont toujours pas pliés à cette disposition. Ce manquement pose des problèmes pour les analystes engagés dans la mesure du travail des enfants à abolir car il les oblige à faire appel à leur jugement personnel; pour adopter des définitions pertinentes ils doivent donc inclure dans leur recherche et leur rapport toute

explication explicite liée à la mesure des travaux dangereux. *b)* Il en est de même pour les travaux légers, de nombreux pays ne définissant pas ce concept dans leur législation.

2.8. Chapitre 5: Les activités exercées par des enfants

Contenu et objectif

Ce chapitre fournit un aperçu des activités auxquelles sont astreints les enfants. La partie ci-après s'intéresse à la participation des filles et des garçons à des travaux, activités ménagères et activités scolaires, dont:

- travail effectué au cours de la semaine de référence et au cours des 12 mois précédant l'enquête;
- activités ménagères;
- fréquentation scolaire des enfants; et
- caractéristiques du travail.

Le groupe ciblé pour analyse dans ce chapitre concerne uniquement les enfants, et plus particulièrement les enfants-travailleurs et ceux consacrant un nombre minimum d'heures à des travaux ménagers. Cette information devrait fournir une idée des activités auxquelles sont astreints les enfants dans le pays et de la façon dont ils conjuguent les activités; elle définit également le contexte dans lequel s'inscrira l'analyse du groupe restreint des enfants affectés à des activités dommageables, tel que ciblé pour analyse aux chapitres 6, 7 et 8.

Questions à prendre en considération

Enfants «inactifs». Les données incluront probablement les enfants qui ne travaillent pas et ne sont pas scolarisés; dans certains pays, ce groupe peut être assez large. Certains des garçons et filles concernés peuvent avoir attribué cette inactivité à une incapacité ou autres, mais il est probable qu'au moins un certain nombre de ces enfants travaillent réellement tout en étant classés parmi les «inactifs» dans les données. Ce groupe d'enfants pose problème à l'analyse des activités et la recherche en cours s'emploie à lever le voile sur les activités réelles de ces enfants des deux sexes.

Lorsque le groupe d'enfants inactifs est non négligeable, inclure une brève description de ses principales caractéristiques en mettant l'accent sur la distribution des principales variables de base, à savoir le sexe, l'âge, la zone de résidence et la province/région. La participation à des activités ménagères présente également un intérêt pour l'analyse.

Tabulation de diverses données ventilées. Lors de la tabulation des données sur les activités des enfants dans ce chapitre, certaines ventilations peuvent, le cas échéant, fournir des informations intéressantes. La procédure est basée sur des groupes de combinaisons choisies parmi les rubriques: «travaille/ne travaille pas» et «scolarisé/non scolarisé», autrement dit: «travaille et est scolarisé», «travaille uniquement», «scolarisé uniquement» et «ne travaille pas et n'est pas scolarisé». Le tableau ci-après, qui est tiré du rapport national du Salvador (OIT, 2003c), montre la distribution de la population des 5-17 ans par groupe d'âge selon ces catégories. Remarque: le pourcentage de 17,6 pour cent des enfants des deux sexes ayant déclaré qu'ils ne travaillaient pas et n'étaient pas scolarisés est non négligeable et demande une attention plus soutenue dans le cadre de l'analyse.

Tableau 4. Distribution des enfants de 5 à 17 ans par groupe d'âge et par type d'activité, El Salvador, 2001

Type d'activité	5-9 ans	10-14 ans	15-17 ans	Total
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Travaille	1,5	13,0	27,6	11,5
– Travaille uniquement	0,4	4,3	16,8	5,4
– Travaille et va à l'école	1,1	8,8	10,8	6,1
Va à l'école mais ne travaille pas	72,4	78,4	54,5	70,9
Ne va pas à l'école ni ne travaille	26,1	8,6	17,8	17,6

Source: BIT, 2003c.

2.8.1. Enfants-travailleurs

Contenu et objectif

L'incidence du travail parmi les enfants des deux sexes permet de répondre à la question: «Combien sont-ils?». L'encadré 8 montre l'importance des divergences des réponses selon que l'on se focalise sur les chiffres réels ou les taux.

Encadré 8 Mesure de l'incidence du travail des enfants

Les indicateurs mesurant l'importance du groupe des «enfants-travailleurs» permettent d'évaluer le nombre d'enfants actifs. L'incidence du travail des enfants des deux sexes doit être décrite en fonction de variables de base comme le sexe, le groupe d'âge, la province/région et la zone de résidence (rurale/urbaine) et autres facteurs jugés pertinents pour le pays concerné. En outre, les mesures des enfants-travailleurs devraient être présentées à la fois par niveau (nombre réel de garçons et de filles actifs) et taux. Souvent, les taux d'enfants travailleurs sont faibles lorsqu'on prend pour base la population enfantine totale mais le nombre réel d'enfants-travailleurs peut être assez élevé et fournir une toute autre image de la situation. En Afrique du Sud par exemple, le pourcentage de 1,7 pour cent concernant tous les enfants de 5 à 17 ans qui travaillent *sans* être scolarisés représente en réalité près de 250 000 enfants.

Exemples de tableaux (voir annexe F)

- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois et 7 derniers jours par sexe et âge (tableau 17).
- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours par zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région (tableau 18).

Observations et analyse

Les informations concernant le nombre et le pourcentage de filles et de garçons travailleurs informent le lecteur sur l'ampleur de la participation des enfants à des activités économiques et leur distribution en fonction de variables telles que le sexe et la région.

L'objectif des observations intéressant les filles et les garçons ayant travaillé durant la semaine de référence est de fournir des informations sur la structure du travail régulier des enfants alors que les résultats sur les enfants des deux sexes ayant travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête renseignent sur le caractère saisonnier et sporadique du travail des enfants.

L'analyse devrait examiner la distribution des enfants-travailleurs par province/région, zone de résidence, groupe d'âge et sexe. Elle devrait surtout se focaliser sur le sexe et le groupe d'âge particuliers des enfants-travailleurs et sur leur concentration géographique. Toute différence observable dans les taux d'enfants économiquement actifs des filles et des garçons, les zones de résidence (urbaine/rurale), les groupes d'âge ou la province/région devrait également être examinée.

2.8.2. Activités ménagères

Contenu et objectif

Cette sous-section présente les informations relatives à la participation des filles et des garçons à des travaux ménagers dans le cadre familial. Les principaux sujets d'examen sont les suivants:

- nombre et pourcentage de filles et de garçons astreints à des activités ménagères au sein de leur propre famille au-delà d'un certain nombre minimal d'heures hebdomadaires;
- nombre d'heures hebdomadaires consacré à ces activités; et
- distribution de ces enfants par sexe, âge, zone de résidence (urbaine/rurale), et région.

Exemple de tableaux (voir annexe F)

- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures allouées chaque semaine, par sexe et groupe d'âge (tableau 19).
- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures allouées chaque semaine, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 20).
- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures allouées chaque semaine, par zone de résidence (urbaine/rurale) et par sexe et âge (tableau 21).

Observations et analyse

Biais, notamment sexuels, relativement aux activités ménagères. Les analystes devraient souligner toute différence notable de participation à des activités ménagères entre filles et garçons ainsi qu'entre des groupes d'âge et les résidents des zones urbaines et rurales.

Durée excessive du travail. Le nombre d'heures allouées à ces activités est souvent excessif. Il devrait également être pris en compte en fonction de l'âge de l'enfant; une durée qui semble acceptable pour les enfants de 15 à 17 ans par exemple peut être exagérée pour des garçons et des filles de 5 à 9 ans.

Questions à prendre en considération

Fixation d'une limite de durée des activités ménagères à des fins d'analyse. Les enfants, notamment les filles, consacrent dans leur grande majorité au moins une heure par semaine aux tâches ménagères. Les chercheurs peuvent souhaiter fixer une limite à cet égard, comme le montre les exemples ci-après.

Au Costa Rica par exemple, la limite a été fixée à 10 heures hebdomadaires après avoir observé que la fréquentation scolaire chutait fortement parmi les enfants des deux

sexes effectuant des tâches ménagères au-delà de ce seul; la participation accrue à des travaux ménagers pourrait entraver la scolarité des enfants (OIT, 2003b).

La Colombie a fixé à 15 heures la limite sous prétexte qu'en dessous de cette valeur, les tâches ménagères peuvent être socialement profitables car elles favorisent l'apprentissage et suscite un sentiment de satisfaction. Cependant, au-delà de cette limite, le travail compromet la scolarité et le développement personnel des enfants (OIT, 2003f).

D'un côté, en l'absence d'une limite horaire standard, les analystes qui fixent un nombre hebdomadaire minimum d'heures allouées aux activités ménagères, ainsi que les catégories d'heures, ont besoin de justifier le choix de la norme. D'un autre côté, la recherche est en cours sur le sujet et on peut prochainement espérer un consensus sur la valeur de cette limite.

2.8.3. *Fréquentation scolaire des enfants*

Contenu et objectif

Cette sous-section fournit les niveaux de fréquentation scolaire pour différents groupes d'enfants:

- enfants qui travaillent;
- enfants qui ne travaillent pas; et
- enfants astreints à des activités ménagères ¹².

Les informations sur le nombre d'heures travaillées et le nombre d'heures consacrées aux activités ménagères et leur impact sur la scolarité devraient également être incluses.

Exemples de tableaux (voir annexe F)

- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans par fréquentation scolaire et participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge (tableau 22).
- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ne travaillant pas, par fréquentation scolaire et participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge (tableau 23).
- Nombre moyen d'heures hebdomadaires effectuées par les enfants actifs de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 24).
- Nombre moyen d'heures hebdomadaires consacrées aux activités ménagères par les enfants de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 25).

Observations et analyse

L'examen devrait porter non seulement sur le nombre et le pourcentage d'enfants dans chacun des groupes scolarisé/non scolarisé mais également sur les similitudes et les différences de fréquentation scolaires notables entre des groupes tels que:

¹² Il existe manifestement un chevauchement entre les enfants astreints à des activités ménagères et les filles et les garçons qui travaillent et ne travaillent pas.

-
- enfants qui travaillent et enfants qui ne travaillent pas;
 - filles et garçons qui travaillent et sont astreints à des activités ménagères;
 - filles et garçons qui travaillent et ne sont astreints à aucune activité ménagère;
 - filles et garçons qui ne travaillent pas et sont astreints à des activités ménagères; et
 - filles et garçons qui ne travaillent pas et ne sont astreints à aucune activité ménagère.

L'examen des heures consacrées au travail et des heures allouées aux activités ménagères ainsi que de leur incidence sur la fréquentation scolaire devrait permettre d'établir une relation entre la fréquentation scolaire et l'intensité du travail et des tâches ménagères, l'hypothèse à priori étant que le premier terme est inversement proportionnel au second.

2.8.4. Caractéristiques du travail

Contenu et objectif

Cette sous-section analyse en détail les différences sexospécifiques du travail des enfants, incluant:

- secteurs économiques recrutant filles et garçons;
- professions;
- situation dans l'emploi;
- lieu de travail; et
- durée du travail.

L'objectif est de mieux cerner la situation des enfants-travailleurs en fournissant des informations sur les caractéristiques du travail et des conditions de travail. Cette information contribue à cerner le contexte du travail des enfants, qui est le thème principal du rapport et le centre d'intérêt des chapitres 6, 7 et 8.

Exemples de tableaux (voir annexe F)

Secteur d'activité économique

- Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans par secteur économique, par sexe et groupe d'âge (tableau 26).
- Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans par économique, province et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 27).

Profession

- Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans par profession, par sexe et groupe d'âge (tableau 28).
- Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans par profession, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 29).

Situation dans l'emploi

- Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans par situation dans l'emploi, par sexe et âge (tableau 30).
- Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans par situation dans l'emploi, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 31).

Lieu de travail

- Nombre et pourcentage de tous les enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans travaillant à leur propre domicile ou à l'extérieur par sexe, âge et zone de résidence urbaine/rurale (tableau 32).

Durée du travail

- Nombre moyen d'heures, et nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs par nombre d'heures effectuées chaque semaine, par sexe et âge (tableau 33).
- Nombre moyen d'heures de travail, et nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs par nombre d'heures effectuées chaque semaine, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 34).
- Nombre moyen d'heures de travail, et nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs par nombre d'heures effectuées par semaine, par secteur économique (tableau 35).

Observations et analyse

Les informations sur le **secteur économique** décrivent les secteurs recrutant des enfants des deux sexes. Le rapport s'intéresse plus particulièrement aux données suivantes:

- secteurs de prédilection du travail des enfants;
- différences sexospécifiques notables des tendances du travail des enfants;
- différences notables d'une zone géographique à l'autre; et
- différences entre les enfants de groupes d'âge différents.

Les données sur la **situation dans l'emploi et la profession** décrivent les types de travail auxquels sont astreints les enfants. Le rapport s'intéresse plus particulièrement aux données suivantes:

- types de travail enregistrant la plus forte concentration d'enfants des deux sexes; et
- différences et similarités entre groupes d'enfants.

Le **lieu** de travail permet d'appréhender les types de dangers auxquels sont exposés les enfants sur leur lieu de travail. Le rapport doit spécifier les dangers potentiels, notamment pour ce qui concerne:

- le travail à l'extérieur du domicile (dans les rues, au domicile d'un employeur, etc.); cette information est particulièrement importante pour les groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes enfants et les filles.

La **durée du travail** permet de mesurer l'intensité du travail des filles et des garçons, et notamment:

- les enfants soumis à des horaires de travail interminables; et
- les secteurs contraignants en matière d'heures de travail.

Questions à prendre en considération

Profession et secteur d'activité économique:

Les informations liées à la **profession** donnent un aperçu:

- des types de travail auxquels sont astreints les enfants des deux sexes; et de
- l'ampleur du problème.

Les données sur le **secteur d'activité économique** fournissent par ailleurs des informations sur les employeurs ou les secteurs et peuvent plus facilement servir de base à l'élaboration des interventions politiques à mettre en œuvre sur le lieu de travail.

Système de classification des données spécifiques. Certains pays utilisent leur propre système pour classer les données selon le secteur et la profession. Le rapport national peut également s'en inspirer, le cas échéant. Cependant, certains lecteurs peuvent ne pas être familiarisés avec certaines catégories utilisées ou les méconnaître. Il faudrait donc expliquer le système avec plus de détail, en note de bas de page ou en annexe.

Promotion de la comparabilité internationale et de la facilité d'agrégation. Si la Classification internationale type des professions (CITP) et la Classification internationale type par industrie (CITI) ne sont pas utilisées pour classer les données respectives en matière de profession et d'industrie lors de l'analyse principale, les tabulations utilisant ces systèmes de classification devraient être incluses en annexe afin de permettre une comparaison des résultats à l'échelon international et de faciliter l'agrégation entre les pays.

Masquage de détails au plus haut niveau d'agrégation. La présentation des catégories d'industrie et de profession au plus haut niveau d'agrégation peut parfois cacher des détails intéressants. Au Costa Rica par exemple, une enquête a révélé que 74,5 pour cent des enfants-travailleurs sont engagés dans des «activités élémentaires», qui incluent pourtant un large éventail de professions intéressant le commerce de rue, les activités agricoles et le secteur de la construction (OIT, 2003b). Dans ces cas, il peut être utile de ventiler, tout au moins partiellement, les données en sous-catégories principales reflétant mieux les types d'emploi recrutant un nombre élevé d'enfants. Par ailleurs, lorsqu'un petit nombre d'observations sont sectionnées en plus d'une catégorie, l'analyste devrait envisager de fusionner certaines d'entre elles, en fournissant à chaque fois des explications claires sur les composantes de chaque nouvelle catégorie «fusionnée».

Réponses peu probables. Souvent, les enquêtes nationales sur le travail des enfants enregistrent un petit nombre d'enfants affectés à des professions qu'ils ne sont pas, au vu de leur âge, susceptibles d'occuper. Les catégories de professions telles que «membres des corps législatifs, cadres de la fonction publique et dirigeants et cadres de direction d'entreprise» et «Professions intellectuelles et scientifiques» en sont une illustration; ces réponses peu probables reflètent généralement une incompréhension des questions durant l'entretien ou une erreur lors de l'enregistrement, du codage ou de la saisie des données. (Voir sous-section 5.2.2 de ce manuel pour le traitement des réponses peu probables.)

2.9. Chapitre 6: Incidence et caractéristiques du travail des enfants

Contenu et objectif

Comme mentionné précédemment, ce chapitre et les chapitres 7 et 8 se focalisent uniquement sur les enfants astreints à des activités dommageables¹³ – ils excluent les enfants qui ne travaillent pas et ceux qui travaillent mais dont la participation à des activités est perçue comme non préjudiciable et est autorisée par la législation nationale.

Ce chapitre présente les principales caractéristiques des enfants dont la scolarité, la santé ou le développement est compromis(e) par le travail et dont la participation à une activité professionnelle est prohibée par la législation nationale.

Au rang des principales informations que doit présenter le rapport figurent:

- le nombre et le pourcentage de tous les enfants astreints à un travail dommageable; et
- le pourcentage d'enfants actifs engagés dans des activités dommageables.

D'autres informations permettront de se faire une idée plus précise de la situation du travail des enfants dans un pays; ce sont:

- secteurs recrutant une main-d'œuvre enfantine;
- professions occupées;
- situation dans l'emploi;
- lieu de travail; et
- horaire de travail et moment de la journée consacré au travail.

Exemples de tableaux (voir annexe F)

Incidence du travail des enfants

- Nombre et pourcentage de tous les enfants et enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans engagés dans des activités dommageables par sexe et groupe d'âge (tableau 36).
- Nombre et pourcentage de tous les enfants et enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans engagés dans des activités dommageables par zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région (tableau 37).

Secteur économique

- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans engagés dans des activités dommageables par secteur économique, sexe, groupe d'âge, province/région, et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 38).

¹³ Le cadre juridique décrit au chapitre 1 doit, dans la mesure du possible, être pris en compte pour déterminer la norme quantitative utilisée pour mesurer le travail des enfants, tel qu'expliqué dans la section 2.7.

Profession

- Nombre et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans engagés dans des activités dommageables par profession, sexe et âge (tableau 39).

Situation dans l'emploi

- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans engagés dans des activités dommageables par situation dans l'emploi, sexe, âge et zone de résidence (rurale/urbaine) (tableau 40).

Lieu de travail

- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans engagés dans des activités dommageables travaillant à domicile ou à l'extérieur par âge, sexe et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 41).

Moment de la journée consacré au travail et durée du travail

- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans engagés dans des activités dommageables par moment de la journée, sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 42).
- Nombre moyen d'heures hebdomadaires effectuées par les enfants de 5 à 17 ans engagés dans des activités dommageables par secteur, sexe, groupe d'âge et zone de résidence (rurale/urbaine) (tableau 43).

Observations et analyse

Les informations concernant l'incidence du travail des enfants permettent de comprendre l'ampleur du problème en fonction du sexe et du groupe d'âge ainsi que sa distribution géographique dans le pays concerné. Voir section 2.8 pour les problèmes spécifiques liés à l'analyse et l'interprétation des données sur les caractéristiques du travail.

A la lumière de la définition ci-après du travail des enfants, ce chapitre (et les deux suivants) met l'accent sur les catégories d'enfants suivantes:

- enfants d'un âge inférieur à l'âge minimum spécifié pour le type de secteur ou de travail effectué;
- enfants dont la durée de travail est supérieure au nombre maximum d'heures spécifié pour leur âge, le secteur ou le type de travail; et
- enfants travaillant dans de mauvaises conditions de travail.

Quels sont les facteurs de dangerosité du travail? Les données de ce chapitre devraient fournir des informations liées à l'âge, le secteur économique, la profession, la durée du travail, les conditions et autres, qui contribuent à rendre le travail dangereux pour les enfants actifs.

Quelles sont les caractéristiques spécifiques des «formes dommageables de travail des enfants»? Le rapport devrait préciser les caractéristiques qui, dans tous les cas, permettent d'inclure les enfants actifs dans la catégorie «enfants affectés à des formes dommageables de travail». Cette information inclut l'âge, le nombre d'heures effectuées, la profession, le secteur d'activité, les conditions de travail ou une combinaison de ceux-ci.

Questions à prendre en considération

Voir la section 2.7 pour les problèmes liés à la mesure quantitative du travail des enfants et la sous-section 2.8.4 pour ceux liés au secteur économique et à la profession.

2.10. Chapitre 7: Impact du travail des enfants sur la scolarité et la santé des enfants, et sur le bien-être des familles

Contenu et objectif

Le rapport sur la relation entre le travail des enfants et d'autres variables, telles que l'éducation et la santé des enfants, et le bien-être des familles, devrait démarrer par un bref examen de la recherche menée antérieurement sur les conséquences possibles du travail des enfants et sur les difficultés qui se posent. Les conséquences potentielles du travail des enfants portent sur la scolarité et la santé des enfants des deux sexes ainsi que sur son impact sur le revenu et le bien-être des familles.

Cette information devrait permettre au lecteur de replacer les résultats de l'enquête en cours dans leur contexte et de les comparer avec les conclusions de la recherche menée dans d'autres pays. Les différences de résultats peuvent permettre de mettre en avant les futurs domaines de recherche.

Puis les résultats de l'enquête en cours devraient être présentés et examinés. Ce chapitre devrait mettre l'accent sur:

- les relations observées entre le travail des enfants et les différents aspects liés à l'éducation formelle et la santé des enfants; et
- la perception de l'importance du travail des enfants pour le bien-être des enfants, telle que rapportée dans l'enquête.

Exemples de tableaux (voir annexe F)

Education

Fréquentation scolaire

- Nombre et pourcentage d'enfants astreints à des activités dommageables et non astreints à des activités dommageables actuellement scolarisés par sexe, groupe d'âge, zone de résidence (urbaine/rurale) et région (tableau 44).
- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables et non astreints à des activités dommageables, scolarisés et non scolarisés par secteur économique (tableau 45).
- Nombre médian d'heures effectuées par semaine par les enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables scolarisés et non scolarisés par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 46).
- Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables actuellement scolarisés ayant déclaré que le travail affecte leur assiduité scolaire ou leurs études par sexe et âge (tableau 47).

Raisons invoquées pour le manque d'assiduité scolaire

- Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables par motif invoqué pour le manque d'assiduité, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 48).

Distorsions entre le niveau scolaire et l'âge

- Distorsions entre le niveau scolaire et l'âge des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable et non astreints à un travail dommageable scolarisés, par âge (tableau 49).

Redoublements

- Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables et non astreints à des activités dommageables ayant redoublé, par sexe et groupe d'âge (tableau 50).

Abandons scolaires

- Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables et non astreints à des activités dommageables ayant abandonné l'école, par sexe et groupe d'âge (tableau 51).

Santé et sécurité

- Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables non placés sous la surveillance d'un adulte dans le cadre de leur travail par sexe, âge, zone de résidence (urbaine/rurale), région et profession (tableau 52).
- Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables ayant déclaré qu'ils travaillaient dans des conditions dangereuses par sexe, groupe d'âge et secteur d'activité économique (tableau 53).

Bien-être familial

- Nombre et pourcentage d'enfants astreints à des activités dommageables par type d'impact sur les familles suite à l'arrêt du travail des enfants par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 54).

Discussion et analyse

Education formelle et impact du travail. Les informations sur l'éducation formelle permettent de clarifier l'impact du travail sur la scolarité des enfants. L'hypothèse a priori admet qu'il a une incidence négative sur la scolarité car *a)* il empêche les enfants de fréquenter régulièrement l'école et/ou d'effectuer des activités ménagères, et *b)* engendre une fatigue compromettant l'apprentissage. Pour une image plus complète, il faut s'intéresser à la fréquentation scolaire et à la façon dont elle varie non seulement en fonction du sexe, des provinces/régions et des groupes d'âge mais également du secteur d'activité et de la durée du travail. Il est ainsi possible de mieux se rendre compte des secteurs d'activité influant le plus sur la scolarité des enfants et de l'incidence de l'intensité du travail sur la capacité à conjuguer travail et école. Un autre point important que l'analyse devrait prendre en compte concerne les raisons invoquées pour le manque d'assiduité scolaire, et plus particulièrement celles concernant l'engagement sur le marché du travail. Le système éducatif peut être responsable d'autres facteurs significatifs et cette

information présente également un intérêt pour l'élaboration de politiques et de programmes.

Distorsions entre le niveau scolaire et l'âge. Les distorsions entre le niveau scolaire et l'âge de l'enfant¹⁴ peuvent être un indicateur de l'évolution scolaire normale des filles et des garçons ainsi que de leur intégration scolaire à un âge inapproprié.

- Des taux de distorsion élevés sont le signe que les enfants:
 - n'ont pas intégré le système scolaire à l'âge officiel; ou
 - progressent plus lentement que la normale.

Redoublement. Des taux de redoublement élevés témoignent de problèmes liés au déroulement normal de la scolarité des enfants par référence à l'année précédente.

Abandon scolaire. Ce concept est plus étroit que celui lié au manque d'assiduité, l'abandon scolaire supposant une scolarisation antérieure des enfants alors que ceux qui ne fréquentent pas l'école peuvent avoir été ou non scolarisés auparavant. Le taux d'abandon fournit donc des informations sur les enfants ayant déjà fréquenté l'école à un moment donné mais ayant dû l'abandonner pour une raison quelconque.

Difficulté à évaluer les problèmes de santé et sécurité. Les informations collectées lors des enquêtes nationales sur le travail des enfants peuvent au mieux donner une image incomplète des risques réels auxquels sont confrontés les filles et les garçons sur leur lieu de travail, et de l'impact du travail des enfants sur la santé.

- La supervision d'un adulte sur le lieu de travail est le signe probable d'une meilleure sécurité sur le lieu de travail même si des informations additionnelles sont nécessaires pour l'établir avec certitude.
- Les informations sur les enfants déclarant travailler dans des conditions dangereuses indiquent également l'ampleur des risques encourus.
- Le rapport doit également se pencher sur les informations concernant l'incidence des accidents et des lésions censés être liés au travail.

Perceptions qu'ont les familles de l'arrêt du travail des enfants. Lorsqu'une fille ou un garçon arrête de travailler, les données des répondants peuvent indiquer que la famille a) ne se sent aucunement dépendante de la contribution de l'enfant, b) se sent plutôt dépendante de la contribution de l'enfant, ou c) se sent très dépendante de la contribution de l'enfant.

Questions à prendre en considération

Incertitude quant au lien incontestable entre le travail des enfants et les problèmes d'éducation et de santé. Les analystes devraient fournir une interprétation approfondie des relations apparentes entre le travail des enfants et les variables liées à l'éducation et la santé. Les corrélations observées ne constituent pas des preuves de causalité car d'autres variables pertinentes, telles que la situation socio-économique, ne sont pas constantes dans

¹⁴ L'âge d'entrée au premier niveau du primaire est souvent fixé à 6 ans mais, en réalité, il varie d'un pays à l'autre. L'information spécifique à un pays sur l'âge correspondant à un niveau particulier peut être déduit de la législation nationale en matière d'éducation.

les tableaux croisés. Une analyse adéquate de l'effet différé du travail des enfants sur la scolarité et la santé nécessite également d'utiliser les données du panel.

Impact de la cessation d'activité des enfants sur les ménages. L'analyste doit garder à l'esprit que les réponses aux questions ne rendent compte que des perceptions et ne sont pas des faits établis. Néanmoins, cette information peut présenter un intérêt pour l'élaboration des interventions de lutte contre le travail des enfants.

Sources et références

Pour des informations sur l'abondante recherche menée sur le travail des enfants, se référer à la publication de l'OIT/IPEC *Bibliographie annotée sur le travail des enfants* (OIT, 2003h). Pour des documents sur l'impact possible du travail des enfants et les problèmes connexes, voir Rosati, F.; Rossi, M. (octobre 2001) *Children's working hours, school enrolment and human capital accumulation: Evidence from Pakistan and Nicaragua*; et O'Donnell, O.; van Doorslaer, E.; Rosati, F. (janvier 2002) *Child labour and health: Evidence and research issues*.

2.11. Chapitre 8: Contexte du travail des enfants

Contenu et objectif

Ce chapitre devrait commencer par un examen des résultats de la recherche menée antérieurement sur les corrélations et les causes possibles du travail des enfants. Les variables analysées dans ce type de recherche incluent, entre autres, celles liées aux composantes suivantes:

- conditions socio-économiques des ménages;
- problèmes du système scolaire formel; et
- chocs économiques.

Cet examen fournit au lecteur des informations théoriques de base et des données empiriques permettant de comparer les résultats d'enquêtes antérieures avec ceux de l'enquête actuelle. L'autre partie de ce chapitre examinera les résultats de l'enquête liés aux composantes suivantes:

- variables contextuelles spécifiques des ménages;
- raisons invoquées pour expliquer le travail des enfants fournies par les réponses à l'enquête; et
- contribution des enfants au revenu familial et comportement en matière d'épargne.

Exemples de tableaux (voir annexe F)

Taille et structure des ménages

- Taille moyenne des ménages, nombre d'enfants, nombre d'adultes et ratio de dépendance des enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables et des enfants non astreints à des activités dommageables, par âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 55).
- Nombre et pourcentage d'enfants astreints à des activités dommageables et des enfants non astreints à des activités dommageables par sexe, structure des ménages et survie des parents (tableau 56).

Revenu

- Revenu familial médian des enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables et des enfants non astreints à des activités dommageables par structure familiale, survie des parents, taille de la famille, zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région (tableau 57).
- Pourcentage d'enfants dans chaque quintile de revenus par situation dans l'emploi (tableau 58).

Education des parents

- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables et non astreints à des activités dommageables par niveau d'instruction des parents (tableau 59).

Perceptions des facteurs responsables du travail des enfants, de la contribution des enfants au revenu familial et de l'épargne des enfants

- Nombre et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables par raison invoquée par le parent ou le tuteur pour expliquer le travail des enfants, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 60).
- Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités dommageables percevant un salaire, par contribution au revenu familial, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 61).
- Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des travaux dommageables percevant un salaire et économisant de l'argent par objectif d'épargne par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale) (tableau 62).

Remarque: Si un indice de richesse a été calculé, il doit être utilisé dans les tableaux 57 et 58.

Observations et analyse

La relation entre la taille des ménages et la dépendance fait référence au nombre de membres de la famille dépendant économiquement des personnes contribuant au revenu familial. Les résultats empiriques antérieurs semblent montrer que le travail des enfants est un phénomène qui frappe davantage les familles de grande taille et celles comprenant un nombre élevé d'enfants par rapport aux adultes. Ce qui semble indiquer un problème de dépendance et la nécessité accrue pour les membres du ménage, y compris les enfants, de contribuer à l'économie familiale lorsque la famille s'agrandit.

Corrélation entre la pauvreté familiale et le travail des enfants. Le travail des enfants est généralement associé à la pauvreté, et l'incidence du travail des enfants en fonction du revenu familial (ou conformément à un indice de richesse) est le signe de l'existence d'une telle corrélation dans le pays cible.

Corrélation entre le niveau d'instruction des parents et l'incidence du travail des enfants. Concernant le niveau d'instruction des parents, on observe souvent que le pourcentage d'enfants travailleurs est inversement proportionnel au niveau scolaire parental; ceci est souvent expliqué par le fait que le manque d'éducation maintient les parents dans l'ignorance de l'impact négatif actuel et futur du travail des enfants.

L'examen des raisons invoquées par les parents/tuteurs pour cautionner le travail des enfants peut mettre à jour une dépendance autoperçue vis-à-vis de la contribution directe ou indirecte des enfants à l'économie familiale. Au rang des autres raisons avancées pour

expliquer l'engagement des enfants sur le marché du travail (déterminées par le biais de leurs réponses aux questions spécifiques) figurent la contribution directe des enfants au revenu familial ou leur épargne en vue de financer des projets spécifiques futurs.

Questions à prendre en considération

Etablissement des relations causales. Comme mentionné dans le chapitre précédent, les analystes devraient rester prudents quant à l'interprétation des associations observées dans le sens des relations causales. En vue de déterminer avec certitude la nature des relations observées, il faut souvent:

- garder d'autres variables constantes;
- davantage d'informations; et
- une analyse plus approfondie.

Lorsqu'ils évoquent les raisons avancées pour expliquer le travail des enfants, les analystes devraient rappeler que les données reflètent uniquement les *perceptions rapportées* et non des faits établis. Néanmoins, cette information est très importante pour l'élaboration des interventions visant à lutter contre le travail des enfants.

Difficulté à évaluer la contribution des enfants actifs non rémunérés. Alors que de nombreux enfants actifs travaillent et contribuent au revenu familial, d'autres enfants actifs travaillent sans rémunération et leur contribution à l'économie de la famille est indirecte et souvent plus difficilement mesurable.

Sources et références

Pour les informations sur l'importante recherche menée dans le domaine du travail des enfants, se référer à la publication de l'OIT/IPEC *Bibliographie annotés sur le travail des enfants* (OIT, 2003h). Les résultats sur les causes possibles du travail des enfants sont présentés dans Deb, P.; Rosati, F. (décembre 2002) *Determinants of child labour and school attendance: The role of household unobservables*.

2.12. Chapitre 9: Conclusions et recommandations

2.12.1. Conclusions

Contenu et objectif

Après la présentation et l'examen des résultats de l'enquête sur le travail des enfants, le rapport devrait rassembler les principales conclusions dans une partie unique qui:

- résume les principales inférences établies tout au long du rapport à partir des résultats d'enquête;
- examine les enseignements tirés sur les activités effectuées par des enfants, et notamment le travail des enfants;
- présente chaque conclusion sans se lancer dans de longues explications étant donné que les détails pertinents ont déjà été présentés dans le corps de l'analyse;
- propose de nouvelles idées; et
- accorde un intérêt à chaque thème proportionnellement à celui accordé dans l'analyse antérieure.

2.12.2. *Recommandations*

Contenu et objectif

En se fondant sur les conclusions du rapport, proposer des recommandations portant sur:

- un large éventail de problèmes; et
- différents secteurs de la société.

Ces recommandations devraient résulter des principaux problèmes identifiés dans le rapport et résumés dans les conclusions.

Les recommandations ne devraient pas être de simples propositions théoriques générales. Pour être efficaces, elles doivent proposer des actions spécifiques, explicites, pertinentes et réalistes.

Les recommandations peuvent être organisées de façon pratique en fonction du destinataire ou du contenu, notamment lorsque la liste:

- est longue;
- couvre plusieurs secteurs; et
- s'adresse à différents secteurs de la société.

Ainsi dans le rapport national du Belize, les recommandations ont été regroupées en trois sections: «Conventions internationales, et lois et politiques nationales»; «Nouveaux programmes d'interventions»; et «Secteurs de recherche future» (OIT, 2003a). Le rapport du Nicaragua a organisé la longue liste de recommandations en fonction du contenu: «Partenaires»; «Normes internationales du travail et coopération technique»; «Travail des enfants et stratégie de réduction de la pauvreté»; «Action nationale normative»; «Recherche»; «Programmes d'action»; et «Sensibilisation et mobilisation sociale» (OIT, 2003e).

Enfin, chaque recommandation devrait clairement spécifier:

- les modalités, le calendrier et les responsables de la mise en œuvre;
- la façon dont elle entend lutter contre le problème particulier visé;
- les objectifs réalistes attendus; et
- les obstacles ou difficultés susceptibles d'intervenir lors de la mise en œuvre.

2.13. *Références*

Contenu et objectif

Cette section énumère l'ensemble du matériel de référence utilisé tout au long du rapport. Le format suggéré est le suivant:

- **Livres:** Nom, prénom, date, *Titre du livre* (City: Editeur).
- **Articles:** Nom, prénom, date, «Intitulé de l'article», *Nom du livre ou du journal*, Numéro ou (City: Editeur).

ou:

- **Livres:** Nom, initiale du prénom. Date. *Titre du livre*. Editeur, ville, pays.
- **Articles:** Nom, initiale du prénom. Date. «Intitulé de l'article», *Nom du livre ou de la revue*, Numéro. Editeur. Ville, pays.
- **Références électroniques:** Nom de l'auteur, initiale du prénom. Date de publication. *Titre*. Date de mise en circulation. URL.

Toutes les références sont classées par ordre alphabétique selon le nom de l'auteur. Lorsque plus d'une publication du même auteur est citée, elles sont rangées par ordre alphabétique en commençant par la publication la plus récente. Si plus d'une étude du même auteur est citée pour une même année, la distinction se fait sur la lettre minuscule qui suit l'année (par exemple, OIT, 2003a, OIT, 2003b, etc.).

Tout au long du rapport, les sources d'information doivent être soigneusement référencées avec des citations complètes et correctes. Afin d'éviter une surcharge du texte principal par des informations bibliographiques, il est possible de mentionner seulement le nom de l'auteur et la date de la source entre parenthèses *dans le texte principal*. Avec les citations directes, l'année et le nombre de pages doivent être insérés entre parenthèses. Dans les deux cas, la citation entière doit être présentée dans la partie référence du rapport selon le format présenté ci-dessus.

Chapitre 3. Rédaction du rapport national de l'enquête de suivi sur le travail des enfants

Lorsque les pays mènent une seconde enquête ou une enquête ultérieure sur le travail des enfants, les chercheurs souhaiteront faire des comparaisons chronologiques.

Problèmes de comparabilité. Les enquêtes menées à différentes époques peuvent ne pas être comparables suite à des différences touchant notamment:

- le plan d'échantillonnage;
- les définitions utilisées; et
- les questions posées.

Toute étude comparative doit évaluer et expliquer clairement la façon dont ces différences peuvent affecter la comparaison des résultats. Ainsi, une enquête menée en 1998 sur le travail des enfants au Costa Rica a identifié plus de 140 000 enfants actifs de 5 à 17 ans. Une seconde enquête de 2002 a montré un recul de ce nombre à 113 000. Même si les deux enquêtes étaient toutes deux intégrées à l'enquête nationale annuelle auprès des ménages, les résultats n'étaient pourtant pas comparables. Le plan d'échantillonnage a été modifié en 2001 et les facteurs de pondération pour les zones urbaines et rurales ont été ajustés, rendant impossible toute comparaison des résultats entre 1998 et 2002.

Présentation chronologique des tendances. La façon la plus facile et la plus claire de montrer l'évolution des tendances consiste probablement à créer des tableaux avec le même nombre de colonnes représentant les mêmes variables pour les deux années (ou plus) considérées. Le tableau ci-après est une représentation partielle d'un tableau tiré du rapport national 2001 du Portugal (ministère du Travail et SIETI, 2003), qui permet une comparaison entre les données collectées lors des enquêtes de 1998 puis de 2001. Ce tableau laisse clairement apparaître un recul du pourcentage d'enfants actifs pour les

tranches supérieures de la durée journalière de travail dans les secteurs de l'agriculture et du commerce entre 1998 et 2001.

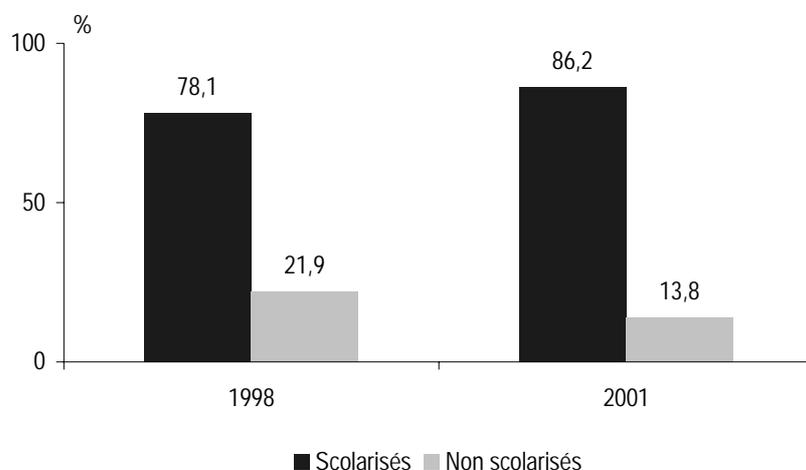
Tableau 5. Enfants engagés dans l'agriculture et le commerce, par nombre d'heures journalières de travail au cours de la semaine de référence, Portugal, 1998 et 2001

Nombre d'heures	Agriculture		Commerce	
	1998	2001	1998	2001
< 1 heure	13,8	11,2	13,4	11,2
1 – 3 heures	51,9	69,1	38,8	58,0
4 – 6 heures	24,7	14,7	22,4	15,2
> 6 heures	9,5	5,1	25,4	15,7
Total	100	100	100	100

Source: Ministère du Travail et SIETI, 2003.

De façon similaire, les données pour les deux années (ou plus) peuvent être présentées parallèlement sous forme d'un graphique pour améliorer la visualisation des tendances. Dans le graphique ci-après, tiré du rapport national portugais de 2001, il est facile de constater que les taux de fréquentation scolaire des enfants actifs ont progressé sur la période comprise entre les deux enquêtes.

Graphique 1. Enfants engagés dans des activités économiques par fréquentation scolaire, Portugal, 1998 et 2001



Source: Ministère du Travail et SIETI, 2003.

L'examen des informations fournies dans les tableaux et graphiques comparatifs devrait commencer par l'année la plus récente, puis par une explication des différences observées relativement aux données précédentes, de façon à souligner toute tendance apparente.

Chapitre 4. Rapports découlant d'autres types d'enquête sur le travail des enfants

Les rapports tirés d'enquêtes sur le travail des enfants autres que les enquêtes nationales auprès des ménages (enquêtes auprès des établissements et enquêtes auprès des écoles par exemple) peuvent généralement adopter le même format et les mêmes directives que celles présentées dans ce manuel, à quelques ajustements près. Le chapitre consacré à

la méthodologie du rapport devra être modifiée pour décrire toute technique alternative utilisée; le rapport inclut toujours le champ et la couverture de l'enquête, le questionnaire, l'échantillon, les activités de formation, le traitement des données, la fiabilité des informations collectées et les enseignements tirés.

Dans le cas d'**enquêtes auprès des établissements**, si des informations sont collectées sur les caractéristiques des ménages, il faut les analyser; mais l'essentiel du rapport portera sur l'étude des données liées aux établissements. L'analyse devrait porter sur les informations suivantes:

- taille et autres caractéristiques du lieu de travail auquel sont affectés les enfants des deux sexes;
- caractéristiques des autres travailleurs des établissements concernés;
- salaires perçus par les filles, les garçons et les autres travailleurs;
- respect des droits des travailleurs; et
- conditions de travail en général.

Dans le cas d'**enquêtes auprès des écoles**, le rapport devait également présenter toute information collectée sur les caractéristiques des ménages, mais il devrait se focaliser sur les informations relatives aux écoles et à la scolarité, à savoir:

- attitude des enfants vis-à-vis de l'éducation formelle;
- perceptions qu'ont les enseignants des enfants actifs des deux sexes et de la scolarité; et
- toute information collectée sur les caractéristiques des enfants actifs.

Partie II

Questions additionnelles

La seconde partie de ce manuel porte sur les problèmes liés à:

- la préparation de l'ensemble des données;
- l'analyse des données; et
- la présentation des résultats n'apparaissant pas à la partie I.

Chapitre 5. Préparation, analyse et présentation des données sur le travail des enfants

5.1. Préparation des données à des fins d'analyse

Si, lors de la préparation des données à des fins d'analyse, la présentation des tableaux et le traitement des données sont confiés à plus d'une personne, un responsable sera chargé de contrôler et consigner rigoureusement la création des données finales. Même lorsqu'une seule personne est chargée de la préparation et du traitement des données, il est important que toutes les étapes de sa préparation soient consignées avec soin à des fins de référence future.

Avant toute tabulation des données, celles-ci devront probablement être traitées comme l'explique les sections suivantes.

5.1.1. Etude du questionnaire et autre documentation

S'ils veulent se familiariser avec les séries de données, les analystes doivent étudier le questionnaire à l'avance afin de mieux comprendre les données suivantes:

- définitions utilisées;
- questions;
- questions d'investigation;
- catégories de réponses;
- enchaînement des questions; et
- sous-groupes de répondants pour différentes sections du questionnaire.

La personne en charge de l'analyse des données peut commencer par étudier le questionnaire et en discuter avec les autres parties pertinentes avant l'achèvement du traitement des données. Un examen des indices de codage et autre documentation pertinente peut s'avérer également utile.

5.1.2. Choix des variables à inclure dans l'analyse

La préparation des données utilisées pour l'analyse est en grande partie basée sur les décisions relatives aux données essentielles. En vue de gagner du temps, ces décisions

peuvent être prises avant l'achèvement du traitement des données mais après un examen approfondi du questionnaire et de la liste des variables disponibles.

Importance du choix des variables. Une des principales décisions concernant le choix des variables est liée aux questions sur la participation des enfants à des activités professionnelles, qui sont utilisées pour déterminer le nombre d'enfants économiquement actifs. Dans l'idéal, les enquêtes du SIMPOC sur le travail des enfants contiennent une série de questions à l'intention des parents ou des tuteurs, et une autre série posée directement aux enfants et incluant des questions sur le travail éventuellement effectué par les filles et les garçons au cours de la semaine de référence. Même si certaines de ces questions sont identiques, les réponses ne coïncident pas forcément. Les analystes doivent choisir au cas par cas, la série de réponses à utiliser (à savoir celle des enfants ou des parents/tuteurs), en vue de calculer le nombre d'enfants actifs et la sous-série des enfants astreints à des activités dommageables, en utilisant dans chaque cas l'information considérée comme la plus fiable ¹⁵.

Présentation des réponses comparatives fournies par les deux groupes. Pour certains thèmes, notamment ceux concernant les perceptions, il peut être intéressant de présenter les réponses comparatives des deux groupes. Par exemple, l'enquête nationale sur le travail des enfants menée en 2000 en République dominicaine a montré que 50,1 pour cent des parents et/ou des tuteurs estimaient que le travail des enfants constitue un bon moyen d'apprendre un métier utile. A la même question, seulement 32,2 pour cent des enfants partageait cette opinion.

5.1.3. Fusion des fichiers de données

Lorsque les données sont divisées en fichiers multiples (par exemple fichiers contenant des informations sur les ménages et individus), il peut être nécessaire de fusionner les fichiers. Cette opération exige une grande précaution et les résultats doivent être vérifiés afin de s'assurer que les informations d'un fichier sont bien associées avec les informations correspondantes de l'autre fichier. La nouvelle série de données devrait également être examinée avec soin en cas de données manquantes afin de garantir qu'elle ne reflète pas un mauvais assortiment des observations.

5.1.4. Création et recodage des variables et des catégories de variables

Si nécessaire, il est possible de créer ou de recoder des variables et des catégories de variables en vue de faciliter l'analyse. Les variables et les catégories de variables devraient toujours être vérifiées lors de leur création, par exemple en utilisant des statistiques descriptives ou des tableaux croisés, afin d'en vérifier l'exactitude. Les variables les plus fréquemment créées sont celles sur la situation dans l'emploi (travaille/ne travaille pas) et les ménages avec enfants actifs (oui/non); les catégories de variables les plus fréquemment créées concernent les groupes d'âge (5-9 ans, 10-14 ans et 15-17 ans ou autres), les catégories de tabulation pour les secteurs d'activité et les grands groupes de professions (conformément aux systèmes de classification type).

¹⁵ La recherche de l'IPEC s'emploie actuellement à comparer les réponses et à évaluer l'opportunité d'utiliser les réponses des adultes versus celles directement fournies par les enfants. Les résultats préliminaires ne sont actuellement pas disponibles mais les résultats de la recherche devraient permettre d'orienter les décisions concernant les réponses à prendre en compte lors de l'estimation du nombre d'enfants travailleurs et d'enfants astreints à des travaux dommageables.

En ce qui concerne le recodage, une bonne pratique consiste non pas à recoder sous le même nom de variable ou de catégorie de variables, mais sous un nouveau nom. Les analystes devraient normalement utiliser des étiquettes de valeur qui sont par un certain côté éloquentes et explicatives; toute personne utilisant la série de données peut alors plus facilement comprendre les étiquettes, réduisant du même coup les risques d'erreur. Les catégories de variables les plus fréquemment recodées incluent celles concernant le sexe («homme» et «femme» plutôt que «1» et «2») et la zone de résidence («urbaine» et «rurale» plutôt que «1» et «2»).

5.1.5. Création d'une sous-série de données

Une fois que les analystes ont choisi les variables à prendre en compte dans l'étude, fusionné les fichiers de données si nécessaire, et créé ou recodé les variables ou catégories de variables, ils devraient créer un fichier ne contenant que la sous-série des variables nécessaires au déroulement de l'analyse, de la sorte, ils:

- réduisent la série de données et améliorent son utilisation; et
- diminuent les chances d'erreur.

5.2. Familiarisation avec les données et identification des problèmes

Une fois que les analystes se sont familiarisés avec le questionnaire et ont créé la série de données, ils devraient s'efforcer de bien connaître les données; ce processus est souvent long.

Familiarisation précoce avec les données. Plus les analystes auront apprivoisé les données et plus faibles seront les risques d'erreurs ultérieurs. Par exemple, les utilisateurs devraient connaître les codes valides pour les données manquantes («7», «8», «9», «77», «88», «99», «-9», «-99», «-999», etc.), les variables à utiliser pour la pondération (des personnes et des ménages), le système de codage utilisé pour les professions et les secteurs économiques, et autres variables comme la date de naissance.

Matrices de nuages de points. L'étude préliminaire de la série de données peut également conduire les analystes à identifier les structures internes, les valeurs extrêmes possibles et autres problèmes potentiels. Une matrice de nuages de points permet d'étudier facilement les structures, d'identifier les valeurs extrêmes éventuelles et de déceler les associations possibles entre des paires de variables quantitatives.

Nettoyage des données et règlement des problèmes a posteriori. Même si de nombreux problèmes de données sont résolus aux stades du nettoyage et du traitement des données, d'autres difficultés peuvent subsister. Avant toute tabulation, les analystes devraient examiner les variables afin de détecter les problèmes suivants:

- données manquantes;
- valeurs extrêmes;
- variables présentant des structures inhabituelles ou ayant un nombre suspect de réponses «oui», «non», ou autre catégorie particulière;
- variables présentant un nombre élevé de réponses du type: «autre» ou «ne s'applique pas»; et
- variables présentant des réponses peu probables (dont beaucoup peuvent par ailleurs être des valeurs extrêmes).

Confrontés à une de ces inconsistances ou à un de ces problèmes, les analystes doivent évaluer la situation et décider de la façon de traiter les données à des fins d'analyse et de présentation. La règle généralement admise est la suivante:

- Lorsque l'analyste doute d'une information relative à une variable particulière ou est fortement convaincu qu'elle ne reflète pas la réalité – et lorsqu'il n'est pas souhaitable ou possible de transformer les données ou autre option – il est préférable d'exclure cette variable de l'analyse.

Amélioration des enquêtes futures. Ce type de problèmes peut refléter des problèmes lors de l'élaboration du questionnaire, de la collecte de données, du codage, de la transcription ou du traitement des données. Ils devraient faire l'objet d'un examen approfondi en collaboration avec les personnes en charge de chacune de ces activités, en recherchant les mesures optimales susceptibles d'améliorer la qualité des données lors de la prochaine enquête.

Les meilleures solutions aux divers problèmes concernant les données doivent être choisies au cas par cas au stade de l'analyse. Cependant, certaines mesures facilement applicables sont présentées ci-après.

5.2.1. Traitement des valeurs manquantes

Pour certaines variables, les observations contiennent souvent des valeurs manquantes, pour diverses raisons:

- omission des personnes interrogées à répondre à certaines questions;
- omission des enquêteurs à poser certaines questions, ou enregistrement des réponses incorrect ou illisible; ou
- erreur de transcription ou de saisie des données.

Détermination du moment de l'imputation. Dans l'idéal, des techniques d'imputation auront été utilisées avant l'analyse des données et, en conséquence, les données manquantes peuvent ne pas poser problème lors de la tabulation pour les rapports nationaux (voir OIT 2004b).

Valeurs manquantes rares ou aléatoires. Lorsque, dans un ensemble de données, les valeurs manquantes sont rares ou aléatoires, on peut selon toute vraisemblance les ignorer. Les données sont considérées comme manquant complètement au hasard lorsque la probabilité de réponse pour la variable d'intérêt ne dépend pas des valeurs manquantes ni d'autres valeurs enregistrées (par exemple, elles ne sont pas reliées aux instructions concernant l'enchaînement).

Schémas des données manquantes. Parfois, cependant, les données manquantes obéissent à un schéma. Ignorer le problème entraîne un biais et toute induction sera incorrecte.

Détermination de l'ampleur des données manquantes pour chaque variable utilisée. L'importance des données manquantes devrait être déterminée pour chaque variable de l'analyse. Les analystes devraient s'interroger sur toute variable présentant un pourcentage

élevé de valeurs manquantes ¹⁶, car il peut être le signe que ces données ne manquent pas au hasard et donc qu'elles peuvent biaiser les résultats.

Ignorance ou rétention d'information. Dans le cadre de l'enquête menée en 2000 au Nicaragua sur les enfants et les adolescents, un des taux de non-réponse les plus élevés (27 pour cent) a concerné la question posée aux parents ou aux tuteurs quant à leur connaissance des risques encourus sur le lieu de travail par les enfants actifs des deux sexes. Il a été avancé que ce taux élevé n'était pas un hasard mais pouvait être mis sur le compte de l'ignorance des répondants, ou de la réticence des parents ou des tuteurs à admettre leur méconnaissance des risques professionnels (OIT, 2003e). Dans les deux cas, la non prise en compte des données manquantes biaiserait les résultats. Il est également fréquent que les données manquantes résultent de la réticence des répondants à communiquer des informations liées aux revenus car ils les jugent sensibles.

Stratégies d'imputation des données manquantes. Il existe de nombreuses stratégies d'imputation des données manquantes, notamment:

- déduction;
- moyenne;
- méthode du bootstrap; ou
- régression.

Techniques de substitution des réponses appropriées. Les analystes devraient étudier la structure des observations avec données manquantes et déterminer la technique la mieux adaptée pour générer les réponses appropriées. Les tentatives devraient permettre de substituer les valeurs manquantes par des estimations appropriées afin de compléter les jeux de données devant être soumis à analyse et de réduire le biais des estimations d'enquête.

Exclusion des observations présentant des valeurs manquantes persistantes. Lorsque subsistent des données manquantes, qu'elles sont nombreuses ou ne sont pas considérées comme manquantes au hasard, une des options possibles consiste à analyser la variable concernée. Si l'analyste choisit d'inclure la variable dans l'analyse, il faudra décider de l'inclusion éventuelle de ces observations dans les tableaux et les graphiques.

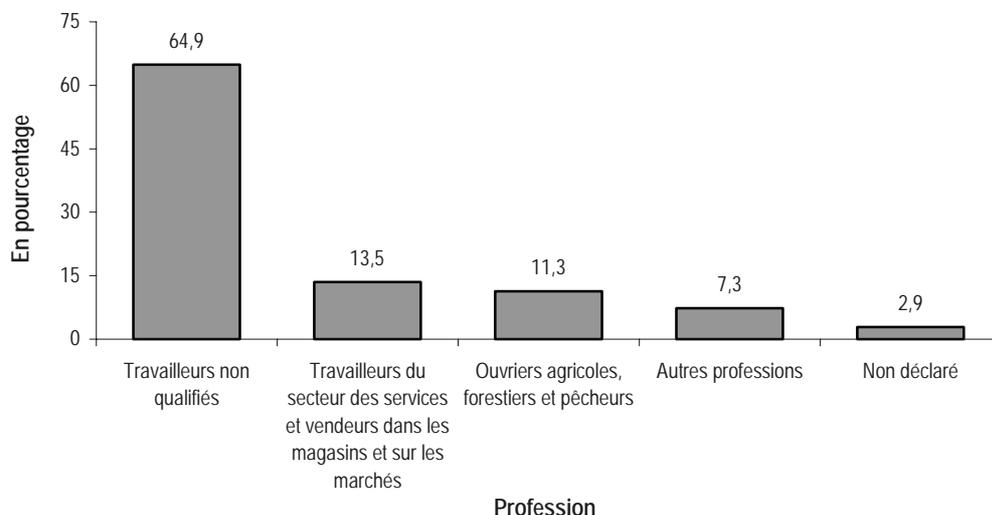
Suppression. Une des méthodes de traitement des données manquantes la plus fréquente consiste à écarter toute observation contenant des valeurs manquantes pour toute variable faisant partie de l'analyse. **Il s'agit souvent d'une option par défaut adoptée par différents logiciels statistiques.** Bien que d'utilisation facile, cette méthode entraîne souvent une déperdition d'informations pertinentes et du pouvoir statistique en réduisant la taille de l'échantillon, et elle peut entraîner un biais car elle suppose que les valeurs concernées sont manquantes complètement au hasard.

Tabulations et graphiques avec valeurs manquantes. La méthode probablement la plus simple et la plus répandue de traiter les données manquantes lors de la publication des tableaux et graphiques tirés des enquêtes nationales sur le travail des enfants, consiste à créer une catégorie spécifique pour les répondants manquants tels que «Non rapporté», ou

¹⁶ Lors des enquêtes auprès des ménages, certains analystes fixent à 10 pour cent la limite entre une quantité acceptable de données manquantes et une proportion importante de données manquantes nécessitant un traitement attentif. Voir notamment le manuel de l'UNICEF *End-decade multiple indicator survey manual* (2000).

«Non spécifié». Le graphique ci-dessous, par exemple, a été utilisé pour les données de l'enquête menée aux Philippines sur le travail des enfants:

Graphique 2. Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois, par grand groupe de professions, Philippines, octobre 2001



Source: Bureau national de statistique et OIT, 2002.

Cependant, cette option peut être extrêmement lourde en cas de présentation de nombreuses variables dans les tableaux croisés car, potentiellement, chaque variable peut contenir des observations manquantes. D'où l'importance de tout tenter pour obtenir des informations complètes lors de la collecte des données ou, si possible, de déduire une valeur manquante des informations existantes lors de la vérification des données, notamment pour les variables fondamentales clés. Dans le cas de l'âge par exemple, une valeur manquante peut être déduite sans risque des informations sur la date de naissance et pour le sexe, de la relation avec le chef de famille (par exemple, des réponses telles que: «fille», «épouse», ou «petite fille» permettent de déduire le sexe féminin et celles indiquant «fils», «mari», ou «petit-fils» font référence au sexe masculin).

5.2.2. Traitement d'autres types de problèmes

Données extrêmes. Il s'agit de valeurs ou d'observations qui s'écartent nettement de l'ensemble des observations.

Estimation de leur impact sur l'analyse. Lorsque des valeurs extrêmes sont détectées dans les données, la première tâche consiste à déterminer l'ampleur de leur impact sur l'analyse.

- Les valeurs plus extrêmes auront un impact plus marqué que les valeurs moins extrêmes.
- Les valeurs extrêmes à forte pondération d'échantillonnage auront un impact plus fort sur les résultats que celles à pondération plus faible et la pondération relative des observations peut être aisément présentée de façon à faciliter l'estimation visuelle grâce à l'utilisation de graphiques à bulles, notamment lorsque le sous-groupe analysé n'est pas trop important.

-
- Une comparaison des résultats avec et sans observations extrêmes ou inhabituelles permet de déterminer l'impact réel. Lorsque les analystes estiment que les valeurs extrêmes n'ont pas d'impact significatif, elles peuvent être ignorées sans risque, ce qui est le plus probable lorsque la taille de l'échantillon augmente. En fonction d'une part des caractéristiques des valeurs extrêmes, tel qu'expliqué précédemment, et d'autre part des statistiques calculées, les valeurs extrêmes n'auront pas forcément d'impact significatif sur les résultats ou ne poseront pas de problèmes de données.

Choix de statistiques moins propices aux valeurs extrêmes. Les analystes devraient garder à l'esprit que certaines valeurs statistiques sont plus sensibles que d'autres aux valeurs extrêmes, par exemple la moyenne par rapport à la médiane. Une façon de contrer ces problèmes consiste à privilégier les méthodes statistiques moins enclines à être affectées par ces valeurs.

Autres façons de traiter les valeurs extrêmes. Lorsque les analystes déterminent que les valeurs extrêmes ont une influence sur le calcul de statistiques particulières, ils ne devraient pas ignorer le problème. Lors du traitement des données influentes, ils devraient s'efforcer de trouver une explication raisonnable du phénomène de façon à pouvoir exclure en toute sécurité les observations sans affecter l'analyse, en présentant des résultats ne reflétant pas la structure générale observée. Par exemple, une interruption de fonctionnement du réseau hydrographique dans une région donnée au moment de l'enquête peut déboucher sur une affectation zéro au titre de la réponse à la question: «Quelles ont été les dépenses d'eau au cours du mois écoulé?». Dans un tel cas, il serait incorrect d'utiliser l'information enregistrée pour tirer des conclusions sur la situation socio-économique de cette région particulière. Il vaudrait mieux exclure ces valeurs extrêmes. Une autre méthode utilisée avec les valeurs extrêmes consiste à les traiter comme des données manquantes et à les regrouper dans la catégorie «autre».

Lorsque les analyses ne sont pas en mesure de trouver une explication raisonnable à l'existence de valeurs extrêmes influentes et qu'il n'est pas souhaitable de les considérer comme manquantes, ils doivent s'interroger sur l'utilisation réelle de la variable dans l'analyse.

Structures inhabituelles et catégories de réponses étonnamment larges. Lorsqu'elles sont disponibles, les informations extérieures peuvent être utiles pour déterminer si une variable offre une structure inhabituelle ou comprend trop de réponses du type «oui», «non» ou autres.

Ainsi, la comparaison entre la distribution par âge des enfants de 5 à 17 ans fournie par l'enquête menée au Honduras et le recensement de population mené l'année précédente, a montré que l'enquête a sous-estimé le nombre de filles pour certains âges tout en le surestimant pour d'autres. La situation est identique pour les garçons. Dans ce cas, l'analyse des données a été menée dans son intégralité en utilisant les groupes d'âge 5-9 ans, 10-14 ans et 15-17 ans plutôt que des années simples car, contrairement à ces dernières, la distribution des groupes d'âge a coïncidé avec celle des résultats du recensement (OIT, 2003d). Dans ce cas, l'agrégation a suffi pour arriver à la distribution escomptée de la variable. Cependant, dans d'autres cas, l'exclusion peut se révéler être la meilleure option lorsque l'analyste estime irréalistes des variables présentant une structure inhabituelle ou une incidence importante pour certaines catégories de réponses.

Réponses improbables. Ce type de réponses est dû à divers facteurs:

- incompréhension des questions;
- déformation des informations lors de l'entretien; ou
- mauvaise transcription ou mauvais enregistrement des informations.

La rubrique «profession libérale» appliquée à des enfants est un cas typique de réponse improbable dans le cas d'enquêtes sur le travail des enfants. Attendu l'âge des enfants concernés, il est peu vraisemblable qu'ils exercent une profession libérale. Mais ces réponses peuvent facilement échapper aux éditeurs de données à moins qu'ils ne comparent directement les âges et les professions. Lorsque les cas de ce type sont peu nombreux, on peut les exclure sans risque. Une autre alternative consiste à traiter les données comme manquantes et de les regrouper sous la catégorie «autre». Elles forment ainsi une partie de la population totale pour la variable et apparaissent dans les tableaux et les graphiques à la rubrique «autre», mais ne font l'objet d'aucune analyse.

Grandes catégories de «ne s'applique pas». Un grand nombre de réponses «autre» ou «ne s'applique pas» peut refléter une piètre élaboration du questionnaire et la question devrait être examinée avec les responsables de la préparation des questions. Lors de l'analyse des données, l'utilité d'inclure de telles variables devrait être évaluée avec soin car les informations fournies peuvent être limitées.

5.3. Utilisation de données pondérées

L'objectif de l'échantillon est de représenter une population donnée. En conséquence, chaque observation de l'échantillon, une fois pondérée par un facteur d'extension spécifique, est représentative de plusieurs cas dans la population totale. Le facteur d'extension n'est pas le même pour toutes les observations, dépendamment du plan d'échantillonnage. En conséquence, lors du calcul de statistiques telles que les taux et pourcentages des différentes variables, les données pondérées devraient être utilisées afin d'éviter toute distorsion des résultats et de garantir également que les statistiques calculées sont consistantes avec les nombres totaux présentés pour les différentes variables du rapport.

Les séries de données contiennent souvent plusieurs facteurs de pondération (ménages, individus, pour différents modules, etc.) et les analystes devraient toujours utiliser le facteur spécifique à la population analysée.

5.4. Ventilation des données

La plupart des analystes souhaitent que les tableaux fournissent autant de détails que possible.

Problèmes avec les échantillons de petite taille. Plus le nombre de variables et de catégories utilisées pour la ventilation des données est important, plus petite sera la taille de l'échantillon sur lequel se fonderont les estimations et moins précise sera l'estimation résultante. Lorsqu'on dispose d'un nombre restreint d'observations pour une catégorie donnée, les estimations basées sur ce nombre limité de cas peuvent ne pas être fiables. En conséquence, les analystes doivent accorder une attention minutieuse au sous-groupage de l'échantillon car l'analyse des sous-groupes peut fournir des estimations incertaines. La fiabilité d'une estimation dépend du nombre réel non pondéré de répondants dans une catégorie particulière. Au rang des solutions alternatives figurent:

- *Non-prise en compte des estimations.* Lorsque les résultats de l'analyse des sous-groupes sont jugés peu fiables et qu'une ventilation n'est pas souhaitable, une des options consiste à ignorer les estimations.
- *Critère minimum.* Lorsqu'ils choisissent de présenter les résultats et attendu que toutes les estimations basées sur des données sont associées à des degrés divers d'erreurs d'échantillonnage, les pays devraient développer ou adopter des critères minimum de publication ou de mise en circulation des estimations basées sur les données d'enquête sur le travail des enfants.

Développement d'un critère minimum. Le choix d'un nombre minimum non pondéré d'observations (à savoir un dénominateur minimum) utile à la mise en circulation des résultats peut exiger une ventilation complète des données. Certains pays disposent parfois de leur propre critère de publication et ils doivent continuer à les utiliser pour autant que la méthodologie d'élaboration du critère s'applique à l'enquête nationale sur le travail des enfants. Par exemple, le bureau central de statistique du Belize utilise généralement un critère minimum de 30 observations comme base de la mise en circulation (Ce minimum a également servi à présenter les résultats de l'enquête de 2001 sur le travail des enfants.). Si un pays n'a pas encore développé de méthodologie de publication des estimations basées sur les enquêtes sur le travail des enfants, l'OIT/SIMPOC recommande de procéder de la sorte:

- Si une estimation est basée sur un nombre d'observations inférieur à 25, présentez l'estimation dans les tableaux en l'accompagnant d'un astérisque (*) la jouxtant. L'astérisque devrait alors être défini sous chaque tableau où il apparaît. La mise en garde peut être ainsi formulée: «* les chiffres devraient être interprétés avec précaution, les estimations étant basées sur un échantillon de petite taille.»

L'encadré 9 fournit un exemple à ce propos.

Encadré 9		
Présentation des chiffres basés sur des échantillons de petite taille		
Lors du report des estimations, les analystes doivent connaître le nombre d'observations non pondérées sur lesquelles est basée chaque estimation. Si le nombre est inférieur à un critère minimum, l'estimation doit être accompagnée d'une mise en garde comme le montre l'exemple ci-après.		
Tableau 6. Revenus mensuels moyens des enfants-travailleurs dans certains secteurs économiques, Nicaragua, 2000		
Secteur d'activité	Revenu mensuel moyen	Nombre d'observations (non pondérées)
Agriculture, chasse, foresterie, et pêche	\$43,09	274
Mines et industries extractives	–	4
Industrie manufacturière	\$63,44	125
Distribution d'électricité, de gaz et d'eau	\$34,15*	21
Construction	\$83,43	49
Commerce de détail et de gros, hôtellerie et restauration	\$51,71	195
Services communautaires, sociaux et personnels	\$40,27	189
– Les chiffres ne sont pas fournis car ils concernent moins de 10 observations.		
* Les chiffres devraient être interprétés avec précaution, les estimations sont basées sur un échantillon de petite taille.		
Source: Enquête nationale sur le travail des enfants et des adolescents, Nicaragua, 2000 (traduction).		

Pour plus d'informations sur le développement de ce critère, voir annexe E (Ritualo, A; Mehran, F. March 2002. «Critère de «mise en circulation» des résultats issus des enquêtes du SIMPOC»).

Nombre minimum d'observations. Dans certains cas cependant, le nombre d'observations est trop faible et il est préférable de ne pas publier les estimations fondées sur ces observations, même en les accompagnant d'une mise en garde. On fixe parfois à 10 le nombre minimum d'observations nécessaires à la mise en circulation des estimations, comme le montre l'exemple de l'encadré 9.

Problèmes de confidentialité. Les analystes devraient toujours garder à l'esprit la notion de confidentialité lorsqu'ils évaluent jusqu'où pousser la ventilation et l'analyse des données en évitant toute divulgation d'informations sensibles:

-
- Lorsque la taille des échantillons se réduit, la probabilité d’une identification des ménages individuels augmente et renforce ainsi le risque de compromettre la confidentialité des informations collectées dans le cadre de l’enquête.
 - Les personnes qui manipulent les données doivent identifier toutes les variables encore présentes dans la série de données susceptibles de compromettre la confidentialité et résoudre ce problème avec soin, le cas échéant en excluant les variables concernées de l’analyse et des données.

5.5. Choix des variables fondamentales

Les enquêtes nationales contiennent d’innombrables informations qui dépassent largement le cadre d’un seul rapport. Les responsables de la rédaction des rapports doivent donc concentrer leur attention sans y déroger. Les mesures qui suivent peuvent s’avérer utiles à cet égard:

- Une description des indicateurs et tabulations souhaités peut éviter de se perdre dans les données.
- Les auteurs peuvent être bien avisés de présenter certains résultats par variable de base clé car l’analyse complète des données, qui cache souvent la diversité entre pays ou groupes de personnes dans un pays donné, ne parvient pas toujours à produire les résultats les plus intéressants. Au rang des principales variables de base figurent: sexe, région/province, zone de résidence (urbaine/rurale), et âge ou groupes d’âge; beaucoup d’entre elles sont reprises dans les exemples de tableaux présentés à l’annexe F.

Variables spécifiques à certains pays. Certaines variables de base (nationalité et groupe ethnique par exemple) peuvent être spécifiques à certains pays mais pas à d’autres, dépendamment de leur structure. Au Belize par exemple, les résultats de l’enquête sur le travail des enfants de 2001 ont montré des taux de participation des enfants variables pour les trois importants groupes ethniques: 27,6 pour cent pour les enfants mayas, 11,1 pour cent pour les enfants métisses et 6,6 pour cent pour les enfants créoles. Il apparaît clairement que l’ethnicité devrait être considérée comme une importante variable de base pour ce pays, mais elle ne saurait être pertinente ou applicable dans d’autres pays.

Intérêt des similarités et des différences entre les groupes. Les analystes devraient ensuite accorder une attention soutenue au choix des variables de base et à leurs catégories en gardant à l’esprit que parfois, les similarités entre les groupes sont aussi pertinentes que les différences et qu’elles ne devraient donc pas être laissées de côté.

Expliquer l’intérêt des catégories de variables de base. Il est également important d’expliquer la pertinence des différentes catégories de variables de base (catégories de durée du travail ou groupes d’âge par exemple) pour ce qui concerne la législation nationale sur le travail et l’éducation.

Risque d’une ventilation à outrance. Lors de la répartition des données en différentes catégories de variables, les analystes doivent être attentifs à ne pas pousser trop loin la ventilation et à réduire exagérément la taille de l’échantillon de sorte que les résultats ne soient plus fiables (voir section 5.4). Pour ce qui concerne les régions géographiques, même s’il est intéressant d’analyser les données d’unités très ventilées, les analystes doivent être en mesure de reconnaître la plus petite unité géographique permise par le plan d’échantillonnage utilisé.

Adaptation des exemples des tableaux de l’annexe F. Les variables de base et les catégories présentées dans les exemples de tableaux de l’annexe F ont été choisies à des

fins d'illustration et elles ne sont en aucun cas universelles ou exhaustives. Les pays sont donc encouragés à adapter les tabulations proposées, les variables de base utilisées et leurs catégories.

5.5.1. Groupes d'âge

Pour le choix des catégories d'âge, les pays peuvent souhaiter opter pour des groupes d'âge conformes à la législation nationale sur le travail et l'éducation.

Au Nicaragua par exemple, les groupes d'âge 5-9 ans, 10-13 ans et 14-17 ans ont été utilisés dans l'analyse car l'âge minimum d'admission à l'emploi est fixé à 14 ans dans ce pays. La Colombie a privilégié les groupes d'âge 5-9 ans, 10-11 ans, 12-14 ans et 15-17 ans en se fondant sur les différents âges minimum d'admission à l'emploi dans les régions urbaines et rurales.

Limites d'âge pour les travaux légers et l'emploi en général. Une autre option susceptible de fournir des résultats significatifs concerne l'adoption d'âges limites d'admission à des travaux légers et au travail en général. Dans un pays ayant fixé à 12 ans l'âge minimum d'admission à des travaux légers et à 14 ans celui de l'admission à l'emploi en général, il serait intéressant et significatif d'utiliser des groupes d'âge 5-11 ans, 12-13 ans et 14-17 ans, à savoir les enfants trop jeunes pour effectuer des travaux légers, les enfants autorisés à effectuer des travaux légers mais pas à occuper d'emploi régulier et les enfants autorisés à occuper un emploi régulier.

Comparaison transnationale et facilité d'agrégation d'un pays à l'autre. D'un autre côté, l'utilisation normalisée des groupes d'âge 5-9 ans, 10-14 ans et 15-17 ans permet de comparer les résultats à l'échelon transnational et de récapituler les données entre les pays en vue d'obtenir les estimations régionales. Lorsque les limites entre ces groupes d'âge ne coïncident pas avec l'âge maximal fixé pour la fin de la scolarité obligatoire, les pays devraient mener l'analyse principale en utilisant les catégories d'âge conformes à la législation nationale, mais, à des fins de comparabilité internationale, ils doivent également inclure en annexe des tableaux utilisant les autres catégories (5-9 ans, 10-14 ans et 15-17 ans).

Adaptation des exemples de tableaux proposés en annexe F. Les exemples de tableaux fournis dans l'annexe F de ce manuel utilisent les groupes d'âge 5-9 ans, 10-14 ans et 15-17 ans. Les pays devraient ajuster les tableaux en conséquence lorsqu'ils utilisent d'autres groupes.

5.6. Analyse sexospécifique

L'analyse des données d'enquête sur le travail des enfants doit adopter une approche intégrée de l'égalité entre les sexes afin de mettre à jour les disparités entre la situation des filles et des garçons.

Au-delà de la simple ventilation par sexe. L'analyse sexospécifique peut être effectuée pour autant que l'enquête collecte des données ventilées par sexe et soucieuses des disparités entre les sexes. Mais il faut aller bien au-delà. Pour que les chercheurs comprennent pourquoi et comment la nature et les causes possibles du travail des enfants varient en fonction du sexe ainsi que son impact sur les filles et les garçons, l'optique d'une égalité entre les sexes nécessite également d'analyser et d'interpréter en profondeur les données ventilées par sexe et tenant compte des disparités entre filles et garçons.

L'optique de l'équité entre les sexes n'a pas pour objectif de faire de la notion de genre un thème prédominant du rapport mais plutôt d'élever la composante sexuelle au rang de variable pertinente permettant d'améliorer la compréhension des activités et du

travail auxquels sont astreints des enfants dans ses diverses dimensions. En conséquence, il est intéressant de mettre en évidence les différences, similarités et relations générales entre les enfants des deux sexes.

Afin de mieux saisir les différentes dimensions du travail des filles et des garçons, il faut analyser plusieurs variables pertinentes dont:

- situation socio-économique;
- profession;
- situation dans l'emploi;
- nature de l'emploi (permanent, saisonnier, etc.);
- niveau de revenu;
- prestations liées au travail;
- durée du travail;
- lieu de travail;
- moment de la journée consacré au travail;
- fréquentation scolaire; et
- incidence des accidents et lésions professionnels.

Préjudices sexospécifiques. L'enquête du Nicaragua, par exemple, a montré que les garçons sont davantage astreints à des travaux dangereux et donc plus exposés que les filles à des risques d'accidents et de maladies; les filles quant à elles sont soumises à des horaires de travail plus longs que les garçons, restreignant ainsi le temps disponible pour l'étude et le repos (OIT, 2003e). Ces simples résultats font apparaître que les enfants des deux sexes sont affectés mais de façon différente et ils révèlent la nécessité, pour obtenir une image plus complète du travail des enfants, d'analyser les différents aspects en tenant compte des disparités entre les sexes.

Importance de la prise en compte des activités ménagères dans l'analyse. Il est particulièrement important d'inclure les tâches ménagères dans l'analyse sexospécifique. Lorsque celle-ci se limite aux activités économiques, les garçons semblent plus désavantagés que les filles, mais la prise en compte des travaux ménagers permet de mettre en évidence le lourd fardeau pesant sur de nombreuses filles. L'analyse menée au Belize, par exemple, a montré que, pour la tranche d'âge des 5-17 ans, 14,8 pour cent des garçons et 7,3 pour cent des filles étaient astreints à des activités économiques mais en tenant compte des tâches ménagères, ces pourcentages passent respectivement à 78,0 et 79,7 pour cent (OIT, 2003a).

Qualités requises de la part des analystes. Pour permettre une intégration efficace de la notion de genre dans le rapport, les analystes doivent être familiarisés avec l'analyse sexospécifique ou tout au moins sensibilisés au sujet afin de mieux appréhender et comprendre les facteurs culturels et sociaux qui déterminent le contexte à l'origine des différences fondées sur le sexe.

Sources supplémentaires. Pour un résumé complet des différents problèmes liés au genre dans les statistiques du travail, voir le document de travail de l'OIT *Incorporating gender issues in labour statistics* (2001). Pour un aperçu des préoccupations liées au genre

dans la lutte engagée contre le travail des enfants, se référer à la publication de l'OIT *Bonnes pratiques: L'intégration du genre dans la lutte contre le travail des enfants* (2002f). La publication du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (1997), *Handbook for producing national statistical reports on women and men*, fournit également des orientations précises sur la présentation et l'examen des statistiques visant à faire efficacement ressortir les similarités, disparités et relations entre les hommes et les femmes.

5.7. Groupes témoins

Les comparaisons entre les enfants économiquement actifs et non économiquement actifs, et entre les enfants astreints et non astreints à des formes dommageables de travail n'apportent aucune preuve de causalité mais elles peuvent s'avérer instructives lorsqu'on utilise les données d'enquête en vue de montrer l'étroitesse des relations entre les variables et suggérer même les causes et conséquences possibles du travail des enfants. Au Costa Rica par exemple, les résultats de l'enquête de 2002 sur le travail des enfants ont montré que, alors que 44,1 pour cent des enfants actifs avaient abandonné l'école et que 51,7 pour cent de ceux qui s'étaient maintenus dans le système scolaire accusaient un retard scolaire, seulement 6,9 pour cent des enfants non actifs du même groupe d'âge avaient abandonné l'école et seulement 26,6 pour cent accusaient un retard scolaire (OIT, 2003b). En prenant les non actifs comme groupe témoin, il semble que le travail constitue un obstacle additionnel au maintien et à la réussite scolaires des enfants.

Lors de l'interprétation des résultats et de l'élaboration des conclusions, les analystes devraient noter qu'alors que l'analyse des corrélations et des comparaisons avec les groupes témoins peut faire comprendre les relations causales, elle ne constitue pas une preuve manifeste des causes et conséquences du travail des enfants.

5.8. Sources d'information externes

Les informations qualitatives et quantitatives fournies par les sources extérieures devraient être incluses dans le corps du rapport afin de renforcer l'analyse:

- Cette information peut être utilisée pour soutenir les conclusions et les recommandations faites sur la base de l'enquête en cours sur le travail des enfants.
- En cas d'inconsistance entre les informations externes et les résultats de l'enquête, un examen des causes possibles de cette inconsistance peut produire des résultats intéressants.
- Lorsque les données d'enquête auprès des ménages ne peuvent pas, du fait d'un nombre limité d'observations, fournir des estimations détaillées ou fiables, les sources extérieures peuvent servir parfois à corroborer les résultats. Dans le rapport national du Belize par exemple, les résultats d'enquête basés sur un nombre restreint d'observations relatives aux lésions et maladies professionnelles touchant les enfants des deux sexes ont été consolidés par la présentation des informations détaillées du comité de sécurité sociale:
 - Les données du comité de sécurité sociale indiquent que, en 2001, 149 adolescents âgés de 14 à 17 ans ont été blessés sur leur lieu de travail. La majorité des lésions infligées aux enfants concernaient des blessures ouvertes et un endommagement des vaisseaux sanguins (53 pour cent); un pourcentage additionnel (32 pour cent) concernait des traumatismes primitifs (tête, doigts, pieds, etc.). 74 pour cent de toutes ces lésions concernaient les enfants des districts d'Orange Walk, Corozal et Stann Creek. Ces districts sont des régions productrices de canne à sucre, citrons et bananes; ces secteurs agricoles sous-

entendent que les enfants manipulent des outils agricoles. Le total des lésions des 14-17 ans équivaut à 3 484 journées de travail perdues représentant environ 47 990 BZD. (Belize Social Security Board, 2002). OIT, 2003a, p. 49.

5.9. Présentation des résultats

La présentation efficace des données sera fonction:

- du type de données (données continues ou discrètes, catégorielles ou binaires);
- de l'espace disponible; et
- autres facteurs.

Utilisation de tableaux et de graphiques. On peut se contenter d'examiner les résultats dans le corps du texte, mais la présentation tabulaire (à une, deux ou plusieurs entrées) est généralement très pratique pour le lecteur, tout comme les graphiques dans une moindre mesure.

5.9.1. Tableaux

Tout véritable rapport national efficace s'efforcera de:

- présenter les principaux résultats de l'enquête sous forme de tableaux organisés détaillés; et de
- fournir des interprétations solides des résultats.

Les tableaux fournissent des informations de façon concise et méthodique. Néanmoins, il n'est pas nécessaire de tabuler ou de faire des tableaux croisés pour toutes les données d'enquête. L'analyste devrait choisir les tableaux à inclure dans le rapport ainsi que les variables utiles, les catégories de variables et les croisements de variables les plus pertinents.

L'annexe F propose des exemples de tableaux susceptibles de servir de guide à la préparation de tableaux fictifs avant que ne démarre l'analyse des données. Les rapports nationaux ne doivent pas inclure tous les tableaux possibles; les analystes doivent juger, pour chaque enquête, de la pertinence des tableaux.

L'encadré 10 fournit des suggestions utiles à la préparation de tableaux concis et complets.

Encadré 10

Suggestion pour la préparation de tableaux de données fiables et complets

- Les tableaux devraient être placés dans le texte aussi près que possible de la première référence qui en est faite
- Les tableaux devraient être numérotés de façon ordonnée dans tout le rapport
- Les titres des tableaux devraient être concis et descriptifs

Le titre devrait donner au lecteur une idée précise du contenu du tableau, de la population incluse et de la période de référence. Il devrait démarrer avec le thème général suivi par le sujet des colonnes puis celui des rangées. Par exemple, le titre d'un tableau démographique donnant en colonnes les ventilations par sexe et en lignes les catégories d'âge sera le suivant: «Population par sexe et par groupe d'âge». Les titres ne devraient pas être trop longs; des informations additionnelles peuvent être incluses dans les notes fournies sous le tableau. La source des informations doit également être précisée au pied du tableau et la référence source apparaît en dernier lieu.

- Le «total» des lignes et colonnes devrait toujours être inclus

- **La présentation des tableaux devrait toujours être consistante tout au long du rapport**

Les caractéristiques telles que la police de caractère et ses effets, l'utilisation de lettres capitales, les alinéas et les espaces devraient être consistantes d'un tableau à l'autre. La taille des lettres peut varier en fonction de l'espace disponible mais elle ne devrait jamais être trop petite pour ne pas gêner la lecture. La disposition de «total» de la colonne et de la ligne doit être identique d'un tableau à l'autre, à savoir en haut ou en bas (pour les lignes) et à gauche ou à droite (pour les colonnes) dans tous les tableaux.

- **Fournir à la fois le nombre et le pourcentage le cas échéant**

Les pourcentages constituent des informations plus justes que les valeurs absolues; en conséquence, la majorité des rapports sur le travail des enfants a tendance à privilégier les pourcentages. Néanmoins, dans ce cas, il est nécessaire d'inclure les informations sur le nombre total de cas; ainsi, le lecteur sera en mesure de tirer des estimations des valeurs absolues si nécessaire. Mais les nombres sont souvent plus éloquentes que les pourcentages et, lorsqu'ils sont fournis, ils doivent toujours être accompagnés des pourcentages correspondants. En résumé, les pourcentages devraient toujours être fournis, accompagnés soit par la valeur absolue pour les catégories ou uniquement par le nombre total de cas.

- **Citer les statistiques présentées dans les tableaux dans le texte**

Les pourcentages fournis dans les tableaux devraient également être repris dans le corps de l'ouvrage; il ne faut pas publier de tableaux de pourcentages et fournir les nombres absolus dans le texte pour ne pas embrouiller les lecteurs.

- **L'ensemble des chiffres présentés dans les tableaux ne doit pas faire l'objet d'un examen dans le texte**

- **Tableaux de fréquence et tabulations croisées**

L'utilisation de tableaux de fréquence permet de présenter les données binaires et catégorielles. Les données peuvent être divisées en différentes catégories ou présentées sous forme de mesures récapitulatives (moyennes, médianes ou écarts types). D'un autre côté, les tabulations croisées entre deux variables ou plus peuvent fournir des informations sur la relation entre les variables.

- **Les grands nombres peuvent être arrondis au moins au chiffre des centaines**

Il est peu probable que les données d'enquête fournissent des résultats avec une précision au chiffre près. En conséquence, les nombres tels que 189 882 peuvent être présentés sous la forme 189,9 (en milliers)¹. Cette présentation n'est pas recommandée lorsque les nombres sont petits.

- **Arrondir les pourcentages un chiffre après la décimale**

Il est peu probable que les données d'enquête fournissent des résultats avec une précision au chiffre près; en conséquence, les pourcentages devraient être présentés avec une seule décimale (45,7 pour cent plutôt que 45,74 pour cent par exemple).

- **Consistance pour l'utilisation des décimales dans les tableaux**

Si les pourcentages sont fournis avec un chiffre après la virgule, s'assurer que tous les pourcentages respectent également cette règle. Par exemple, les pourcentages devraient être fournis sous la forme 14,7 et 30,0.

- **La somme des colonnes ou des lignes doit être calculée en utilisant des chiffres non arrondis, et le total devrait être arrondi de façon appropriée**

Si nécessaire, la note suivante peut être ajoutée sous le tableau: «La somme des valeurs n'est pas forcément égale au total du fait des arrondis.»

- **S'assurer que tous les totaux relatifs au même dénominateur de population concordent d'un tableau à l'autre**

Tous les tableaux faisant référence aux mêmes groupes de population devraient utiliser les mêmes populations totales. Si, par exemple, un tableau rassemblant des informations sur l'éducation de tous les enfants actifs inclut le nombre total d'enfants actifs et si un autre tableau portant sur la santé des filles et des garçons actifs fournit le nombre total d'enfants travailleurs, les nombres totaux d'enfants actifs devraient être identiques d'un tableau à l'autre. Dans le cas contraire, l'écart est probablement dû à la différence entre le nombre de données manquantes concernant l'éducation et la santé. Dans ce cas, une note placée sous les tableaux, expliquera qu'un certain nombre de données sont manquantes.

- **Définir tous les symboles et acronymes utilisés dans le tableau**

Une note devrait être placée sous le tableau pour expliquer la signification de chaque symbole et acronyme utilisé. Chaque note devrait apparaître avant la note relative à la «source», qui est la dernière entrée.

- **Réduire au minimum l'utilisation d'abréviations**

Le manque d'espace peut contraindre à réduire la longueur des étiquettes pour les colonnes et/ou les lignes, et les abréviations peuvent alors apparaître comme un bon compromis. Néanmoins, les lecteurs ne sont pas toujours familiarisés avec les abréviations utilisées à moins qu'elles ne soient d'un usage courant (km, kg, etc.); il vaut donc mieux réduire le plus possible leur utilisation.

- **Cohérence dans l'intitulé entre les tableaux et entre le texte et les tableaux**

Si les termes «scolarisés» et «non scolarisés» sont utilisés dans les tableaux, il est conseillé de limiter leur utilisation en ne faisant exclusivement référence qu'aux mêmes concepts. Par exemple, ne pas faire d'amalgame entre les termes et expressions «scolarisés» et «non scolarisés» et «fréquente l'école» et «ne fréquente pas l'école». Ces changements de terminologie risquent de dérouter les lecteurs et de les amener à se poser des questions sur les définitions ou concepts auxquels il est fait référence.

- **Toutes les cellules devraient être complétées**

Si l'enquête a mesuré une valeur nulle, «0» doit figurer dans la cellule. Si la combinaison de catégories de variables ne s'applique pas aux données, il faut le préciser, de préférence par un symbole qui sera expliqué sous le tableau. Si la valeur observée est arrondie à zéro, un symbole devrait apparaître dans la cellule avec une explication sous le tableau.

¹ Dans un tel cas, les nombres peuvent être exprimés en milliers ou en centaines. Par exemple, 189 882 ne doit pas être arrondi à 189 900 car les zéros sont significatifs, mais à 189,9 (en milliers) ou 1 898,8 (en centaines).

Pour chaque tableau présenté, un examen des principaux résultats devrait suivre. Il concerne la description des groupes ou catégories se distinguant particulièrement, comme les régions enregistrant un nombre ou un pourcentage élevé ou faible d'enfants actifs ou astreints à un travail dommageable. La description des structures ou tendances manifestes devraient être incluses dans l'examen. Par exemple, il est important de souligner la structure du travail des enfants spécifique à chaque sexe et ses conséquences en termes de relations entre les sexes au sein de la famille et sur le lieu de travail. Si des évidences ou si la recherche antérieure sont susceptibles d'expliquer certaines structures ou tendances, il est important de les examiner. Cette information fournit au lecteur certaines réponses explicatives.

5.9.2. *Présentation graphique*

Les données peuvent être présentées sous une forme visuellement attractive (diagrammes à barres, graphiques à colonnes, graphique à lignes, cartes, etc.) même si les tableaux permettent de fournir des données et informations plus détaillées. Afin d'éviter de surcharger le texte principal, il n'est pas besoin de présenter les mêmes données sous forme tabulaire et graphique mais un choix s'impose. Dans certains cas, il peut être approprié de présenter les graphiques dans le corps principal du texte et de mettre les tableaux détaillés en annexe. Dans ce cas, il est important que le texte fasse référence au tableau, par exemple par une note: «Pour des tabulations détaillées, voir tableau X, annexe X.» L'encadré 11 fournit des suggestions sur la préparation efficace des graphiques.

Encadré 11
Suggestions pour la présentation des données

L'objectif des graphiques est de présenter les résultats de façon claire, appropriée et efficace. Ils devraient être visuellement attractifs et facilement compréhensibles pour les lecteurs, indépendamment du texte lui-même.

– **Les graphiques ne devraient illustrer que les points importants**

Les graphiques prennent beaucoup de place et toutes les données ne peuvent pas faire l'objet d'un graphique. C'est à l'analyste de juger des avantages procurés par une présentation graphique.

– **Les graphiques devraient être numérotés par ordre numérique à l'intérieur des chapitres**

Cette façon de procéder permet de localiser plus facilement les graphiques dans chaque chapitre.

– **Les graphiques devraient être compréhensibles sans référence au texte**

Le titre de chaque graphique devrait faire référence au contenu, à la population et à la période de référence. Il peut également être utile d'inclure des notes sous le graphique afin d'expliquer les acronymes, les abréviations, etc. Si nécessaire, on peut également prévoir une légende ou des étiquettes. La source des informations doit également être précisée sous le graphique et elle devrait être la dernière entrée placée sous le graphique.

– **Choisir un arrangement graphique clair**

Un grand choix de types de graphiques est disponible: linéaires, à barres, à colonnes, à blocs, à secteurs et nuages de points. Le type le plus approprié est en partie fonction du nombre de catégories à représenter et de leur taille relative. L'analyste peut expérimenter différents types de représentation de données particulières avant de choisir la formule la mieux adaptée. Il devrait également garder à l'esprit que les différentes parties de chaque graphique devraient être facilement identifiables dans les différents types de médias dans lesquels le rapport sera diffusé (copies en bichromie, copies en noir et blanc ou fichiers Internet téléchargeables par exemple). Les caractéristiques redondantes telles que quadrillages excessifs ou effets inutiles en 3D, sont à éviter car ils surchargent la zone de tracé et risquent de distraire le lecteur.

– **L'apparence devrait être consistante**

Les caractéristiques telles que le type, la taille et les effets des caractères ainsi que l'utilisation de lettres capitales et les espaces devraient être consistants d'un graphique à l'autre. La taille de la police devrait être suffisamment grande pour faciliter la lecture des étiquettes.

– **En règle générale, les graphiques sont une fois et demie plus larges que longs**

Les graphiques semblent déséquilibrés s'ils sont trop longs ou trop larges. En général, on admet que le rapport de la largeur à la longueur doit se situer entre 1,5 et 1. Cependant, les proportions réelles dépendent également du contenu du graphique, du nombre de points de données et du type de graphe.

– **L'échelle des axes devrait démarrer à la valeur minimale**

En cas de suspension d'échelle, celle-ci devrait être visible afin d'éviter que le lecteur imagine des différences de catégories plus importantes/petites qu'elles ne le sont en réalité.

– **Tous les axes devraient être soigneusement identifiés**

L'unité de mesure de chaque axe doit être claire; les marques de graduation et les quadrillages doivent être inclus le cas échéant. Le lecteur devrait saisir rapidement les variables et catégories de variables incluses dans le graphique.

– **Définir tous les symboles et acronymes utilisés sous le graphique**

Il est recommandé d'utiliser les mêmes symboles d'un graphique à l'autre.

S'assurer de la pertinence de chaque graphique ou tableau. L'intégration de chaque tableau et graphique dans le rapport national devrait se faire sur la seule base des informations importantes qu'ils transmettent au lecteur (nouvelles informations, confirmation des tendances ou résultats antérieurs, ou description de la population) en vue de permettre à celui-ci de mieux comprendre les conditions de vie des enfants des deux sexes ou la nature et l'ampleur du travail des enfants.

Vérification du référencement des tableaux et graphiques dans les interprétations spécifiques du texte principal. Chaque tableau et graphique doit être référencé dans le

corps du rapport avec une interprétation des principaux résultats. Une fois finalisé le premier projet du rapport, l'auteur devrait procéder à une re-vérification afin de s'assurer que chaque tableau et graphique est référencé dans le texte.

Supprimer les tableaux et graphiques inappropriés ou sans importance. Il est conseillé de ne pas inclure les tableaux ou graphiques qui ne sont jamais mentionnés dans le corps du texte; on peut supposer que l'information qu'ils contiennent est inappropriée ou sans intérêt pour le rapport. (Dans le même temps, comme nous l'avons mentionné précédemment, tous les tableaux et chiffres doivent être compréhensibles sans référence au texte.)

Glossaire

Termes liés à l'enquête

Coefficient de variation (CV): Valeur obtenue en divisant l'écart type par la moyenne. Elle mesure la dispersion ou la variabilité de l'échantillonnage.

Erreurs de couverture: Le *sous-dénombrement* intervient lorsqu'il y a omission d'unités dans la base de sondage. Le *sur-dénombrement* intervient lorsque certaines unités de la base de sondage n'appartiennent pas à la population cible.

Enquête sur la résidence de fait: Type d'enquête dans laquelle l'association d'individus est définie par rapport au lieu de résidence au moment de l'enquête, et non au lieu habituel de résidence.

Enquête sur la résidence de droit: Type d'enquête dans laquelle l'association d'individus est définie par rapport au lieu habituel de résidence; les visiteurs sont donc exclus mais les résidents habituels sont inclus dans l'enquête même s'ils étaient temporairement éloignés au moment de l'énumération.

Effet du plan de sondage: Il décrit la correction de la variance du plan d'échantillonnage comparée à la variance d'un échantillon aléatoire simple.

Pondération: Affectation d'un facteur aux observations de l'enquête en vue de produire des estimations de la population dans son ensemble. Pour chacune des observations, la pondération est égale à l'inverse de sa probabilité d'être sélectionnée dans l'échantillon, ajustée pour la non-réponse.

Habitation: Structure de logement dans laquelle réside un ou plusieurs ménages.

Ménage: Personne(s) ayant conclu des accords, individuels ou de groupe, en vue de pourvoir en commun à leurs propres besoins alimentaires et autres besoins vitaux.

Non-réponse: Situation dans laquelle on ne dispose pas de données sur certaines unités de l'échantillon ou tous les items pertinents de chacune de ces unités.

Erreurs non imputables à la méthode de sondage: Erreurs causées par des facteurs autres que l'échantillonnage intervenant à d'autres étapes de l'enquête: erreurs dues aux distorsions dans les réponses, erreurs de réponses, erreurs liées à l'édition, au codage, à la saisie des données, au surdénombrement, au sous-dénombrement, à la sélection de l'échantillon, au refus de répondre et à l'absence.

Unités d'échantillonnage primaires: Unités de taille relativement grande sélectionnées à partir de la base de sondage à la première étape.

Taux de réponse: Nombre d'unités éligibles de l'échantillon ayant répondu divisé par le nombre total d'unités éligibles échantillonnées.

Biais de l'échantillonnage: Différence entre une valeur estimée de l'échantillon et la même estimation obtenue par un dénombrement complet utilisant les mêmes composantes qu'il s'agisse de questionnaire, des énumérateurs, des instructions ou des méthodes de traitement.

Erreur d'échantillonnage: Différence entre une valeur estimée de l'échantillon et la valeur «réelle» que l'on obtiendrait si un recensement complet de population était entrepris dans les mêmes conditions.

Base de sondage: Liste de tous les éléments d'une population cible d'où l'échantillon est tiré.

Echantillon autopondéré: Plan dans lequel chaque unité élémentaire de la population a la même probabilité non nulle de composer l'échantillon.

Termes liés à l'emploi

Population active du moment: Elle comprend toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié dont le statut principal vis-à-vis de l'activité, déterminé par rapport à une courte période de référence telle qu'une semaine ou une journée, est celui de personnes pourvues d'un emploi ou de chômeurs.

Population habituellement active: Elle comprend toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié pour la mesure de la population économiquement active qui, au cours de l'année de référence, étaient pendant au moins une semaine (ou un jour) pourvues d'un emploi ou chômeurs.

Population économiquement active: Elle comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services, comme définis par les systèmes de comptabilité et bilans nationaux des Nations Unies. Cette définition inclut la production et la transformation des produits primaires, que ceux-ci soient destinés au marché, au troc ou à l'autoconsommation, ainsi que la production pour le marché de tous les autres biens et services, la production de biens définis destinés à l'autoconsommation et, dans le cas de ménages produisant de tels biens et services pour le marché, la production correspondante qui fait l'objet d'autoconsommation. La production de services à des fins d'autoconsommation est exclue, à l'exception des services du logement et de la domesticité rémunérée.

Personnes pourvues d'un emploi: Personnes ayant dépassé un âge spécifié pour la mesure de la population économiquement active qui, durant une période de référence spécifiée, *a)* ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature; *b)* ayant déjà travaillé dans leur emploi actuel, en étaient temporairement absentes durant la période de référence et avaient un lien formel avec leur emploi; *c)* ont travaillé pour leur propre compte, effectuant un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature; *d)* avaient une entreprise, qui peut être une entreprise industrielle, une exploitation agricole ou une entreprise de prestations de services, mais qui n'étaient temporairement pas au travail pour toute raison spécifique. Les personnes ayant travaillé au moins une heure durant la période de référence (semaine ou jour) sont considérées comme pourvues d'un emploi.

Activités ménagères: Tâches domestiques considérées comme des activités non économiques effectuées sans rémunération par des membres de la famille. Elles incluent: préparation des repas et service; confection, raccommodage, lavage et repassage de vêtements; courses; soins aux enfants, aux malades, aux invalides ou aux personnes âgées; nettoyage, décoration et entretien de la maison; et transport des membres de la famille et de marchandises.

Secteur industriel (branche de l'activité économique): Activité, telle que définie en termes de types de biens et services produits, de l'établissement dans lequel travaillait un salarié répondant durant la période de référence de l'enquête.

Main-d'œuvre: Voir «population active du moment».

Travaux légers: Travaux qui *a)* ne sont pas susceptibles de nuire à la santé ou au développement des enfants des deux sexes; et *b)* ne compromettent pas leur scolarité, leur participation à des programmes de formation ou d'orientation professionnelle approuvés par l'autorité compétente ou leur capacité à tirer parti de l'éducation reçue.

Activités non économiques: Activités hors du cadre de l'activité économique telle que définie par les systèmes de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN), et notamment tâches domestiques au propre domicile, garde de ses propres enfants, confection de ses propres vêtements, réparations à son propre domicile et volontariat au sein de la communauté.

Profession: Type de travail effectué durant la période de référence par la personne pourvue d'un emploi tel que défini par la série de tâches et fonctions assignées et/ou exécutées par une personne.

Population inactive du moment: Elle comprend toutes les personnes n'appartenant pas à la main-d'œuvre: *a)* celles ayant dépassé l'âge prescrit pour la mesure de la population active et qui n'étaient ni pourvues d'un emploi ni au chômage; et *b)* celles ayant un âge inférieur à l'âge spécifié pour la mesure de la population active.

Situation dans l'emploi: Situation des personnes économiquement actives vis-à-vis de l'emploi, à savoir: employeurs, employés, travailleurs à leur propre compte, travailleurs familiaux non rémunérés ou autres.

Chômeurs: Toutes les personnes ayant dépassé l'âge spécifié pour la mesure de la population active qui, au cours de la période de référence, étaient sans travail et disponibles pour travailler et à la recherche d'un travail. Dans une définition plus souple, les chômeurs étaient sans travail et disponibles pour travailler, sans être en recherche d'emploi.

Population habituellement active: Personnes dont le statut principal vis-à-vis de l'activité, déterminé en termes de nombre de semaines au cours d'une longue période de référence telle qu'une année, est celui de personnes pourvues d'un emploi ou de chômeurs.

Pires formes de travail des enfants: Activités qui, par leur nature ou les circonstances dans lesquelles elles s'exercent, sont susceptibles de porter préjudice à la santé, la sécurité ou la moralité des enfants.

Références

- Afrique du Sud. 2000. *Survey of activities of young persons, 1999* (Pretoria: Statistics South Africa).
- Alred, F.; Brusaw, C.; Oliu, W. 2000. *Handbook on technical writing*, 6^e édition (Boston: Bedford/St. Martin's Press).
- Anker, R. 2000. «L'économie du travail des enfants: un cadre de mesure». *Revue internationale du Travail*, Vol. 139, No. 3 (Genève; OIT).
- American Association for Public Opinion Research. *Standard definitions: Final dispositions of case codes and outcome rates for surveys*. http://www.aapor.org/default.asp?page=survey_methods/standards_and_best_practice/s/standard_definitions (depuis le 22 novembre 2003).
- Bureau of Labor Statistics. 2001. Stinson Jr., J.F. (ed.). *Employment and earnings*. Bureau of Labor Statistics, Vol. 48. No. 8.
- Brazil. 2003. Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística and Oficina Internacional de Trabajo. *Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios – Trabalho Infantil – 2001*.
- Bureau national de Statistique et ministère du Travail, Développement des jeunes et sports. 2003. *Country report of the 2000/2001 integrated labour force and child labour survey* (Dar es Salaam, Tanzanie: Bureau national de Statistique et ministère du Travail, Développement des jeunes et sports).
- Bureau national de statistique et Organisation internationale du Travail. 2001. *2001 Survey on children*, Fact Sheets (Manille, Philippines: Bureau national de statistique).
- Bureau central de statistique et Organisation internationale du Travail. 2000. *Country report 1999 child labour survey* (. Lusaka, Zambie: Bureau central de statistique).
- Central Bureau of Statistics and Ministry of Planning and National Development. 2002. *The 1998/99 labour force/child labour survey* (Nairobi, Kenya).
- Central Statistical Office and Ministry of Public Service, Labour and Social Welfare. 2000. *Country report 1999 child labour survey* (Zimbabwe).
- Couper, M.; De Leeuw, E. 2002. «Nonresponse in cross-cultural and cross national surveys», in Harkness, J.A.; van de Vijver, F.J.R.; Mohler, P.Ph., *Cross-cultural survey methods*. (New York: Wiley).
- Deaton, A. 1997. *The analysis of household surveys: A microeconomic approach to development policy* (Baltimore, Maryland: Johns Hopkins University Press).
- Deb, P.; Rosati, F. 2002. *Determinants of child labour and school attendance: The role of household unobservables*. www.ucw-project.org.
- Département américain du Travail. 2001. *Employment and earnings*. Vol. 48, No. 8 (Washington, DC).
- Département d'Etat américain. 2002. *Country reports on human rights practices, 2001*. Available on-line at: <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2001/> (accessed July 19, 2002).

-
- Division de statistique des Nations Unies. A paraître. *An analysis of operating characteristics of surveys in developing and transition countries: Survey costs, design effects and non-sampling errors*. L'avant-projet est disponible en ligne à l'adresse: <http://unstats.un.org/unsd/hhsurveys/index2.htm> (disponible depuis le 3 novembre 2003).
- Dominican Republic. 2001. *Oficina Nacional de Estadística, Organización Internacional del Trabajo, Encuesta Nacional de Trabajo Infantil*. (Secretaria de Estado de Trabajo).
- Edmonds, C. 2003. *Considérations éthiques concernant la recherche sur les enfants astreints aux pires formes de travail infantile* (Genève: Organisation internationale du Travail).
- Flimer, D.; Pritchett, L. 1998. «Estimating wealth effects without expenditure data – or tears: An application to educational enrolments in States of India». World Bank Policy Research Working Paper No. 1994. (Washington, DC: Banque mondiale).
- Glewwe, P. 2002. «Schools and skills in developing countries: Education policies and socio-economic outcomes». *Journal of Economic Literature*, Vol. 40, No. 2.
- Goldschmidt-Clermont, L. 1988. *Economic measurements of non-market household activities: Towards the next steps* (Genève: OIT).
- Grimsrud, B. 2001. «A comparison of survey instruments for collecting data on child labour». *Working Paper Series, Developing New Strategies for Understanding Children's Work and its Impact*. <http://www.ucw-project.org>.
- Grosh, M.E.; Glewwe, P. 1995. «A guide to living standards measurement study surveys and their datasets». *Living Standards Measurement Study Working Paper No. 120*. (Washington, DC: Banque mondiale).
- 2000. *Designing questionnaires for developing countries: Lessons from 15 years of the Living Standards Measurement Study, Vols. 1, 2 and 3* (Washington, DC: Banque mondiale).
- Hanushek E.; Lavy, V. 1994. «Do students care about school quality? Dropout behavior and achievement bias in developing countries». *Living Standard Measurement Study Working Paper No.107* (Washington, DC: Banque mondiale).
- Hawrylyshyn, O. 1977. «Towards a definition of non-market activities». *Review of Income and Wealth*, Series 23, No. 1.
- Heady, C. 2000. «What is the effect of child labour on learning achievement? Evidence from Ghana». *Innocenti Working Papers Series, No. 79* (Florence, Italie: UNICEF).
- Henry, G. 1990. *Practical sampling*. Applied Social Research Methods Series, Vol. 21 (United States: Sage Publications).
- Hussmans, R.; Mehran, F.; Verma, V. 1990. *Surveys of economically active population, employment and underemployment. An ILO manual on concepts and methods* (Genève: OIT).
- Institut public de statistique, Premier ministre, République de Turquie. 2001. *Child labour in Turkey, 1999* (Ankara, Turquie).

-
- Maddala, G.S. 2001. *Introduction to econometrics*, 3^e édition (Prentice Hall Business Publishing).
- Mehran, F. 2000. «ILO labour force participation rates for 10-14 years old versus UNESCO school enrolment ratios». *Bulletin des statistiques du travail de l'OIT* (Genève: OIT).
- Ministère du Travail. 2002. *Namibia Child Activity Survey, 1999* (Namibie).
- Ministère du Travail et des Affaires sociales, Bureau central de statistique; OIT, 2002. *Ethiopia child labour survey report 2001* (Addis Ababa, Ethiopie: Bureau central de statistique).
- Ministère du Travail et de la Sécurité sociale et Sistema de Informação Estatística sobre Trabalho Infantil. 2003. «Trabalho Infantil em Portugal 2001» (Lisbonne, Portugal: IEFP – GCM/NAP).
- Nations Unies. 1980. *Principles and recommendations for population and housing censuses*. Statistical papers, Series M, No. 67 (New York, NY: Bureau de statistique des Nations Unies).
- 1984. *Handbook of household surveys*, revised ed. Studies in Methods, Series F, No. 31 (New York, NY: Bureau de statistique des Nations Unies).
- ; Département des affaires économiques et sociales. 1997. *Handbook for producing national statistical reports on women and men* (New York, NY: United Nations).
- O'Donnel, O.; van Doorslaer, E.; Rosati, F. 2002. *Child labour and health: Evidence and research issues*. <http://www.ucw-project.org>.
- Organisation internationale du Travail. 1973a. *Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973* (Genève: OIT).
- 1973b. *Recommandation (n° 146) sur l'âge minimum, 1973* (Genève: OIT).
- 1988. *Combating child labour* (Genève: OIT).
- 1990. *Sources et méthodes statistiques. Vol. 3. Population active, emploi, chômage et durée du travail (enquêtes auprès des ménages)*, 2^e édition (Genève: OIT).
- 1996. *Le travail des enfants: L'intolérable en point de mire* (Genève: OIT).
- 1998a. *Rapport de la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998* (Genève: OIT).
- 1998b. *Rapport général: seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998* (Genève: OIT).
- 1999. *Incorporating gender issues in labour statistics*. Document de travail (Organisation internationale du Travail, Bureau de statistique).
- 2000a. *Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail: Edition 2000* (Genève: OIT).
- 2000b. *Programme international pour l'abolition du travail des enfants: Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC)*, Genève: OIT.

-
- 2001. *Eliminating the worst forms of child labour: An integrated and time-bound programme approach. A guide for governments, workers, employers, donors and other stakeholders* (Genève: Programme international pour l'abolition du travail des enfants [IPEC]).
 - 2002a. *Every child counts: New global estimates on child labour* (Genève: OIT).
 - 2002b. *Indicateurs clés du marché du travail, 2001-2002* (Genève: OIT).
 - 2002c. *Ghana Employers' Association: Report on child labour survey in the informal sector* (OIT ACT/EMP et Association des employeurs du Ghana).
 - 2002d. *Eradiquer les pires formes de travail des enfants: Guide pour la mise en œuvre de la convention n° 182 de l'OIT, Guide pratique à l'usage des parlementaires N° 3 - 2002* (Genève: OIT).
 - 2002e. *In-depth analysis of the situation of working street children in the Leningrad region, 2001* (Genève: IPEC).
 - 2002f. «*Bonnes pratiques: L'intégration du genre dans la lutte contre le travail des enfants* (Genève: IPEC).
 - 2003a. *National report on the results of the Child Activity Survey in Belize* (Belmopan, Belize).
 - 2003b. *Informe nacional sobre los resultados de la encuesta del trabajo infantil y adolescente en Costa Rica* (San José, Costa Rica: Imprenta Nacional).
 - 2003c. *Entendiendo el trabajo infantil en El Salvador* (San Salvador, El Salvador: Dirección General de Estadística y Censos).
 - 2003d. *Informe nacional de los resultados de la encuesta de trabajo infantil en Honduras. Tegucigalpa* (Honduras).
 - 2003e. *Encuesta nacional del trabajo infantil y adolescente en Nicaragua – ENTIA 2000*. (Managua, Nicaragua: EMCOR).
 - 2003f. *Estudio analítico e interpretación de los resultados de la Encuesta sobre Caracterización de la Población entre 5 y 17 Años en Colombia* (Bogota, Colombie: DANE).
 - 2003g. *Informe nacional de los resultados de la encuesta del trabajo infantil en Panamá* (Panamá: Contraloría General de la República, Panamá).
 - 2003h. *Annotated bibliography on child labour* (Genève: ILO).
 - 2003i. *Child labour and education in Belize: A situational assessment and in-depth analysis*. (Belize: Bureau central de statistique).
 - 2004a. *Análisis del trabajo infantil y adolescente en América Central y República Dominicana*. (Costa Rica: SIPCOM).
 - 2004b. *Child labour survey data processing and storage of electronic files* (Genève).
 - A paraître. *Child labour statistics: Methodologies for data collection through surveys*.

-
- UNICEF. 2000. *Investigating child labour: Guidelines for rapid assessment. A field manual* (Genève).
- Ray, R. 1999. «How child labour and child schooling interact with adult labour», *World Bank Intrahousehold Decisionmaking*. Literacy and Child Labour research project working paper (Washington, DC: Banque mondiale).
- Rosati, F.C.; Rossi, M. 2002. «Children's working hours, school enrolment and human capital accumulation: Evidence from Pakistan and Nicaragua». *Working Paper Series, Developing New Strategies for Understanding Children's Work and its Impact*. <http://www.ucw-project.org>.
- Sistema de Informação Estatística sobre Trabalho Infantil. 2002. *Estatísticas em síntese: Tipificação das situações do trabalho das crianças* (Portugal: Sistema de Informação Estatística sobre Trabalho Infantil).
- Statistique Canada. 2001. «Guide de l'Enquête sur la population active» (Ottawa, Ontario).
- Stoker, D. 2001. «Technical note on the estimation and the use of standard errors» (Statistics South Africa).
- Turquie. 2000. *Household labour force survey questionnaire, octobre 1999* (Ankara, Turquie: Institut public de statistique, Premier ministre, République de Turquie).
- UNICEF. 2000. *Monitoring progress toward the goals of the World Summit for Children: End-decade multiple indicator survey manual* (New York, NY: Division de l'évaluation, de la politique et de la planification, Fonds des Nations Unies pour l'enfance).
- Verma, V. 1991. *Sampling methods: Training handbook* (Tokyo, Japon: Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique).
- World Bank. 2000. Grosh, M.; Glewwe, P. (eds.). *Designing household survey questionnaires for developing countries: Lessons from fifteen years of living standard measurement study* (Washington, DC: Banque mondiale).

Annexe A

Schéma du rapport national du SIMPOC et du plan de tabulation minimum

- A. Préface** (rédigée par l'OIT/IPEC et/ou le Bureau national de statistique/ministère du Travail)
- B. Remerciements** (optionnel)
- C. Table des matières** (incluant une liste des tableaux, encadrés et chiffres)
- D. Résumé analytique** (3-5 pages)
- E. Chapitre 1 – Introduction**
 - a)* Contexte national général
 - i)* Population et capital humain
 - 1. Données démographiques
 - 2. Santé
 - 3. Education
 - ii)* Structure économique
 - b)* Justification de l'enquête
 - i)* Situation globale du travail des enfants
 - ii)* Situation nationale du travail des enfants
 - iii)* Cadre juridique
 - iv)* Institutions liées au travail des enfants
 - c)* Objectifs de l'enquête
 - d)* Agencement du rapport
- F. Chapitre 2 – Méthodologie et collecte des données**
 - a)* Portée et couverture de l'enquête nationale sur le travail des enfants
 - b)* Questionnaire
 - c)* Plan d'échantillonnage et mise en œuvre
 - d)* Pré-test
 - e)* Formation des enquêteurs et des superviseurs, et travail sur le terrain
 - f)* Traitement des données
 - g)* Taux de réponse et pondération
 - h)* Fiabilité des estimations (effets du plan de sondage et erreurs types)
 - i)* Enseignements tirés et améliorations futures
- G. Chapitre 3 – Caractéristiques de la population d'enquête**
 - a)* Composition de la population
 - Tableau 1. Population totale par sexe et par groupe d'âge
 - Tableau 2. Population par zone de résidence (urbaine/rurale) et sexe, par groupe d'âge
 - Tableau 3. Population des enfants de 0 à 17 ans par sexe, par année d'âge
 - Tableau 4. Population par zone de résidence (urbaine/rurale) et sexe, par province/région, et ratios sexuels par zone de résidence (urbaine/rurale), par province/région

b) Caractéristiques économiques des ménages ¹

Tableau 5. Nombre et pourcentage de ménages par quintile de revenus, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 6. Nombre et pourcentage de ménages dirigés par une femme par quintile de revenus, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 7. Nombre et pourcentage de ménages par principale activité génératrice de revenus, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 8. Pourcentage des ménages par détention d'actifs, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 9. Nombre moyen d'actifs et pourcentage des ménages par nombre cumulatif d'actifs, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 10. Nombre moyen d'actifs et pourcentage des ménages avec enfants disposant d'un nombre cumulatif d'actifs, par région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 11. Nombre et pourcentage de ménages par mode d'occupation du logement, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

c) Caractéristiques des ménages en matière d'éducation

Tableau 12. Taille moyenne des ménages et pourcentage des ménages par taille, par province/région et zone de résidence (urbaine/ rurale)

Tableau 13. Distribution en pourcentages des ménages par nombre d'enfants, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 14. Population de 5 ans et plus par niveau d'instruction atteint, par groupe d'âge et sexe

Tableau 15. Nombre moyen d'années d'école achevées pour la population des 10 ans et plus, par zone de résidence (urbaine/rurale) et sexe, par groupe d'âge

Tableau 16. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans actuellement scolarisés par sexe et par âge

H. Chapitre 4 – Définitions du travail et du travail des enfants

a) Activité économique au cours des 12 derniers mois

b) Activité économique du moment

c) Activité non économique

d) Travail des enfants à abolir, etc.

I. Chapitre 5 – Activités effectuées par des enfants

a) Enfants économiquement actifs

Tableau 17. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours par sexe et âge

Tableau 18. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers mois par zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région

b) Activités ménagères

Tableau 19. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures hebdomadaires consacrées à ces activités, par sexe et groupe d'âge

¹ Si un indice de richesse est calculé, il peut se substituer au revenu dans les tableaux 5-6, et les tableaux 7-11 n'ont plus lieu d'être.

Tableau 20. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures hebdomadaires consacrées à ces activités, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 21. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures hebdomadaires consacrées à ces activités, par zone de résidence (urbaine/rurale) et par sexe et âge

c) *Fréquentation scolaire des enfants*

Tableau 22. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans par fréquentation scolaire et participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge

Tableau 23. Nombre et pourcentage d'enfants non actifs de 5 à 17 ans, par fréquentation scolaire et participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge

Tableau 24. Moyenne du nombre d'heures hebdomadaires effectuées par les enfants actifs de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 25. Nombre moyen d'heures hebdomadaires que consacrent aux activités ménagères les enfants de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale).

d) *Caractéristiques du travail*

Secteur économique

Tableau 26. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par secteur économique, par sexe et groupe d'âge

Tableau 27. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par secteur économique, par province et zone de résidence (urbaine/rurale)

Profession

Tableau 28. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par profession, par sexe et groupe d'âge

Tableau 29. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par profession, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Situation dans l'emploi

Tableau 30. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par situation dans l'emploi, par sexe et âge

Tableau 31. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par situation dans l'emploi, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Lieu de travail

Tableau 32. Nombre et pourcentage de tous les enfants actifs de 5 à 17 ans travaillant à domicile ou à l'extérieur par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Durée du travail

Tableau 33. Nombre médian d'heures, et nombre et pourcentage d'enfants actifs par nombre d'heures de travail effectuées par semaine, par sexe et âge

Tableau 34. Nombre médian d'heures de travail, et nombre et pourcentage d'enfants actifs par nombre d'heures effectuées par semaine, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 35. Nombre médian d'heures de travail, et nombre et pourcentage d'enfants actifs par nombre d'heures effectuées par semaine, par secteur économique

J. Chapitre 6 – Incidence et caractéristiques du travail des enfants

Incidence du travail des enfants

Tableau 36. Nombre et pourcentage de tous les enfants et de tous les enfants actifs de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par sexe et groupe d'âge

Tableau 37. Nombre et pourcentage de tous les enfants et de tous les enfants actifs de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région

Secteur économique

Tableau 38. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par secteur économique, par sexe, groupe d'âge, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Profession

Tableau 39. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par profession, par sexe et âge

Situation dans l'emploi

Tableau 40. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par situation dans l'emploi, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Lieu de travail

Tableau 41. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable à leur domicile ou à l'extérieur par âge, sexe et zone de résidence (urbaine/rurale)

Moment de la journée et heures de travail

Tableau 42. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par moment de la journée consacré au travail, par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 43. Nombre moyen d'heures effectuées par semaine par les enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par secteur économique, par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

K. Chapitre 7 – Liens entre le travail des enfants et l'éducation et la santé des enfants, et le bien-être familial

a) Education

Fréquentation scolaire

Tableau 44. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable et non astreints à un travail dommageable actuellement scolarisés par sexe, âge, zone de résidence (urbaine/rurale) et région

Tableau 45. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable scolarisés et non scolarisés par secteur économique

Tableau 46. Nombre médian d'heures consacrées chaque semaine par les enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable scolarisés et non scolarisés par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 47. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable actuellement scolarisés ayant déclaré que le travail compromet leur assiduité scolaire ou leurs études par sexe et âge

Raisons invoquées pour expliquer le manque de fréquentation scolaire

Tableau 48. Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par motif invoqué pour expliquer le manque de fréquentation scolaire, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Distorsion entre le niveau scolaire et l'âge

Tableau 49. Distorsions entre le niveau scolaire et l'âge pour les enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable scolarisés, par âge

Redoublements

Tableau 50. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable qui sont redoublants, par sexe et groupe d'âge

Abandons scolaires

Tableau 51. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints ou non astreints à un travail dommageable ayant abandonné l'école, par sexe et groupe d'âge

b) Santé et sécurité

i) Conditions dangereuses

Tableau 52. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable sans surveillance d'un adulte, par sexe, âge, zone de résidence (urbaine/rurale), région et profession

Tableau 53. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable ayant déclaré travailler dans des conditions dangereuses par sexe, groupe d'âge et secteur économique

ii) Lésions/maladies

c) Bien-être des ménages

Tableau 54. Nombre et pourcentage d'enfants astreints à un travail dommageable par conséquence déclarée sur les ménages d'un retrait des enfants du monde du travail par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

L. Chapitre 8 – Contexte du travail des enfants

a) Taille des ménages

Tableau 55. Taille moyenne des ménages, nombre d'enfants, nombre d'adultes, et rapport de dépendance des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable, par âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

b) Structure des ménages

Tableau 56. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par sexe, structure de la famille et survie des parents

c) Situation socio-économique

i) Revenus²

Tableau 57. Revenu familial médian des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par structure familiale, survie parentale, taille de la famille, zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région

Tableau 58. Pourcentage d'enfants dans chaque quintile de revenus par situation dans la profession

ii) Education des parents

Tableau 59. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par niveau d'instruction des parents

iii) Chocs économiques

d) Perceptions des raisons motivant le travail des enfants, la contribution des enfants au revenu familial et l'épargne des enfants

Tableau 60. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par raison invoquée par les parents ou le tuteur pour

² Si un indice de richesse est calculé, il peut se substituer au revenu dans les tableaux 57 et 58.

expliquer l'engagement des enfants sur le marché du travail, par sexe, âge, zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 61. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable percevant un salaire par contribution au revenu familial, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Tableau 62. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable percevant un salaire et épargnant par raison d'épargne, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

M. Chapitre 9 – Conclusions et recommandations

N. Références

O. Annexes (Questionnaire, etc.)

Le tableau A présente une approximation sommaire des pondérations relatives de chaque section du rapport, qui peut permettre d'orienter les efforts consacrés à chacune d'elles.

Tableau A. Pondérations relatives des chapitres et sections du rapport national

Section du rapport	Pondération (sur 100)
A. Préface, B. Remerciements, C. Table des matières (incluant la liste des tableaux, encadrés et chiffres), et D. Résumé analytique	5
E. Introduction	10
F. Méthodologie et collecte des données	8
G. Caractéristiques de la population d'enquête	10
H. Définitions du travail et du travail des enfants	4
I. Activités effectuées par des enfants	16
J. Incidence et caractéristiques du travail des enfants	16
K. Lien entre le travail des enfants et l'éducation et la santé des enfants, et le bien-être de la famille	10
L. Contexte du travail des enfants	10
M. Conclusions	5
M. Recommandations	6

Annexe B

Suggestion de liste d'indicateurs sur le travail des enfants et les activités ménagères

La liste ci-après propose des indicateurs faciles à calculer et fournit une image condensée mais complète de la participation des enfants aux activités ménagères et de la situation du travail des enfants dans un pays. Idéalement, ces indicateurs doivent permettre des comparaisons transnationales et chronologiques; les définitions et la méthodologie utilisées pour les calculer doivent donc être clairement présentées. A l'exception de l'indicateur lié aux tâches ménagères, la série d'indicateurs ne se rapporte pas aux enfants-travailleurs en général mais plutôt aux enfants astreints à des formes dommageables de travail, qui sont le véritable centre d'intérêt de l'analyse.

Pour chaque indicateur individuel, une série de variables de base pertinentes est proposée. Si d'autres variables de base, comme ethnicité, sont jugées importantes pour l'analyse dans un pays particulier, les analystes sont encouragés à les utiliser. Si la taille de l'échantillon le permet, il serait intéressant de calculer séparément les indicateurs pour les enfants scolarisés et non scolarisés astreints à un travail dommageable.

Tableau B. Indicateurs fondamentaux

Catégorie	Indicateur	Définition
1. Travail des enfants	Enfants astreints à un travail dommageable en ce moment Par: groupe d'âge, sexe, zone de résidence (urbaine/rurale), et région/province	Nombre et pourcentage d'enfants ayant déclaré travailler moyennant une rémunération (en espèces ou en nature), travailler pour le compte de la famille ou en qualité de travailleur domestique non rémunéré durant la semaine de référence, qui remplissent une des conditions suivantes: âge inférieur à l'âge légal minimum fixé pour le secteur ou le type de travail effectué; horaire de travail excessif ou supérieur au nombre d'heures maximum prévu par la législation en fonction de l'âge, du secteur ou du type de travail; activité effectuée entre dans la catégorie des pires formes de travail des enfants; et travail dans des conditions dangereuses.
2. Activités ménagères	Enfants effectuant des tâches ménagères à leur propre domicile Par: groupe d'âge, sexe, zone de résidence (urbaine/rurale) et région/province	Nombre et pourcentage d'enfants ayant déclaré effectuer des tâches ménagères à leur propre domicile pendant une durée supérieure au nombre minimum d'heures hebdomadaires considéré comme compromettant leur scolarité, leur développement, etc.
3. Intensité du travail	Nombre moyen d'heures de travail Par: groupe d'âge, sexe, zone de résidence (urbaine/rurale) et région/province	Somme des heures hebdomadaires effectuées par les enfants astreints à un travail dommageable divisée par le nombre total d'enfants astreints à un travail dommageable.
4. Secteur économique	Travail des enfants dans divers secteurs économiques Par: groupe d'âge, sexe, résidence urbain/rural et région/province	Nombre et pourcentage de tous les enfants astreints à un travail dommageable pour divers secteurs économiques.

Catégorie	Indicateur	Définition
5. Profession	Travail des enfants pour diverses professions Par: âge, groupe d'âge, zone de résidence (urbaine/rurale) et région/province	Nombre et pourcentage de tous les enfants astreints à un travail dommageable pour différentes professions.
6. Lieu de travail	Travail des enfants par lieu de travail Par: groupe d'âge, sexe, zone de résidence (urbaine/rurale) et région/province	Nombre et pourcentage d'enfants astreints à un travail dommageable travaillant au domicile familial par rapport à ceux qui travaillent à l'extérieur.
7. Situation dans l'emploi	Travail des enfants pour diverses situations dans l'emploi Par: groupe d'âge, sexe, zone de résidence (urbaine/rurale) et région/province	Nombre et pourcentage d'enfants astreints à un travail dommageable travaillant comme employés réguliers, travailleurs domestiques rémunérés, travailleurs familiaux non rémunérés ou autres.
8. Conditions de travail	Enfants astreints à un travail dommageable confrontés à de mauvaises conditions de travail Par: groupe d'âge, sexe, zone de résidence (urbaine/rurale) et région/province	Nombre et pourcentage d'enfants astreints à un travail dommageable déclarant effectuer un travail les exposant à de la poussière, des fumées, un gaz, des conditions de bruit, de température extrême ou d'humidité, des instruments dangereux, sous terre, à des hauteurs dangereuses, à un éclairage insuffisant, à des produits chimiques ou à de lourdes charges.

1. **Travail des enfants**

Ce premier indicateur fournit une estimation de l'ampleur du problème dans le pays concerné et pour différents groupes nationaux. L'ampleur à l'échelon national permet de faire des comparaisons chronologiques et transnationales; il est également intéressant de pouvoir comparer l'ampleur du problème pour des sous-groupes d'enfants astreints à un travail dommageable à l'échelon national et transnational, et au fil du temps; les informations devraient donc être ventilées par sexe, groupe d'âge, région, etc.

2. **Tâches ménagères**

Cet indicateur fournit des informations sur la participation des enfants à des tâches ménagères, pouvant avoir un effet aussi préjudiciable que le travail, notamment lorsqu'elles absorbent tout leur temps ou si elles sont dangereuses. A l'instar du travail des enfants, les activités ménagères peuvent compromettre la scolarité, la santé ou le développement des enfants. Cet indicateur donne un aperçu de l'ampleur de la participation des enfants aux travaux ménagers au-delà d'un nombre minimum d'heures considéré comme préjudiciable.

3. **Intensité du travail**

Un des aspects du travail susceptible de le rendre préjudiciable pour les enfants concerne le nombre d'heures consacré à l'activité; la durée du travail est un des paramètres permettant de définir les travaux dangereux pour différents groupes d'âge. L'indicateur lié à l'intensité du travail donne un aperçu du temps moyen consacré au travail par les filles et les garçons astreints à une activité dommageable.

4. **Secteur économique**

Cet indicateur fournit des informations sur les secteurs de prédilection du travail des enfants. Cette donnée est particulièrement utile pour l'élaboration d'interventions politiques. Certains secteurs (construction et mines notamment) sont généralement considérés comme trop dangereux pour des enfants.

5. Profession

Cet indicateur fournit des informations sur les tâches ou les professions concrètement effectuées par les enfants astreints à un travail dommageable. La profession est un des paramètres permettant de distinguer le travail des enfants dommageable des types de travail non préjudiciables.

6. Lieu

Le lieu de travail des enfants astreints à un travail dommageable donne un aperçu des risques qu'ils encourent sur leur lieu de travail. Les enfants travaillant à l'extérieur du domicile familial sont vraisemblablement plus exposés aux risques. Parmi les lieux de travail extérieurs au domicile figurent la maison de l'employeur et la rue, qui sont connus pour exposer les enfants astreints à un travail dommageable, et notamment les plus vulnérables d'entre eux (jeunes enfants, filles, etc.), à de multiples dangers potentiels.

7. Situation dans l'emploi

Cet indicateur révèle jusqu'à quel point les enfants astreints à un travail dommageable travaillent moyennant un salaire ou «aident» leur famille sans percevoir de gains directs. Cet indicateur fournit également des informations sur l'ampleur de la domesticité enfantine rémunérée, qui représente une catégorie importante dans de nombreux pays.

8. Conditions de travail

Les conditions de travail dangereuses ou préjudiciables sont un autre paramètre permettant de faire une distinction entre le travail dommageable des enfants et les travaux non dangereux. Cet indicateur collecte des informations sur l'ampleur des conditions de travail dangereuses et donne un aperçu des dangers auxquels sont confrontés les enfants astreints à un travail dommageable.

Annexe C

Taille de l'échantillon et écart type

Les données ci-après tirées de l'enquête sur le travail des enfants (*Survey of activities of young people*) menée en Afrique du Sud en 1999 par le Département de statistique du ministère du Travail sud-africain et le programme de l'OIT/IPEC servent à illustrer la relation entre l'écart type et la taille de l'échantillon utilisé pour l'estimation.

Le nombre de filles de 5 à 9 ans engagées dans des activités économiques pendant 3 heures hebdomadaires ou plus et blessées au cours des 12 derniers mois est estimé à 6 024 (voir tableau C.1). Cette estimation est basée sur un échantillon de 8 enfants et l'écart type a été établi à 3 405. En conséquence, la limite inférieure de l'intervalle de confiance (IC) de 95 pour cent¹ pour cette estimation est de -785, alors que la limite supérieure est de 12 834. En conséquence, la valeur «réelle» de la population des filles de 5 à 9 ans astreintes à des activités économiques pendant 3 heures hebdomadaires ou plus et blessées au cours des 12 derniers mois va de 0 à 12 834. La fourchette de l'estimation résultante pouvant aller de zéro enfant au double de l'estimation faite (12 834), l'estimation de 6 024 peut donc être considérée comme statistiquement peu fiable.

Tableau C.1. Information descriptive du nombre de filles de 5 à 9 ans astreintes à une activité économique pendant 3 heures hebdomadaires et blessées au cours des 12 derniers mois, Afrique du Sud

Estimation	Taille de l'échantillon pour l'estimation	Ecart type de l'estimation	Intervalle de confiance de 95 pour cent	
			Limite inférieure	Limite supérieure
6,024	8	3,405	-785	12,834

Source: Professeur David Stoker. Juin 2001. «Technical note on the estimation and the use of standard errors.» *Statistics South Africa*. Tableau B.6.

Comparativement, le nombre de fillettes de 5 à 9 ans engagées dans une activité économique pendant 3 heures hebdomadaires ou plus est estimé à 515 865 et il est basé sur un échantillon de 509 enfants avec un écart type de 32 559 (voir tableau C.2). En conséquence, un IC de 95 pour cent résulte en une population «réelle» comprise entre 450 746 et 580 984, qui constitue une estimation plus fiable.

Tableau C.2. Information descriptive du nombre de filles de 5 à 9 ans astreintes à une activité économique pendant 3 heures hebdomadaires ou plus, Afrique du Sud

Estimation	Taille de l'échantillon pour l'estimation	Ecart type de l'estimation	Intervalle de confiance de 95 pour cent	
			Limite inférieure	Limite supérieure
515,865	509	32 559	450 746	580 984

Source: Professeur David Stoker. Juin 2001. «Technical note on the estimation and the use of standard errors», *Statistics South Africa*. Tableau B.4.

¹ «Approximativement, les intervalles de confiance de 95 pour cent incluraient la véritable valeur de la population entre 1,96 écart type au-dessous de l'estimation et 1,96 écart type au-dessus de l'estimation.» U.S. Department of Labor. Août 2001. *Employment and Earnings*. Vol. 48, No. 8, Washington, DC, Etats-Unis, p. 152.

Annexe D

Choix d'un seuil (a^2)

Afin de définir un seuil a^2 , nous estimons un seuil conservatif basé sur les informations fournies par la publication du département américain du Travail (2001) sur les données liées à l'emploi et aux revenus collectées dans le cadre des enquêtes courantes auprès de la population (Current Population Survey, CPS). Le département américain du Travail ne calcule pas, ou tout au moins ne publie pas, a ; cependant, nous pouvons en faire une estimation en substituant les valeurs appropriées spécifiées ci-après dans la formule suivante:

$$S_{xp} = \sqrt{\left(\frac{b}{x}\right)(p(1-p))}$$

$$S_{xp} = a$$

où:

paramètre $b = 3\,000$ (quasi-valeur de b fournie par le département américain du Travail pour calculer les écarts types approximatifs).

base $x = 75\,000$ (le Bureau américain du recensement ne présente les estimations de l'enquête auprès de la population que lorsque la base (x) est égale ou supérieure à 75 000)

proportion $p, = 0,50$ (il s'agit du scénario le plus conservateur car aucune autre valeur de p ne produira un résultat supérieur de $p(1-p)$).

Le choix de a se calcule donc comme suit:

$$a = S_{xp} = \sqrt{\left(\frac{3\,000}{75\,000}\right)(0,50(1,0-0,50))} = 0,10$$

Annexe E

Calcul du critère de « mise en circulation » des résultats issus des enquêtes du SIMPOC

13 mars 2002 (traduction)

Les pays bénéficiant d'un programme du SIMPOC sont notamment tenus de produire un rapport décrivant la situation du travail des enfants dans le pays en se fondant sur les résultats de l'enquête nationale sur le travail des enfants. Chaque pays doit produire diverses estimations pondérées en vue de décrire la population à l'échelon national et/ou régional. En outre, l'OIT/IPEC doit également publier diverses estimations basées sur les données de l'enquête du SIMPOC sur le travail des enfants afin de décrire davantage les conditions du travail des enfants dans les pays bénéficiant d'un programme du SIMPOC.

Les estimations provenant d'une enquête par sondage et non d'un décompte complet de la population cible (recensement par exemple) peuvent différer jusqu'à un certain point des chiffres fournis par un décompte complet effectué dans des circonstances similaires. Deux types d'erreurs sont possibles: *erreurs non imputables à l'échantillonnage* et *erreurs d'échantillonnage*. Le premier type d'erreurs n'est pas relié à la méthodologie d'échantillonnage mais peut survenir à d'autres étapes de l'enquête. Leur importance est difficile à évaluer car ces erreurs peuvent survenir, par exemple, lors d'une mauvaise interprétation des questions par les personnes interrogées, lors d'une incompréhension des instructions par les enquêteurs, suite à la réticence des répondants à fournir la bonne information, ou au moment du traitement des données (saisie, vérification et codage des données). Si ces erreurs se produisent de façon non systématique, elles auront peu d'effet sur les estimations tirées de l'enquête de sondage. Dans le cas contraire, elles peuvent déboucher sur une distorsion des estimations de l'enquête. En essayant au maximum de garantir les compétences et la formation des enquêteurs, d'élaborer minutieusement les questions, de former adéquatement les personnes en charge du traitement des données et d'utiliser les méthodologies de traitement des données les plus avancées, il est possible de réduire au minimum l'impact des erreurs non imputables à l'échantillonnage sur les estimations.

Toutes les estimations de l'enquête par sondage présentent des *erreurs d'échantillonnage*, qui expriment la différence entre l'estimation basée sur cette enquête et la même estimation provenant d'une énumération complète utilisant les mêmes constantes qu'il s'agisse du questionnaire, des enquêteurs, des instructions et des méthodes de traitement en l'absence d'erreurs non imputables à l'échantillonnage. Selon Hussmanns, R., Mehran, F, et Verma, V. (1990), l'information sur l'ampleur des erreurs d'échantillonnage est essentielle pour décider de la précision avec laquelle les données peuvent être classées. A cette fin, nous allons tenter d'établir des directives que pourront suivre les utilisateurs lors de la publication des estimations des données de l'enquête nationale du SIMPOC, attendu que toutes les estimations sont associées à des degrés divers d'erreur d'échantillonnage.

En conséquence, ce document développe une formule (voir formule 3) que les lecteurs pourront adapter aux caractéristiques et préférences spécifiques à leur propre enquête ou ils pourront simplement adopter les directives proposées dans la partie concernant les conclusions que doit suivre l'OIT/SIMPOC. Il s'organise comme suit: la première partie définit l'écart type d'une estimation puis l'écart type dans le contexte de l'effet du plan de sondage. La section suivante donne la formule générale d'identification du nombre n qui représente le nombre d'observations pour l'échantillon associé à un effet particulier du plan de sondage et de l'écart type. Le document s'achève sur un examen des modalités d'utilisation par l'OIT/SIMPOC de la méthodologie proposée dans ce document à des fins de publication des estimations basées sur les enquêtes du SIMPOC.

Définition des écarts types

Une des mesures fréquentes de l'écart type est la *variance* d'une estimation. La variance (σ_o^2) pour une proportion basée sur un échantillon aléatoire simple se calcule par la formule suivante:

$$1) \quad \sigma_0^2 = \left(1 - \frac{n}{N}\right) \left(\frac{p(1-p)}{n}\right)$$

Dans la formule 1), n est le nombre d'observations sélectionnées dans l'échantillon utilisé pour calculer la base de l'estimation, N le nombre d'observations dans la population et p la proportion estimée. Les enquêtes du SIMPOC sur le travail des enfants utilisant peu la technique d'échantillonnage aléatoire simple, l'écart type est donc défini dans le contexte de l'effet du plan de sondage. Celui-ci décrit la correction de la variance (σ^2) du plan d'échantillonnage comparée à la variance (σ_0^2) d'un échantillon aléatoire simple. Il peut être défini comme le «rapport de la variance observée d'un échantillon à la variance d'un échantillon aléatoire simple.» (Henry, G., 1990, p. 122). L'effet moyen du plan de sondage des enquêtes démographiques dans les pays en développement devrait se situer entre 1,18 et 1,67 avec une moyenne à 1,4 (Verma, V. 1991). La racine carrée de 1,4 (qui est très couramment utilisée car elle fournit une interprétation comparable de l'écart type)¹ indique que l'écart type est multiplié par un facteur de 1,2 ($=\sqrt{1.4}$) par rapport à l'écart type qui aurait été obtenu si l'échantillon avait été choisi en utilisant la méthodologie d'enquête d'un échantillon aléatoire simple.

L'effet du plan de sondage est calculé en utilisant la formule suivante:

$$deff = \frac{\sigma^2}{\sigma_0^2} \text{ où,}$$

σ^2 = variance d'une proportion estimée p et

σ_0^2 = variance d'une proportion estimée p pour un échantillon aléatoire simple (formule fournie ci-dessus par l'équation 1).

En général, la variance d'une estimation, basée ou non sur un échantillon aléatoire simple, peut donc être obtenue en remplaçant σ_0^2 de l'équation 1) dans l'équation ci-dessus et en calculant σ^2 :

$$2) \quad \sigma^2 = deff \left(1 - \frac{n}{N}\right) \left(\frac{p(1-p)}{n}\right)$$

Conformément à la formule ci-dessus, la variance est influencée par la taille de l'échantillon n sur lequel est basée l'estimation. En d'autres termes, toute valeur étant par ailleurs constante, la valeur n est inversement proportionnelle à la valeur de l'écart type. En conséquence, lorsqu'une estimation est basée sur un petit nombre d'observations, l'écart type a tendance à être très grand et il ne fournit pas d'estimations très utiles. Pour un exemple de la façon dont la fiabilité d'une estimation peut varier en fonction de la taille de l'échantillon sur lequel est basée l'estimation, voir annexe E.

La méthodologie ci-après est donc utilisée en vue de déterminer le nombre d'observations n sur lequel est basée l'estimation lorsque l'OIT/SIMPOC juge nécessaire de faire une mise en garde quant à la fiabilité de l'estimation.

Estimation de n

Nous commençons par définir la variance d'une proportion estimée a^2 que nous acceptons comme la variance maximum pour laquelle les estimations pourront être mises en circulation. En d'autres termes, si la variance d'une proportion estimée σ^2 est supérieure à a^2 , l'estimation sera publiée avec une mise en garde.

¹ *Ibid.*

Autrement dit, nous considérons que la variance d'une estimation est trop importante pour en déduire des résultats significatifs et préconisons donc l'ajout d'une mise en garde lors de la publication lorsque les conditions suivantes prévalent:

$$\sigma^2 > a^2$$

Afin de définir n , le nombre de cas d'échantillon associé avec une variance d'une proportion estimée inférieure à a^2 , nous utilisons la formule établie dans l'équation 2) où:

$$\text{deff} \left(1 - \frac{n}{N} \right) \left(\frac{p(1-p)}{n} \right) > a^2$$

et en calculant n dans l'équation ci-dessus, nous trouvons:

$$3) \quad n < \frac{\text{deff}}{a^2} p(1-p)$$

Noter que le facteur de correction de la population finie $\left(1 - \frac{n}{N} \right)$ peut être négligé lorsque la fraction d'échantillonnage n/N est inférieure à 5 pour cent (Henry, G., 1990).

La troisième formule ci-dessus est la dernière formule susceptible d'être utilisée pour calculer n en se fondant sur des effets sélectionnés du plan de sondage et des valeurs de a et p . A des fins de publication, l'OIT/SIMPOC assume que $a = 0.10$ (voir annexe D pour le calcul de a) et $p = 1/2$, il s'agit ici du pire scénario car aucune autre valeur de p ne produit une valeur plus grande pour $p(1-p)$. En conséquence, la valeur de n associée à différents effets du plan de sondage est présentée au tableau 1.

Tableau E.1. Estimation de n pour divers effets du plan de sondage

Effet du plan de sondage (deff)	n , nombre minimum d'observations pour présenter un récapitulatif des statistiques
1,0	25
1,4	35
1,5	38
1,6	40
1,7	43
1,8	45
1,9	48
2,0	50

Remarque: Les différentes valeurs de n sont calculées en utilisant l'équation 3) et en supposant que $a = 0,10$ et $p = 1/2$.

Conclusions

Un effet du plan de sondage égal à 1,0 indique que la variance d'échantillonnage d'un plan particulier est égale à la variance d'échantillonnage en supposant un échantillon aléatoire simple, hypothèse peu probable dans le cas des enquêtes du SIMPOC sur le travail des enfants. En général, les coûts d'un échantillon aléatoire simple ne permettent pas au SIMPOC de recourir à cette méthode d'échantillonnage. L'effet du plan d'échantillonnage des enquêtes du SIMPOC sur le travail des enfants devrait donc se situer entre 1,0 et 2,0; la valeur moyenne de l'effet du plan de sondage dans le cadre des enquêtes démographiques menées dans 12 pays en développement était égale à 1,4 (Verma, V., 1991).

En se fondant sur la méthodologie et les tableaux ci-dessus, l'OIT/SIMPOC publiera des estimations des pourcentages ou niveaux basées sur moins de 25 cas pour le dénominateur avec la mise en garde ci-après ²:

«Les chiffres doivent être interprétés avec précaution, les estimations étant basées sur un échantillon de petite taille.»

Les analystes devraient rester prudents devant tout tableau dans lequel la majorité des estimations sont accompagnées d'une mise en garde et il est alors préconisé de réexaminer l'utilité des tableaux. Dans de tels cas, l'analyste devrait décider de la décomposition du tableau en un plus grand nombre de catégories. Par exemple, le tableau E.2 présente le pourcentage d'enfants économiquement actifs non scolarisés par année d'âge et sexe:

Tableau E.2. Exemple de pourcentage d'enfants économiquement actifs non scolarisés par année d'âge et sexe

Age	Garçons	Filles	Total
6	*3,2	*2,0	2,6
7	*1,2	*0,5	*0,9
8	*0,4	*0,5	*0,4
9	*0,9	*0,6	*0,8
10	*1,0	*0,7	*0,9
11	*1,1	*0,8	0,9
12	3,4	*1,1	2,2
13	4,3	*0,8	2,6
14	4,1	*2,4	3,3
15	6,9	*1,8	4,3
16	5,8	3,6	4,8
17	11,8	5,4	8,3
Total	3,4	1,6	2,5

* Les chiffres devraient être interprétés avec précaution, les estimations étant basées sur un échantillon de petite taille.

De nombreux chiffres présentés au tableau 2 se fondent sur des tailles d'échantillon inférieures à 25 et il faut donc tenir compte de la mise en garde en vue d'interpréter les estimations avec suffisamment de recul. Dans ce cas, il est plus approprié et utile de présenter les données en les ventilant par catégorie d'âge (au moins pour les groupes d'âge les plus jeunes) comme au tableau 3 et aucune mise en garde n'est alors nécessaire.

² Alors que la méthodologie ci-dessus, et donc le critère établi pour la publication des estimations des proportions, sont basés sur la formule de l'écart type pour les proportions, le même critère est appliqué à la publication des estimations des niveaux. Il est probable que le critère basé sur les estimations des niveaux et donc l'importance des écarts types de niveaux, ne différeront pas énormément du critère établi ci-dessus.

Tableau E.3. Exemple de pourcentage d'enfants économiquement actifs non scolarisés par âge et sexe

Age	Garçons	Filles	Total
6-19		0,9	1,2
10-14	2,7	1,2	1,9
15-17	7,9	3,6	5,7
Total	3,4	1,6	2,5

* Les chiffres devraient être interprétés avec précaution, les estimations étant basées sur un échantillon de petite taille.

Enfin, la taille de l'échantillon d'une enquête devrait être déterminée en partie par des groupes cibles et des indicateurs sélectifs pour lesquels des estimations fiables sont souhaitables. De façon évidente cependant, il ne faut pas prendre en compte tout indicateur ou groupe cible lors de l'estimation de la taille appropriée de l'échantillon. Le respect des directives ci-dessus exige des utilisateurs qu'ils soient plus vigilants pour reconnaître les structures inhabituelles des données et plus responsables lors de la publication des estimations basées sur les données des enquêtes du SIMPOC sur le travail des enfants. Cependant, la fiabilité des estimations particulières n'est pas garantie. En Afrique du Sud par exemple, l'estimation du nombre d'enfants de 5 à 17 ans résidant dans la province de Eastern Cape et astreints à des activités économiques pendant au moins 3 heures hebdomadaires ou plus et blessés au cours des 12 derniers mois est égale à 64 185 (n=39, SE=19,213). L'IC de 95 pour cent pour cette estimation estime que la valeur «réelle» de la population peut se situer entre 25 758 et 102 611, suggérant donc que même pour une estimation basée sur une taille d'échantillon de 39, la valeur «réelle» de la population peut être au moins quatre fois supérieure à l'estimation inférieure limite. Etant donné la fourchette, l'estimation peut ne pas être un indicateur très significatif des lésions professionnelles des enfants dans la province d'Eastern Cape.

Tableau E.4 Information descriptive du nombre d'enfants de 5 à 17 ans résidant dans la province d'Eastern Cape astreints à des activités économiques pendant 3 heures hebdomadaires ou plus et blessés au cours des 12 derniers mois, Afrique du Sud

Estimation	Taille de l'échantillon pour l'estimation	Ecart type de l'échantillon	Intervalle de confiance de 95 pour cent	
			Limite inférieure	Limite supérieure
64 185	39	19 213	25 758	102 611

Source: Professeur David Stoker. Juin 2001. «Technical note on the estimation and the use of standard errors.» *Statistics South Africa*. Tableau B.6.

Les utilisateurs de données devraient être familiarisés avec l'objectif et les méthodologies des enquêtes qu'ils utilisent et analyser soigneusement la validité de toute estimation.

Annexe F

Tableaux fictifs

La série de tableaux fictifs ci-après est basée sur le questionnaire type du SIMPOC et elle devrait être modifiée en fonction du questionnaire utilisé dans chaque pays. En conséquence, certains tableaux fictifs proposés peuvent ne pas être utilisables tandis que d'autres susceptibles d'être utiles si les données sont disponibles, ne sont pas présentés ici. De même, les analystes devraient modifier les variables de base et les catégories de variables présentées dans les tableaux pour s'adapter au contexte spécifique à chaque pays, incluant les catégories concernant les groupes d'âge, la durée du travail, etc.

Tableau 1. Population totale par sexe et groupe d'âge

Groupe d'âge	Total		Hommes			Femmes		
	Effectif	Pourcentage de la population totale	Effectif	Pourcentage du total des hommes	Pourcentage de la population totale du groupe d'âge	Effectif	Pourcentage du total des femmes	Pourcentage de la population totale du groupe d'âge
Total		100,0		100,0			100,0	
0-4								
5-9								
10-14								
15-19								
20-24								
25-29								
30-34								
35-39								
40-44								
45-49								
50-54								
55-59								
60-64								
65-69								
70-74								
75-79								
80-84								
85-89								
90+								
Non précisé								
Notes:								
Source:								

Tableau 2. Population par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe et groupe d'âge

Groupe d'âge	Zone urbaine						Zone rurale					
	Total		Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Total		100,0		100,0		100,0		100,0		100,0		100,0
0-4												
5-9												
10-14												
15-19												
20-24												
25-29												
30-34												
35-39												
40-44												
45-49												
50-54												
55-59												
60-64												
65-69												
70-74												
75-79												
80-84												
85-89												
90+												
Non précisé												
Notes:												
Source:												

Tableau 3. Population des enfants âgés de 0 à 17 ans par sexe et année d'âge

Age	Total		Garçons		Filles	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Total		100,0		100,0		100,0
0						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						

Notes:

Source:

Tableau 4. Population par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe, province/région et rapports de masculinité ^a

Région	Total				Zone urbaine				Zone rurale			
	Total	Garçons	Filles	Rapport de masculinité	Total	Garçons	Filles	Rapport de masculinité	Total	Garçons	Filles	Rapport de masculinité
Total												
Province/région												
Province 1												
Province 2												
Province 3												
Province 4												
-												
-												
-												
Province n												

Notes:

Source:

^a Les rapports de masculinité sont calculés en divisant l'effectif masculin par l'effectif féminin et en multipliant par 100; ils représentent le nombre de garçons pour 100 filles. Un rapport de masculinité de 100 indique un équilibre entre les deux sexes alors qu'un ratio supérieur ou inférieur à 100 indique une prédominance masculine ou féminine respectivement.

Tableau 5. Nombre et pourcentage de ménages par quintile ^a de revenus ^b, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Ensemble des ménages	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		Non précisé	
		Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages								
Total													
Province/région													
Province 1													
Province 2													
Province 3													
Province 4													
-													
-													
-													
Province n													
Résidence													
Urbaine													
Rurale													
Notes:													
Source:													
^a Les quintiles devraient être calculés sur l'échantillon entier des ménages; ils représentent la part des revenus divisant les ménages en 5 catégories. En conséquence, 20 pour cent du nombre total des ménages composera le quintile 1, 20 pour cent le quintile 2, etc. La majorité des programmes statistiques calcule automatiquement les quintiles. Ainsi, dans STATA, la commande à utiliser est <i>xtile</i> .													
^b Si un indice de richesse est calculé, ce tableau devrait présenter la distribution des ménages en quintiles selon l'indice de richesse.													

Tableau 6. Nombre et pourcentage de ménages dirigés par une femme ^a par quintile de revenus ^b, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

	Nombre total de ménages	Ménages dirigés par une femme	
		Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages
Total			
Quintile			
Quintile 1			
Quintile 2			
Quintile 3			
Quintile 4			
Quintile 5			
Province/région			
Province 1			
Province 2			
Province 3			
Province 4			
-			
-			
-			
Province n			
Résidence			
Urbaine			
Rurale			
Notes:			
Source:			
^a Les ménages dirigés par une femme sont ceux dont les membres reconnaissent que le chef de famille est une femme.			
^b Si un indice de richesse est calculé, ce tableau devrait utiliser des quintiles d'indices de richesse plutôt que des quintiles de revenus.			

Tableau 7.* Nombre et pourcentage de ménages par principale activité génératrice du revenu familial, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Ensemble des ménages	Emploi salarié régulier		Emploi indépendant (agriculture)		Emploi indépendant (non agricole)		Travail agricole		Autre travail occasionnel		Autres sources ^a		Non précisé	
		Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Effectif	Pourcentage de l'ensemble des ménages
Total															
Province/région															
Province 1															
Province 2															
Province 3															
Province 4															
-															
-															
-															
Province n															
Résidence															
Urbaine															
Rurale															
Notes:															
Source:															

^a La rubrique «autres sources» inclut les revenus liés aux retraites, dividendes, intérêts, etc., et la catégorie de réponse «autre». Les catégories de réponses avec peu de répondants peuvent également être incluses dans cette catégorie.

* Si un indice de richesse a été calculé et est utilisé au tableau 5, il est possible d'omettre ce tableau.

Tableau 8.* Pourcentage des ménages par détention d'actifs, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Aucun	Télévisions	Réfrigérateurs	Automobiles	Motos	Bicyclettes	Radios	Téléphones	Non précisé
Total									
Province/région									
Province 1									
Province 2									
Province 3									
Province 4									
-									
-									
-									
Province n									
Résidence									
Urbaine									
Rurale									
Notes:									
Source:									
* Si un indice de richesse a été calculé et est utilisé au tableau 5, il est possible d'omettre ce tableau.									

Tableau 9.* Nombre moyen d'actifs et pourcentage des ménages par nombre cumulé d'actifs, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Nombre moyen d'actifs ^a	Nombre d'actifs ^a					
		Aucun	1-4	5-8	9-12	13 et plus	Non précisé
Total							
Province/région							
Province 1							
Province 2							
Province 3							
Province 4							
-							
-							
-							
Province n							
Résidence							
Urbaine							
Rurale							
Notes:							
Source:							

^a Au rang des actifs figurent: postes de télévision, réfrigérateurs, automobiles, motos, bicyclettes, radios et téléphones. Les ventilations peuvent être différentes en fonction de la distribution spécifique à chaque pays.

* Si un indice de richesse a été calculé et est utilisé au tableau 5, il est possible d'omettre ce tableau.

Tableau 10.* Nombre moyen d'actifs et pourcentage des ménages avec enfants disposant d'un nombre cumulé d'actifs, par région et zone de résidence

Région	Nombre moyen d'actifs ^a	Nombre de biens ^a					
		Aucun	1-4	5-8	9-12	13 ou plus	Non précisé
Total							
Province/région							
Province 1							
Province 2							
Province 3							
Province 4							
-							
-							
-							
Province n							
Résidence							
Urbaine							
Rurale							
Notes:							
Source:							

^a Au rang des actifs figurent: télévisions, réfrigérateurs, automobiles, motos, bicyclettes, radios et téléphones. Les ventilations peuvent être différentes en fonction de la distribution spécifique à chaque pays.

* Si un indice de richesse a été calculé et est utilisé au tableau 5, il est possible d'omettre ce tableau.

Tableau 11.* Nombre et pourcentage des ménages par type d'occupation du logement, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Ensemble des ménages	Propriétaire		Logement mis gratuitement à disposition par l'employeur ou le propriétaire		Locataire d'un logement privé		Locataire d'un logement gouvernemental/public		Logement subventionné par l'employeur		Autre ^a		Non précisé	
		Nombre	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des ménages	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des ménages
Total															
Province/région															
Province 1															
Province 2															
Province 3															
Province 4															
-															
-															
-															
Province n															
Résidence															
Urbaine															
Rurale															
Notes:															
Source:															
^a Les catégories de réponses avec peu de répondants peuvent être intégrées à la catégorie « autre ».															
* Si un indice de richesse a été calculé et est utilisé au tableau 5, il est possible d'omettre ce tableau.															

Tableau 12. Taille moyenne des ménages et pourcentage des ménages par taille, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Taille moyenne des ménages	Taille des ménages (nombre de membres)					
		1	2-3	4-5	6-7	8-9	10 ou plus
Total							
Province/région							
Province 1							
Province 2							
Province 3							
Province 4							
-							
-							
-							
Province n							
Résidence							
Urbaine							
Rurale							
Notes:							
Source:							
Il s'agit de pourcentages en ligne.							

Tableau 13. Distribution en pourcentage des ménages par nombre d'enfants, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Nombre d'enfants						
	Aucun	1-2	3-4	5-6	7-8	9 ou plus	Non précisé
Total							
Province/région							
Province 1							
Province 2							
Province 3							
Province 4							
-							
-							
-							
Province n							
Résidence							
Urbaine							
Rurale							
Notes:							
Source:							
Il s'agit de pourcentages en ligne.							

Tableau 14. Population des personnes de 5 ans et plus par groupe d'âge ^a, niveau d'instruction atteint, groupe d'âge et sexe

Age	Total	Niveau d'instruction atteint													
		Aucun		Notions de primaire		Primaire		Notions de secondaire		Secondaire		Tertiaire		Non précisé	
		Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge
Total															
5-9 ^a															
10-14															
15-19															
20-24															
25-29															
30-34															
35-39															
40-44															
45-49															
50-54															
55-59															
60-64															
65 ou plus															
Masculin															
5-9 ^a															
10-14															
15-19															
20-24															
25-29															
30-34															
35-39															

Age	Total	Niveau d'instruction atteint													
		Aucun		Notions de primaire		Primaire		Notions de secondaire		Secondaire		Tertiaire		Non précisé	
		Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge
40-44															
45-49															
50-54															
55-59															
60-64															
65 ou plus															
Féminin															
5-9 ^a															
10-14															
15-19															
20-24															
25-29															
30-34															
35-39															
40-44															
45-49															
50-54															
55-59															
60-64															
65 ou plus															
Notes:															
Source:															
^a Si la législation nationale fixe à 6, 7 ans ou autre l'âge d'entrée au primaire, la population d'enquête sera les enfants de 6, 7 ans ou plus, et le groupe d'âge pour les tabulations sera changé en 6-9 ans, 7-9 ans ou autre.															

Tableau 15. Nombre moyen d'années scolaires achevées par les personnes de 10 ans et plus, par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe et groupe d'âge

Groupe d'âge	Nombre moyen d'années scolaires achevées									
	Total			Zone urbaine			Zone rurale			Non précisé
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
Total										
10-14										
15-19										
20-24										
25-29										
30-34										
35-39										
40-44										
45-49										
50-54										
55-59										
60-64										
65 ou plus										
Notes:										
Source:										

Tableau 16. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ^a actuellement scolarisés, par sexe et âge

Age	Ensemble des enfants	Enfants scolarisés		Total des personnes de sexe masculin	Garçons scolarisés		Total des personnes de sexe féminin	Filles scolarisées	
		Nombre	Pourcentage du total		Nombre	Pourcentage de l'ensemble des garçons		Nombre	Pourcentage de l'ensemble des filles
Total									
5 ^a									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									

Notes:

Source:

^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge fixé par chaque pays.

Tableau 17. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours par sexe et âge

Caractéristiques	Ensemble des enfants	Enfants actifs			
		12 derniers mois		7 derniers jours	
		Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants
Les deux sexes					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Garçons					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Filles					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Notes:					
Source:					

Tableau 18. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours par zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région

Caractéristiques	Ensemble des enfants	Enfants actifs			
		12 derniers mois		7 derniers jours	
		Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants
Total					
Province/région					
Province 1					
Province 2					
Province 3					
Province 4					
-					
-					
-					
Province n					
Résidence					
Urbaine					
Rurale					
Notes:					
Source:					

Tableau 19. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures consacrées chaque semaine, sexe et groupe d'âge

Caractéristiques	Enfants astreints à des activités ménagères														
	Total	Nombre d'heures allouées aux activités ménagères ^a													
		1 à 7		8 à 14		15 à 21		22 à 28		29 à 35		36 à 42		Plus de 42	
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	

Les deux sexes

Total

5-9

10-14

15-17

Garçons

Total

5-9

10-14

15-17

Filles

Total

5-9

10-14

15-17

Notes:

Source:

^a Les différentes catégories d'heures de travail ne sont pas standardisées. La distribution présentée ici (1-7, 8-14, 15-21, 22-28, 29-35, 36-42, et plus de 42 heures) facilite l'interprétation journalière moyenne (1 heure ou moins par jour, entre 1 et 2 heures par jour, etc.). Les analystes sont libres d'adopter d'autres catégories d'heures de travail pour autant qu'ils justifient leur choix.

Tableau 20. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures consacrées chaque semaine, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants astreints à des activités ménagères													
	Total	Nombre d'heures allouées aux activités ménagères ^a												
		1 à 7		8 à 14		15 à 21		22 à 28		29 à 35		36 à 42		Plus de 42
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Total														
Province/région														
Province 1														
Province 2														
Province 3														
Province 4														
-														
-														
-														
Province n														
Résidence														
Urbaine														
Rurale														
Notes:														
Source:														

^a Les différentes catégories d'heures de travail ne sont pas standardisées. La distribution présentée ici (1-7, 8-14, 15-21, 22-28, 29-35, 36-42, et plus de 42 heures) facilite l'interprétation journalière moyenne (1 heure ou moins par jour, entre 1 et 2 heures par jour, etc.). Les analystes sont libres d'adopter d'autres catégories d'heures de travail pour autant qu'ils justifient leur choix.

Tableau 21. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures consacrées chaque semaine, par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe et groupe d'âge

Caractéristiques	Enfants astreints à des activités ménagères													
	Total	Nombre d'heures allouées aux activités ménagères ^a												
		1 à 7		8 à 14		15 à 21		22 à 28		29 à 35		36 à 42		Plus de 42
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Zone urbaine														
Les deux sexes														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														
Garçons														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														
Filles														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														

Caractéristiques	Enfants astreints à des activités ménagères														
	Total	Nombre d'heures allouées aux activités ménagères ^a													
		1 à 7		8 à 14		15 à 21		22 à 28		29 à 35		36 à 42		Plus de 42	
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	

Zone rurale

Les deux sexes

Total

5-9

10-14

15-17

Garçons

Total

5-9

10-14

15-17

Filles

Total

5-9

10-14

15-17

Notes:

Source:

^a Les différentes catégories d'heures de travail ne sont pas standardisées. La distribution présentée ici (1-7, 8-14, 15-21, 22-28, 29-35, 36-42, et plus de 42 heures) facilite l'interprétation journalière moyenne (1 heure ou moins par jour, entre 1 et 2 heures par jour, etc.). Les analystes sont libres d'adopter d'autres catégories d'heures de travail pour autant qu'ils justifient leur choix.

Tableau 22. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans ^a par fréquentation scolaire et participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge

Caractéristiques	Enfants actifs											
	Scolarisés						Non scolarisés					
	Ensemble des enfants actifs scolarisés		Astreints à des activités ménagères ^b		Non astreints à des activités ménagères ^c		Ensemble des enfants actifs non scolarisés		Astreints à des activités ménagères ^b		Non astreints à des activités ménagères ^c	
	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs non scolarisés
Les deux sexes												
Total												
5-9												
10-14												
15-17												
Garçons												
Total												
5-9												
10-14												
15-17												
Filles												
Total												
5-9												
10-14												
15-17												

Caractéristiques	Enfants actifs											
	Scolarisés						Non scolarisés					
	Ensemble des enfants actifs scolarisés		Astreints à des activités ménagères ^b		Non astreints à des activités ménagères ^c		Ensemble des enfants actifs non scolarisés		Astreints à des activités ménagères ^b		Non astreints à des activités ménagères ^c	
	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants actifs non scolarisés
Province/région												
Province 1												
Province 2												
Province 3												
Province 4												
-												
-												
-												
Province n												
Résidence												
Urbaine												
Rurale												
Notes:												
Source:												
^a Si la législation nationale fixe à 6, 7 ans ou autre l'âge d'entrée au primaire, la population d'enquête sera les enfants de 6, 7 ans ou plus, et le groupe d'âge pour les tabulations sera changé en 6-9 ans, 7-9 ans ou autre.												
^b Si une limite d'heures est fixée pour analyser le groupe des enfants astreints à des activités ménagères, ce groupe inclura uniquement les enfants effectuant des tâches ménagères pendant un nombre d'heures supérieur à cette limite.												
^c Si une limite d'heures est fixée pour analyser le groupe des enfants astreints à des activités ménagères, ce groupe inclura tous les enfants qui n'effectuent pas d'activités ménagères et ceux qui les effectuent en dessous de cette limite.												

Tableau 23. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ^a ne travaillant pas, par fréquentation scolaire et participation à des activités ménagères, par sexe, groupe d'âge

Caractéristiques	Enfants ne travaillant pas											
	Scolarisés						Non scolarisés					
	Ensemble des enfants inactifs scolarisés		Astreints à des activités ménagères ^b		Non astreints à des activités ménagères ^c		Ensemble des enfants inactifs et non scolarisés		Astreints à des activités ménagères ^b		Non astreints à des activités ménagères ^c	
	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs et non scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs et non scolarisés
Les deux sexes												
Total												
5-9												
10-14												
15-17												
Garçons												
Total												
5-9												
10-14												
15-17												
Filles												
Total												
5-9												
10-14												
15-17												

Caractéristiques	Enfants ne travaillant pas											
	Scolarisés						Non scolarisés					
	Ensemble des enfants inactifs scolarisés		Astreints à des activités ménagères ^b		Non astreints à des activités ménagères ^c		Ensemble des enfants inactifs et non scolarisés		Astreints à des activités ménagères ^b		Non astreints à des activités ménagères ^c	
	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs et non scolarisés	Nombre	Pourcentage de l'ensemble des enfants inactifs et non scolarisés
Province/région												
Province 1												
Province 2												
Province 3												
Province 4												
-												
-												
-												
Province n												
Résidence												
Urbaine												
Rurale												
Notes:												
Source:												
^a Si la législation nationale fixe à 6, 7 ans ou autre l'âge d'entrée au primaire, la population d'enquête sera les enfants de 6, 7 ans ou plus, et le groupe d'âge pour les tabulations sera changé en 6-9 ans, 7-9 ans ou autre.												
^b Si une limite d'heures est fixée pour analyser le groupe des enfants astreints à des activités ménagères, ce groupe inclura uniquement les enfants effectuant des tâches ménagères pendant un nombre d'heures supérieur à cette limite.												
^c Si une limite d'heures est fixée pour analyser le groupe des enfants astreints à des activités ménagères, ce groupe inclura tous les enfants qui n'effectuent pas d'activités ménagères et ceux qui les effectuent en dessous de cette limite.												

Tableau 24. Nombre médian d'heures consacrées chaque semaine par les enfants actifs de 5 à 17 ans ^a scolarisés et non scolarisés par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants actifs		
	Total	Scolarisés	Non scolarisés
	Nombre médian d'heures	Nombre médian d'heures	Nombre médian d'heures
Les deux sexes			
Total		X,X	
5-9			
10-14			
15-17			
Garçons			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Filles			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Résidence			
Urbaine			
Rurale			
Notes:			
Source:			

^a Si la législation nationale fixe à 6, 7 ans ou autre l'âge d'entrée au primaire, la population d'enquête sera les enfants de 6, 7 ans ou plus, et le groupe d'âge pour les tabulations sera changé en 6-9 ans, 7-9 ans ou autre.

La médiane est le point d'une distribution divisant une série d'observations en deux parties égales. Autrement dit, elle est le point-milieu de la distribution. La moyenne est la somme des valeurs divisée par le nombre d'observations. La moyenne étant sensible aux valeurs ou cas extrêmes, c'est la médiane qui est présentée ici. Néanmoins, si les analystes préfèrent utiliser la moyenne, celle-ci devra se substituer à la médiane dans le tableau.

Tableau 25. Nombre médian d'heures consacrées chaque semaine aux activités ménagères par les enfants de 5 à 17 ans ^a scolarisés et non scolarisés par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Activités ménagères		
	Total	Scolarisés	Non scolarisés
	Nombre médian d'heures	Nombre médian d'heures	Nombre médian d'heures
Les deux sexes			
Total		x,x	
5-9			
10-14			
15-17			
Garçons			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Filles			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Résidence			
Urbaine			
Rurale			
Notes:			
Source:			

^a Si la législation nationale fixe à 6, 7 ans ou autre l'âge d'entrée au primaire, la population d'enquête sera les enfants de 6, 7 ans ou plus, et le groupe d'âge pour les tabulations sera changé en 6-9 ans, 7-9 ans ou autre.

La médiane est le point d'une distribution divisant une série d'observations en deux parties égales. Autrement dit, elle est le point-milieu de la distribution. La moyenne est la somme des valeurs divisée par le nombre d'observations. La moyenne étant sensible aux valeurs ou cas extrêmes, c'est la médiane qui est présentée ici. Néanmoins, si les analystes préfèrent utiliser la moyenne, celle-ci devra se substituer à la médiane dans le tableau.

Tableau 26. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par secteur économique, sexe et groupe d'âge

Caractéristiques	Enfants actifs													
	Total	Secteur économique ^a												
		Agriculture, pêche, sylviculture		Industries minières et extractives		Industries manufacturières		Construction		Commerce de gros et de détail, restaurants et services de restauration		Transports, entreposage et communication		Autre secteur
Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	
Les deux sexes														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														
Garçons														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														
Filles														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														
Notes:														
Source:														
^a Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, rév. 3), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. De même, si on dispose d'observations limitées pour certaines catégories, elles peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie.														

Tableau 27. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par secteur économique, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants actifs													
	Total	Secteur économique ^a												
		Agriculture, pêche, sylviculture		Industries minières et extractives		Industries manufacturières		Construction		Commerce de gros et de détail, restaurants et services de restauration		Transports, entreposage et communication		Autre secteur
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Total														
Résidence														
Urbaine														
Rurale														
Province/région														
Province 1														
Province 2														
Province 3														
Province 4														
-														
-														
-														
Province n														
Notes:														
Source:														

^a Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, rév. 3), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. De même, si on dispose d'observations limitées pour certaines catégories, elles peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie.

Tableau 28. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par profession, sexe et groupe d'âge

Caractéristiques	Enfants actifs														
	Total		Principaux groupes de professions ^a												
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Vendeurs et personnels de services destinés aux particuliers		Travailleurs qualifiés de l'agriculture et de la pêche		Artisans et ouvriers des métiers		Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage		Manœuvres, manutentionnaires et ouvriers non qualifiés		Forces armées		Autre
Nombre			Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Les deux sexes															
Total															
5-9															
10-14															
15-17															
Garçons															
Total															
5-9															
10-14															
15-17															
Filles															
Total															
5-9															
10-14															
15-17															
Notes:															
Source:															

^a Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type des professions (CITP, rév. 3), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. Les catégories «membres des corps législatifs, cadres de la fonction publique et cadres de direction d'entreprise», «professions intellectuelles et scientifiques», «professions intermédiaires» et «employés administratifs» ont été omises du fait de l'improbabilité pour les enfants d'occuper ces postes. L'analyste devrait envisager d'inclure toutes observations additionnelles concernant ces catégories dans la catégorie «autre» car elles peuvent refléter des informations incorrectes. Les catégories disposant d'un nombre limité d'observations peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie. D'un autre côté, pour les catégories ou grands groupes disposant d'un pourcentage élevé d'observations, il peut s'avérer utile d'utiliser les sous-grands groupes à deux chiffres ou les sous-groupes à trois chiffres afin de détailler davantage la distribution des observations.

Tableau 29. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par profession, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants actifs													
	Total	Principaux groupes de professions ^a												
		Vendeurs et personnels de services destinés aux particuliers		Travailleurs qualifiés de l'agriculture et de la pêche		Artisans et ouvriers des métiers		Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage		Manœuvres, manutentionnaires et ouvriers non qualifiés		Forces armées		Autre
Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	
Total														
Province/région														
Province 1														
Province 2														
Province 3														
Province 4														
-														
-														
-														
Province n														
Résidence														
Urbaine														
Rurale														
Notes:														
Source:														

^a Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type des professions (CITP, rév. 3), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. Les catégories «membres des corps législatifs, cadres de la fonction publique et cadres de direction d'entreprise», «professions intellectuelles et scientifiques», «professions intermédiaires» et «employés administratifs» ont été omises du fait de l'improbabilité pour les enfants d'occuper ces postes. L'analyste devrait envisager d'inclure toutes observations additionnelles concernant ces catégories dans la catégorie «autre» car elles peuvent refléter des informations incorrectes. Les catégories disposant d'un nombre limité d'observations peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie. D'un autre côté, pour les catégories ou grands groupes disposant d'un pourcentage élevé d'observations, il peut s'avérer utile d'utiliser les sous-grands groupes à deux chiffres ou les sous-groupes à trois chiffres afin de détailler davantage la distribution des observations.

Tableau 30. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par situation dans l'emploi, sexe et âge

Caractéristiques	Enfants actifs										
	Total	Situation dans l'emploi									
		Travailleur familial non rémunéré		Travailleur domestique rémunéré		Travailleur régulier		Travailleur indépendant		Employeur	
		Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Les deux sexes											
Total											
5-9											
10-14											
15-17											
Garçons											
Total											
5-9											
10-14											
15-17											
Filles											
Total											
5-9											
10-14											
15-17											
Notes:											
Source:											

Tableau 31. Nombre et pourcentage d'enfants actifs de 5 à 17 ans par situation dans l'emploi, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants actifs										
	Total	Situation dans l'emploi									
		Travailleur familial non rémunéré		Travailleur domestique rémunéré		Travailleur régulier		Travailleur indépendant		Employeur	
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	
Total											
Province/région											
Province 1											
Province 2											
Province 3											
Province 4											
-											
-											
-											
Province n											
Résidence											
Urbaine											
Rurale											
Notes:											
Source:											

Tableau 32. Nombre et pourcentage de tous les enfants actifs de 5 à 17 ans travaillant à leur propre domicile ou à l'extérieur par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Nombre total d'enfants actifs	Lieu de travail ^a			
		A domicile		A l'extérieur	
		Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Les deux sexes					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Garçons					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Filles					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Résidence					
Urbaine					
Rurale					
Notes:					
Source:					

^a Fait référence au lieu physique où s'accomplit le travail. En fonction de la question posée, des précisions additionnelles peuvent être apportées à la catégorie «à l'extérieur» et notamment: «au domicile de l'employeur», «bureau formel», «secteur/usine», «plantation/ferme/jardin», «construction/sites d'extraction», «magasin/marché/kiosque», «endroits divers (mobile)» et «dans la rue». Dans ce cas, il peut être utile de mettre en tableau les informations plus détaillées.

Tableau 33. Nombre médian d'heures travaillées, et nombre et pourcentage d'enfants actifs par nombre d'heures travaillées par semaine, par sexe et âge

Caractéristiques	Nombre médian d'heures	Enfants actifs														
		Total	Heures travaillées ^a													
			1 à 7		8 à 14		15 à 21		22 à 28		29 à 35		36 à 42		Plus de 42	
Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs			

Les deux sexes

Total

5-9

10-14

15-17

Garçons

Total

5-9

10-14

15-17

Filles

Total

5-9

10-14

15-17

Notes:

Source:

^a Les différentes catégories d'heures de travail ne sont pas standardisées. La distribution présentée ici (1-7, 8-14, 15-21, 22-28, 29-35, 36-42, et plus de 42 heures) facilite l'interprétation journalière moyenne (1 heure ou moins par jour, entre 1 et 2 heures par jour, etc.). Une autre option consiste à utiliser les catégories temps partiel et temps complet pour les adultes. Les analystes sont libres d'adopter d'autres catégories d'heures de travail pour autant qu'ils justifient leur choix.

La médiane est le point d'une distribution divisant une série d'observations en deux parties égales. Autrement dit, elle est le point-milieu de la distribution. La moyenne est la somme des valeurs divisée par le nombre d'observations. La moyenne étant sensible aux valeurs ou cas extrêmes, c'est la médiane qui est présentée ici. Néanmoins, si les analystes préfèrent utiliser la moyenne, celle-ci devra se substituer à la médiane dans le tableau.

Tableau 34. Nombre médian d'heures travaillées, et nombre et pourcentage d'enfants actifs par nombre d'heures travaillées par semaine, par province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Nombre médian d'heures	Enfants actifs														
		Total	Heures travaillées ^a													
			1 à 7		8 à 14		15 à 21		22 à 28		29 à 35		36 à 42		Plus de 42	
Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs			
Total																
Province/région																
Province 1																
Province 2																
Province 3																
Province 4																
-																
-																
-																
Province n																
Résidence																
Urbaine																
Rurale																
Notes:																
Source:																
<p>^a Les différentes catégories d'heures de travail ne sont pas standardisées. Cette distribution particulière (1-7 heures, 8-14 heures, 15-21 heures, 22-28 heures, 29-35 heures, 36-42 heures, et plus de 42 heures) sont une moyenne journalière simple (à savoir une moyenne de 1 heure ou moins par jour, entre 1 et 2 heures journalières, etc.). Une autre option consiste à utiliser les catégories temps partiel et temps complet pour les adultes. Les analystes sont libres d'adopter d'autres catégories d'heures de travail dans la mesure où ils justifient leur choix.</p> <p>La médiane est le point d'une distribution divisant une série d'observations en deux parties égales. Autrement dit, elle est le point-milieu de la distribution. La moyenne est la somme des valeurs divisée par le nombre d'observations. La moyenne étant sensible aux valeurs ou cas extrêmes, c'est la médiane qui est présentée ici. Néanmoins, si les analystes préfèrent utiliser la moyenne, celle-ci devra se substituer à la médiane dans le tableau.</p>																

Tableau 35. Nombre médian d'heures travaillées, et nombre et pourcentage d'enfants actifs par nombre d'heures travaillées par semaine, par secteur économique

Caractéristiques	Nombre médian d'heures	Enfants actifs														
		Total	Heures travaillées ^a													
			1 à 7		8 à 14		15 à 21		22 à 28		29 à 35		36 à 42		Plus de 42	
Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs	Nombre	Pourcentage d'enfants actifs			

Total

Secteur économique

Agriculture, pêche, sylviculture

Mines et extractions minières

Industries manufacturières

Construction

Commerce de gros et de détail, restaurants et services de restauration

Transports et communication

Autre secteur

Notes:

Source:

^a Les différentes catégories d'heures de travail ne sont pas standardisées. Cette distribution particulière (1-7 heures, 8-14 heures, 15-21 heures, 22-28 heures, 29-35 heures, 36-42 heures, et plus de 42 heures) sont une moyenne journalière simple (à savoir une moyenne de 1 heure ou moins par jour, entre 1 et 2 heures journalières, etc.). Une autre option consiste à utiliser les catégories temps partiel et temps complet pour les adultes. Les analystes sont libres d'adopter d'autres catégories d'heures de travail dans la mesure où ils justifient leur choix.

La médiane est le point d'une distribution divisant une série d'observations en deux parties égales. Autrement dit, elle est le point-milieu de la distribution. La moyenne est la somme des valeurs divisée par le nombre d'observations. La moyenne étant sensible aux valeurs ou cas extrêmes, c'est la médiane qui est présentée ici. Néanmoins, si les analystes préfèrent utiliser la moyenne, celle-ci devra se substituer à la médiane dans le tableau.

Tableau 36. Nombre et pourcentage de tous les enfants et de tous les enfants actifs de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par sexe et groupe d'âge

Caractéristiques	Total des enfants	Total des enfants actifs	Enfants astreints à une activité dommageable		
			Nombre	Pourcentage du total des enfants	Pourcentage des enfants actifs
Les deux sexes					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Garçons					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Filles					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Notes:					
Source:					

Tableau 37. Nombre et pourcentage de tous les enfants et de tous les enfants actifs de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région

Caractéristiques	Total des enfants	Total des enfants actifs	Enfants astreints à une activité dommageable		
			Nombre	Pourcentage du total des enfants	Pourcentage des enfants actifs
Total					
Résidence					
Urbaine					
Rurale					
Province/région					
Province 1					
Province 2					
Province 3					
Province 4					
-					
-					
-					
Province n					
Notes:					
Source:					

Tableau 38. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par secteur économique ^a, sexe, groupe d'âge, province/région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable															
	Total		Agriculture, pêche, sylviculture		Mines et extractions minières		Industries manufacturières		Construction		Commerce de gros et de détail, restaurants et services de restauration		Transports, entreposage et communication		Autre secteur	
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Les deux sexes																
Total																
5-9																
10-14																
15-17																
Garçons																
Total																
5-9																
10-14																
15-17																
Filles																
Total																
5-9																
10-14																
15-17																
Résidence																
Urbaine																
Rurale																

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable														
	Total	Agriculture, pêche, sylviculture		Mines et extractions minières		Industries manufacturières		Construction		Commerce de gros et de détail, restaurants et services de restauration		Transports, entreposage et communication		Autre secteur	
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	

Province/région

Province 1

-

-

-

Province n

Notes:

Source:

^a Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, rév. 3), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. De même, si on dispose d'observations limitées pour certaines catégories, elles peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie.

Tableau 39. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par profession, sexe et âge

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable													
	Total	Grands groupes de professions ^a												
		Vendeurs et personnels des services destinés aux particuliers		Travailleurs qualifiés de l'agriculture et de la pêche		Artisans et ouvriers des métiers		Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage		Ouvriers non qualifiés		Forces armées		Autre
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Les deux sexes														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														
Garçons														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														
Filles														
Total														
5-9														
10-14														
15-17														
Notes:														
Source:														
^a Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type des professions (CITP, rév. 3), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. Les catégories «membres des corps législatifs, cadres de la fonction publique et cadres de direction d'entreprise», «professions intellectuelles et scientifiques», «professions intermédiaires» et «employés administratifs» ont été omises du fait de l'improbabilité pour les enfants d'occuper ces postes. L'analyste devrait envisager d'inclure toutes observations additionnelles concernant ces catégories dans la catégorie «autre» car elles peuvent refléter des informations incorrectes. Les catégories disposant d'un nombre limité d'observations peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie. D'un autre côté, pour les catégories ou grands groupes disposant d'un pourcentage élevé d'observations, il peut s'avérer utile d'utiliser les sous-grands groupes à deux chiffres ou les sous-groupes à trois chiffres afin de détailler davantage la distribution des observations.														

Tableau 40. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par situation dans l'emploi, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Situation dans l'emploi									
	Travailleur familial non rémunéré		Travailleur domestique rémunéré		Travailleur régulier		Travailleur indépendant		Employeur	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Les deux sexes										
Total										
5-9										
10-14										
15-17										
Garçons										
Total										
5-9										
10-14										
15-17										
Filles										
Total										
5-9										
10-14										
15-17										
Résidence										
Urbaine										
Rurale										
Notes:										
Source:										

Tableau 41. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable travaillant à leur propre domicile ou à l'extérieur par âge, sexe et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Lieu de travail ^a					
	A domicile			A l'extérieur		
	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Pourcentage (en colonne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Pourcentage (en colonne)
Les deux sexes						
Total						
5-9						
10-14						
15-17						
Garçons						
Total						
5-9						
10-14						
15-17						
Filles						
Total						
5-9						
10-14						
15-17						
Résidence						
Urbaine						
Rurale						
Notes:						
Source:						
^a Fait référence au lieu physique où s'accomplit le travail. En fonction de la question posée, des précisions additionnelles peuvent être apportées à la catégorie «à l'extérieur» et notamment: «au domicile de l'employeur», «bureau formel», «secteur/usine», «plantation/ferme/jardin», «construction/sites d'extraction», «magasin/marché/kiosque», «endroits divers (mobile)» et «dans la rue». Dans ce cas, il peut être utile de mettre en tableau les informations plus détaillées.						

Tableau 42. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par moment de la journée consacré au travail, par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable				
	Total	Moment de la journée consacré au travail ^a		Nuit	
		Jour			
		Nombre	Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable	Nombre	Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable
Les deux sexes					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Garçons					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Filles					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Résidence					
Urbaine					
Rurale					
Notes:					
Source:					

^a Les enfants peuvent travailler de jour et de nuit; dans ce cas, ils apparaissent dans les deux catégories. En fonction de la question posée, des précisions additionnelles peuvent être apportées sur le moment consacré au travail (par exemple: matin, après-midi, soir, nuit, aube et combinaison de ces moments). Dans ce cas, ces catégories peuvent aussi faire l'objet d'un tableau.

Tableau 43. Nombre médian d'heures de travail hebdomadaires effectuées par les enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par secteur économique, sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Total	Secteur économique ^a						
		Agriculture, pêche et sylviculture	Mines et extractions minières	Industries manufacturières	Construction	Commerce de gros et de détail, restaurants et services de restauration	Transports, entreposage et communication	Autre secteur
	Heures médianes	Heures médianes	Heures médianes	Heures médianes	Heures médianes	Heures médianes	Heures médianes	Heures médianes
Les deux sexes								
Total		x,x						
5-9								
10-14								
15-17								
Garçons								
Total								
5-9								
10-14								
15-17								
Filles								
Total								
5-9								
10-14								
15-17								
Résidence								
Urbaine								
Rurale								
Notes:								
Source:								

^a Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, rév. 3), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. De même, si on dispose d'observations limitées pour certaines catégories, elles peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie.

La médiane est le point d'une distribution divisant une série d'observations en deux parties égales. Autrement dit, elle est le point-milieu de la distribution. La moyenne est la somme des valeurs divisée par le nombre d'observations. La moyenne étant sensible aux valeurs ou cas extrêmes, c'est la médiane qui est présentée ici. Néanmoins, si les analystes préfèrent utiliser la moyenne, celle-ci devra se substituer à la médiane dans le tableau.

Tableau 44. Nombre et pourcentage d'enfants actuellement scolarisés astreints et non astreints à une activité dommageable, par sexe, groupe d'âge ^a, zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable		Enfants non astreints à une activité dommageable		
	Nombre	Scolarisés	Nombre	Non scolarisés	
		Nombre		Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable	Nombre
Les deux sexes					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Garçons					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Filles					
Total					
5-9					
10-14					
15-17					
Résidence					
Urbaine					
Rurale					
Province/région					
Province 1					
-					
-					
-					
Province n					
Notes:					
Source:					

^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge de la scolarité dans le pays. Il peut être également intéressant d'examiner la fréquentation scolaire par année d'âge.

Tableau 45. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ^a scolarisés et non scolarisés astreints à une activité dommageable par secteur économique

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable			
	Scolarisés		Non scolarisés	
	Nombre	Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable	Nombre	Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable

Secteur économique ^b

Agriculture, pêche, sylviculture

Mines et extractions minières

Industries manufacturières

Construction

Commerce de gros et de détail, restaurants et services de restauration

Transports, entreposage et communication

Autre secteur

Notes:

Source:

^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge de la scolarité dans le pays. Il peut être également intéressant d'examiner la fréquentation scolaire par année d'âge.

^b Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, rév. 3), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. De même, si on dispose d'observations limitées pour certaines catégories, elles peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie.

Tableau 46. Nombre médian d'heures travaillées par semaine par les enfants de 5 à 17 ans ^a scolarisés et non scolarisés astreints à une activité dommageable par sexe, âge et zone de résidence

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable		
	Total	Scolarisés	Non scolarisés
	Heures médianes	Heures médianes	Heures médianes
Les deux sexes			
Total		x,x	
5-9			
10-14			
15-17			
Garçons			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Filles			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Résidence			
Urbaine			
Rurale			
Notes:			
Source:			
<p>^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge de la scolarité dans le pays. Il peut être également intéressant d'examiner la fréquentation scolaire par année d'âge.</p> <p>La médiane est le point d'une distribution divisant une série d'observations en deux parties égales. Autrement dit, elle est le point-milieu de la distribution. La moyenne est la somme des valeurs divisée par le nombre d'observations. La moyenne étant sensible aux valeurs ou cas extrêmes, c'est la médiane qui est présentée ici. Néanmoins, si les analystes préfèrent utiliser la moyenne, celle-ci devra se substituer à la médiane dans le tableau.</p>			

Tableau 47. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ^a actuellement scolarisés et astreints à une activité dommageable et déclarant que le travail a une incidence sur leur fréquentation scolaire ou leurs études par sexe et par âge

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable actuellement scolarisés			
	Dont le travail influence la fréquentation scolaire		Dont le travail n'influence pas la fréquentation scolaire	
	Nombre	Pourcentage du total	Nombre	Pourcentage du total
Les deux sexes				
Total				
5-9				
10-14				
15-17				
Garçons				
Total				
5-9				
10-14				
15-17				
Filles				
Total				
5-9				
10-14				
15-17				

Notes:

Source:

^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge de la scolarité dans le pays. Il peut être également intéressant d'examiner la fréquentation scolaire par année d'âge.

Tableau 48. Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ^a astreints à une activité dommageable par raison invoquée pour la non-scolarisation, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques Raison invoquée pour la non-scolarisation (les catégories correspondent aux questions)											
	Trop jeune	Handicap/maladie	Eloignement scolaire	Incapacité à assumer les frais scolaires	Opposition de la famille à la scolarisation	Médiocrité des résultats/manque d'intérêt pour l'école	Manque de valorisation de l'école	Insécurité scolaire	Contribution au revenu ou aide au travail dans l'entreprise ou l'exploitation familiale	Participation aux tâches ménagères	Autre
Sexe											
Total											
Garçons											
Filles											
Age											
5 à 9											
10 à 14											
15 à 17											
Résidence											
Urbaine											
Rurale											
Notes:											
Source:											
<p>^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge de la scolarité dans le pays. Il peut être également intéressant d'examiner la fréquentation scolaire par année d'âge.</p> <p>Les pourcentages sont en ligne. Lorsqu'on dispose d'observations limitées pour les différentes catégories, elles peuvent être ventilées en un nombre plus faible de catégories plus vastes. Par exemple, dans le cas du Nicaragua, les diverses catégories ont été regroupées sous la rubrique «manque de motivation, échec scolaire ou peur de l'école», «raison économique», «incompatibilité entre l'école et le travail» et «autre». Une autre option serait de rassembler les catégories en fonction des raisons imputables au système éducatif («éloignement de l'école», «médiocrité des résultats scolaires/manque d'intérêt pour l'école», «manque de valorisation de l'école» et «insécurité scolaire»), à la situation économique de l'enfant ou à son engagement dans des activités économiques et non économiques («incapable d'assumer les frais scolaires», «contribution au revenu ou aide au travail dans une entreprise ou une exploitation familiale», «participation aux tâches ménagères») ou autre («trop jeune», «maladie/handicap», «la famille s'oppose à la scolarisation» et «autre»).</p>											

Tableau 49. Distorsion niveau scolaire-âge des enfants scolarisés de 5^a à 17 ans astreints et non astreints à une activité dommageable par âge

Age	Enfants scolarisés astreints à une activité dommageable				Enfants scolarisés non astreints à une activité dommageable			
	Dont le niveau scolaire est en accord avec l'âge		En retard par rapport à leur âge		Dont le niveau scolaire est en accord avec l'âge		En retard par rapport à leur âge	
	Nombre	Pourcentage du groupe	Nombre	Pourcentage du groupe	Nombre	Pourcentage du groupe	Nombre	Pourcentage du groupe
Total								
5 ^a								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								

Notes:

Source:

^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge de la scolarité dans le pays.

Tableau 50. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans ^a astreints et non astreints à une activité dommageable qui sont redoublants ^b, par sexe et groupe d'âge ^c

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable qui sont redoublants		Enfants non astreints à une activité dommageable qui sont redoublants	
	Nombre	Pourcentage des enfants astreints à une activité dommageable	Nombre	Pourcentage des enfants non astreints à une activité dommageable
Les deux sexes				
Total				
5-9 ^b				
10-14				
15-17				
Garçons				
Total				
5-9 ^b				
10-14				
15-17				
Filles				
Total				
5-9 ^b				
10-14				
5-17				
Notes:				
Source:				
^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge de la scolarité dans le pays.				
^b Les redoublants sont les élèves inscrits dans la même classe que l'année précédente. Cette information peut être obtenue en comparant le niveau ou la classe de l'année précédente avec celui/celle de l'année en cours.				
^c Si la taille de l'échantillon le permet, il serait intéressant de procéder à une ventilation par année d'âge.				

Tableau 51. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans ^a astreints et non astreints à une activité dommageable ayant abandonné l'école ^b, par sexe et groupe d'âge ^c

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable ayant abandonné l'école		Enfants non astreints à une activité dommageable ayant abandonné l'école	
	Nombre	Pourcentage des enfants astreints à une activité dommageable	Nombre	Pourcentage des enfants non astreints à une activité dommageable
Les deux sexes				
Total				
5-9 ^b				
10-14				
15-17				
Garçons				
Total				
5-9 ^b				
10-14				
15-17				
Filles				
Total				
5-9 ^b				
10-14				
15-17				
Notes:				
Source:				

^a L'âge d'entrée dans le système scolaire devrait être ajusté en fonction de l'âge de la scolarité dans le pays.

^b Les redoublants sont les élèves inscrits dans la même classe que l'année précédente. Cette information peut être obtenue en comparant le niveau ou la classe de l'année précédente avec celui/celle de l'année en cours.

^c Si la taille de l'échantillon le permet, il serait intéressant de procéder à une ventilation par année d'âge.

Tableau 52. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable sans supervision d'un travailleur adulte par sexe, âge, zone de résidence (urbaine/rurale), province/région et profession

Caractéristiques	Total des enfants astreints à une activité dommageable	Enfants astreints à une activité dommageable sans supervision d'un adulte	
		Nombre	Pourcentage des enfants astreints à une activité dommageable
Les deux sexes			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Garçons			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Filles			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Résidence			
Urbaine			
Rurale			
Province/région			
Province 1			
Province 2			
Province 3			
Province 4			
Profession ^a			
Vendeurs et personnels des services destinés aux particuliers			
Travailleurs qualifiés de l'agriculture et de la pêche			
Artisans et ouvriers des métiers			
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage			
Manœuvres, manutentionnaires et ouvriers non qualifiés			
Forces armées			
Autre			
Notes:			
Source:			

^a Ces catégories sont basées sur la version la plus récente de la Classification internationale type des professions (CITP-88), telle que recommandée par l'OIT. Cependant, si certains pays utilisent un autre système de classification, les catégories ci-dessus peuvent nécessiter des aménagements. Les catégories «membres des corps législatifs, cadres de la fonction publique et cadres de direction d'entreprise», «professions intellectuelles et scientifiques», «professions intermédiaires» et «employés administratifs» ont été omises du fait de l'improbabilité pour les enfants d'occuper ces postes. L'analyste devrait envisager d'inclure toutes observations additionnelles concernant ces catégories dans la catégorie «autre» car elles peuvent refléter des informations incorrectes. Les catégories disposant d'un nombre limité d'observations peuvent être regroupées dans la catégorie «autre secteur» pour autant qu'une explication claire des composantes de cette catégorie soit fournie. D'un autre côté, pour les catégories ou grands groupes disposant d'un pourcentage élevé d'observations, il peut s'avérer utile d'utiliser les sous-grands groupes à deux chiffres ou les sous-groupes à trois chiffres afin de détailler davantage la distribution des observations.

Tableau 53. Nombre et pourcentage de tous les enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable ayant déclaré travailler dans des conditions dangereuses ^a par sexe, groupe d'âge et secteur économique

Caractéristiques	Total des enfants astreints à une activité dommageable	Enfants astreints à une activité dommageable ayant déclaré travailler dans des conditions dangereuses	
		Nombre	Pourcentage du total des enfants astreints à une activité dommageable
Les deux sexes			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Garçons			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Filles			
Total			
5-9			
10-14			
15-17			
Secteur économique ^b			
Agriculture, chasse et sylviculture			
Pêche			
Mines et industries extractives			
Industries manufacturières			
Approvisionnement en électricité, gaz et eau			
Commerce de gros et de détail; réparation des véhicules à moteur, de motos et de biens ménagers personnels			
Hôtels et restaurants			
Transports, entreposage et communications			
Intermédiation financière			
Activités immobilières, locatives et commerciales			
Administration publique et défense			
Education			
Travail sanitaire et social			
Autres activités de service à caractère communautaire, social et personnel			
Notes:			
Source:			
^a Les travaux dangereux sont ceux exposant à de la poussière, des fumées et des gaz; à des conditions de bruit; à des températures extrêmes ou de l'humidité; à des outils dangereux; et ceux s'effectuant sous terre; à des hauteurs; sous un éclairage insuffisant; et impliquant de manipuler des produits chimiques et de porter de lourdes charges. Ces catégories varient en fonction des réponses possibles à la question posée.			
^b Ces catégories sont conformes à la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), 3 ^e révision. Les analystes devraient les modifier (en les rassemblant ou en les ventilant) le cas échéant au vu des données particulières analysées.			

Tableau 54. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par impact déclaré sur la famille d'un retrait de l'enfant du monde du travail, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Total des enfants astreints à une activité dommageable	Enfants dont la famille sera affectée par leur retrait du travail ^a											
		Impact nul		Perte des compétences acquises		Chute du niveau de vie familial		Incapacité de la famille à survivre		Incapacité de l'entreprise familiale à opérer pleinement par manque de moyens financiers pour recruter du personnel		Engagement de l'enfant dans des activités peu recommandables	
		Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)
Les deux sexes													
Total													
5-9													
10-14													
15-17													
Garçons													
Total													
5-9													
10-14													
15-17													
Filles													
Total													
5-9													
10-14													
15-17													
Résidence													
Urbaine													
Rurale													
Notes:													
Source:													
^a L'impact sur la famille varie en fonction des catégories de réponses à la question posée. Plusieurs réponses sont permises et, en conséquence, la somme des réponses sera supérieure à la somme des enfants astreints à une activité dommageable et la somme des pourcentages sera supérieure à 100.													

Tableau 55. Taille moyenne de la famille, nombre d'enfants, nombre d'adultes, et rapport de dépendance ^a pour les enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à une activité dommageable par âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable	Enfants non astreints à une activité dommageable
Taille moyenne de la famille		
Total		X,X
Age		
5 à 9		
10 à 14		
15 à 17		
Résidence		
Urbaine		
Rurale		
Nombre moyen d'enfants par famille		
Total		
Age		
5 à 9		
10 à 14		
15 à 17		
Résidence		
Urbaine		
Rurale		
Nombre moyen d'adultes par famille		
Total		
Age		
5 à 9		
10 à 14		
15 à 17		
Résidence		
Urbaine		
Rurale		
Rapport moyen de dépendance ^a		
Total		
Age		
5 à 9		
10 à 14		
15 à 17		
Résidence		
Urbaine		
Rurale		
Notes:		
Source:		
^a Le rapport de dépendance (RD) est le rapport obtenu en divisant le nombre de personnes dépendantes dans un groupe d'âge donné au nombre d'un autre groupe d'âge censé représenter les personnes assumant la charge des personnes dépendantes (2002, Swanson et Siegle). Il peut être calculé approximativement par la formule suivante: $RD = (\text{nombre d'enfants âgés de 0 à 15 ans} + \text{nombre d'adultes âgés de 65 ans et plus}) / (\text{nombre de personnes de 16 à 64 ans})$.		

Tableau 56. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à une activité dommageable par sexe, structure de la famille et survie des parents

Caractéristiques	Total	Enfants astreints à une activité dommageable				Enfants non astreints à une activité dommageable			
		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
		Nombre	Pourcentage (en colonne)	Nombre	Pourcentage (en colonne)	Nombre	Pourcentage (en colonne)	Nombre	Pourcentage (en colonne)
Total									
Structure du ménage									
Enfants vivant avec leurs deux parents									
Enfants vivant dans une famille monoparentale									
Enfants vivant sans aucun des deux parents									
Enfants vivant dans une famille dirigée par un homme									
Enfants vivant dans une famille dirigée par une femme									
Décès des parents									
Enfants ayant perdu leurs deux parents									
Enfants ayant perdu un de leurs parents									
Notes:									
Source:									

Tableau 57. Revenu familial médian des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à une activité dommageable par structure de la famille, survie des parents, taille de la famille, zone de résidence (urbaine/rurale) et province/région

Caractéristiques	Revenu familial médian ^a	
	Enfants astreints à une activité dommageable	Enfants non astreints à une activité dommageable
Total		
Structure du ménage		
Enfants vivant avec leurs deux parents		
Enfants vivant dans une famille monoparentale		
Enfants vivant sans aucun des deux parents		
Enfants vivant dans une famille dirigée par un homme		
Enfants vivant dans une famille dirigée par une femme		
Décès des parents		
Enfants ayant perdu leurs deux parents		
Enfants ayant perdu un de leurs parents		
Taille de la famille		
Deux à quatre membres		
Cinq à sept membres		
Huit à dix membres		
Onze ou plus membres		
Résidence		
Urbaine		
Rurale		
Province/région		
Province 1		
Province 2		
Province 3		
–		
–		
–		
Province n		
Notes:		
Source:		

^a Si un indice de richesse est calculé, il peut, à des fins de comparaison, remplacer le revenu médian dans ce tableau.

La médiane est le point d'une distribution divisant une série d'observations en deux parties égales. Autrement dit, elle est le point-milieu de la distribution. La moyenne est la somme des valeurs divisée par le nombre d'observations. La moyenne étant sensible aux valeurs ou cas extrêmes, c'est la médiane qui est présentée ici. Néanmoins, si les analystes préfèrent utiliser la moyenne, celle-ci devra se substituer à la médiane dans le tableau.

Tableau 58. Pourcentage d'enfants astreints et non astreints à une activité dommageable par quintile de revenus ^a

Caractéristiques	Total	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Total des enfants	100%					
Enfants astreints à une activité dommageable	100%					
Enfants non astreints à une activité dommageable	100%					

Notes:

Source:

^a Si un indice de richesse est calculé, il peut remplacer le revenu pour regrouper les ménages en quintiles dans le tableau.

Tableau 59. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à une activité dommageable par degré d'instruction des parents ^a

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable		Enfants non astreints à une activité dommageable	
	Nombre	Pourcentage (en colonne)	Nombre	Pourcentage (en colonne)
Total				
Niveau d'instruction le plus élevé atteint par les parents				
Aucune instruction				
Niveau primaire				
Niveau secondaire				
Niveau supérieur				
Notes:				
Source:				
^a Lorsque l'enfant vit avec ses deux parents, reporter le degré du parent ayant le plus haut niveau d'instruction. Lorsque l'enfant ne vit avec aucun de ses parents, reporter le degré d'instruction du chef de famille.				

Tableau 60. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable par raison invoquée par les parents ou le tuteur pour expliquer leur participation à cette activité, par sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable																				
	Total	Raison invoquée par les parents ou le tuteur pour expliquer la participation des enfants à une activité dommageable ^a																			
		Contribution au revenu familial		Remboursement d'une dette familiale		Contribution à la bonne marche de l'entreprise		Acquisition de compétences		Inadaptation à l'école		Eloignement scolaire		Manque de moyens pour assumer les frais scolaires		Désintérêt de l'enfant pour l'école		Suppléer un adulte travaillant loin du foyer familial		Socialisation	
Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable	Nbre	% d'enfants astreints à une activité dommageable

Les deux sexes

Total

5-9

10-14

15-17

Garçons

Total

5-9

10-14

15-17

Filles

Total

5-9

10-14

15-17

Résidence

Urbaine

Rurale

Notes:

Source:

^a Plusieurs réponses sont possibles; la somme des réponses pourra donc être supérieure au nombre total d'enfants astreints à une activité dommageable et la somme des pourcentages pourra être supérieure à 100. Si les différentes catégories regroupent un faible nombre d'observations, elles pourront être regroupées en catégories plus grandes telles que «raisons économiques», «raisons éducatives» et «autre». En cas de regroupement des catégories, l'analyste devrait fournir une explication claire des composantes de chacune des nouvelles catégories.

Tableau 61. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité économique dommageable percevant un salaire par contribution au revenu familial, sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants astreints à une activité dommageable						
	Total	Enfants astreints à une activité dommageable moyennant salaire				Ne contribuant pas au revenu familial	
		Nombre	Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable	Contribuant en totalité ou en partie au revenu familial		Nombre	Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable moyennant salaire
			Nombre	Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable percevant un salaire			
Les deux sexes							
Total							
5-9							
10-14							
15-17							
Garçons							
Total							
5-9							
10-14							
15-17							
Filles							
Total							
5-9							
10-14							
15-17							
Résidence							
Urbaine							
Rurale							
Notes:							
Source							

Tableau 62. Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à une activité dommageable moyennant salaire et épargnant par objectif de l'épargne, sexe, âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Caractéristiques	Enfants astreints à un travail dommageable moyennant salaire												
	Total	Enfants astreints à un travail dommageable et épargnant											
		Nombre	Pourcentage d'enfants astreints à une activité dommageable moyennant salaire	Objectif de l'épargne									
				Démarrer sa propre activité		Aller à l'école		Apprendre un métier		Acquérir un bien pour lui-même		Autre	
		Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)	Nombre	Pourcentage (en ligne)		
Les deux sexes													
Total													
5-9													
10-14													
15-17													
Garçons													
Total													
5-9													
10-14													
15-17													
Filles													
Total													
5-9													
10-14													
15-17													
Résidence													
Urbaine													
Rurale													
Notes:													
Source:													

